RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 07247
Numéro SIREN : 509 134 235
Nom ou dénomination : A L' ARTISAN DU PAIN

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2016 sous le numéro de dépôt 1003

Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny : dépôt N°1003 en date du 08/02/2016

1003

JEAN-PIERRE BRIOL
Expert-Comptable
17, allée Louise Labé
75019 PARIS
Tél. : 01 42 38 13 26
Tél. : 01 42 38 20 77
Fax : 01 42 38 22 05
BRIOL.JEAN-PIERRE@WANADOO.FR



EURL A L'ARTISAN DU PAIN

BOULANGERIE-PATISSERIE
17, rue du Général Galliéni
93110 ROSNY SOUS BOIS

BILAN AU 31/12/2014

Exercice comptable du 01/01/2014 au 31/12/2014

" certifié conforme "

Entreprise : EURL A l'ARTISAN DU PAIN
Boulangerie-pâtisserie
17, rue du Général Galliéni
93110 ROSNY SOUS BOIS

Les présents comptes arrêtés au 31/12/2014 ont été établis suivant les normes et avec les diligences de contrôle, de cohérence et de vraisemblance appliquées par notre cabinet dans un double but. Le premier consistant en l'établissement des déclarations fiscales et sociales, le second consistant à tirer de la gestion constatée sur lesdits comptes d'éventuelles amélorations pour le futur.

Comme prévu par l'ordonnance 2014-86 du 30 janvier 2014 (J.O. du 01/02/2014) suite à la loi du 2 janvier 2014 (J.O. du 03/01/2014) et comme préconisé par l'Ordre des Experts-comptables pour votre niveau d'entreprise, c'est le méthode dit "abrégée ou simpligiée" qui a été utilisée (usage de 65 comptes au lieu de 200 ou 300). Cette méthode à l'avantage de donner à l'exploitant et à ses partenaires professionnels (avocats, banquiers, marchands de fonds ...) une lecture plus facile des comptes dans la mesure où l'information est condensée (tout en étant rigoureusement exacte). La méthode dite "système de base" concerne les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'Euros et avec plus de 20 salariés, et est inadaptée dans votre cas.

Ces travaux ne constituent ni une certification des comptes, ni une mission d'audit mais la transcription comptable des éléments fournis par nos clients. Ils donnent une image précise et normalement exacte de l'entreprise.

Les caractéristiques chiffrées :

- Chiffre d'affaires TTC	455 155,50
- Chiffre d'affaires H.T.	429 483,50
- Bénéfice comptable AP. I.S.	71 573,60
- Bénéfice fiscal	88 367,00

Fait à Paris, le 17/6/2015

Jean-Pierre BRIOL
Expert-comptable
17, allée Louise Labé
75013 Paris
01 42 38 20 [illegible] 01 42 38 13 26
Fax 01 42 38 22 05

MB

EURL A L'ARTISAN DU PAIN
Monsieur Maxime BERNARDI gérant
Boulangerie-pâtisserie
17, rue du Général Galliéni
93110 ROSNY SOUS BOIS

BILAN AU 31.12.2014

ACTIF

ACTIF IMMOBILISE	BRUT	Amortiss. ou provisions	Net
Fonds commercial	265 000,00	0,00	265 000,00
Installations techniques mat. et out.	37 393,99	36 776,81	617,18
Installations générales, agencements	17 627,00	12 813,22	4 813,78
Matériels divers	5 981,79	3 661,99	2 319,80
Matériels de transport	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements versés	7 024,15	0,00	7 024,15
TOTAL 1	333 026,93	53 252,02	**279 774,91**

ACTIF CIRCULANT	
Matières premières et marchandises H.T.	1 980,70
Compte d'attentes	791,76
TVA à payer (avance)	897,00
Banque	13 543,29
Caisse	9 531,84
Charges constatées d'avance	270,40
TOTAL 2	**27 014,99**
TOTAL GENERAL 1 + 2	**306 789,90**

EURL A L'ARTISAN DU PAIN
Monsieur Maxime BERNARDI gérant
Boulangerie-pâtisserie
17, rue du Général Galliéni
93110 ROSNY SOUS BOIS

BILAN AU 31.12.2014

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital Social	5 000,00
Réserve Légale	500,00
Bénéfice après I.S.	71 573,60
(du 01.01.2014 au 31.12.2014)	
TOTAL 1	**77 073,60**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
TOTAL 2	**0,00**

DETTES (1)

Emprunt BNP de 200 000,00€	38 614,99
Emprunt BNP de 98 357,29 €	19 067,11
Emprunt Moulins Bourgeois 20 000€	19 166,67
Fournisseur Moulins Bourgeois	3 527,03
Fournisseur Monel	789,35
Fournisseur Axiane	809,06
Fournisseur Moulins de Chérisy	726,54
Fournisseur Val de Seine	4 071,13
M. Jean-Pierre Briol	9 987,97
SCI HNB (Mme HAURY bailleur)	8 785,15
Charges à payer	20 128,47
Impôts sur les sociétés	13 793,00
TVA déductibles	0,99
Compte courant	84 994,03
Personnel, rémunérations dues	5 254,81
TOTAL 3	**229 716,30**
TOTAL GENERAL 1 + 2 + 3	**306 789,90**

(1) à + 1 an	102 620,10 (dont cpte courant)
(1) à - 1 an	127 096,20
Engagements hors bilan	46 172,64 TTC

EURL A L'ARTISAN DU PAIN
Monsieur Maxime BERNARDI gérant
Boulangerie-pâtisserie
17, rue du Général Galliéni
93110 ROSNY SOUS BOIS

TABLEAU DE RESULTAT

Du 01.01.2014 au 31.12.2014

	VENTES TTC	**455 155,50**
	TVA collectée	**-25 672,00**
	VENTES H.T.	**429 483,50**
PRIX D'ACHAT H.T. DES MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES VENDUES OU UTILISEES		
voir détail des achats vendus ou utilisés sur annexe 1		**-118 678,94**
	MARGE BRUTE HT (72,37 %)	**310 804,56**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION HT		**-216 614,00**
voir détail des charges d'exploitation sur annexe 2		
	RESULTAT D'EXPLOITATION HT	**94 190,56**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS (+ et -)		**-22 616,96**
voir détail des produits et charges divers sur annexe 3		
	BENEFICE APRES I.S.	**71 573,60**

EURL A L'ARTISAN DU PAIN
Monsieur Maxime BERNARDI gérant
Boulangerie-pâtisserie
17, rue du Général Galliéni
93110 ROSNY SOUS BOIS

ANNEXE 1

PRIX D'ACHAT H.T. DES MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES VENDUES OU UTILISEES

	stock initial	- stock final	= variation	+ achats	- consom. personnelle	= totaux
Boulangerie	709,92	724,10	-14,18	55 476,18	101,00	55 361,00
Pâtisserie	968,02	997,00	-28,98	54 090,27	326,00	53 735,29
Revente 5,5%	181,75	190,80	-9,05	7 888,44	182,00	7 697,39
Revente 20%	66,44	68,80	-2,36	2 044,62	157,00	1 885,26
	1 926,13	1 980,70	-54,57	119 499,51	766,00	**118 678,94**

EURL A L'ARTISAN DU PAIN
Monsieur Maxime BERNARDI gérant
Boulangerie-pâtisserie
17, rue du Général Galliéni
93110 ROSNY SOUS BOIS

ANNEXE 2

- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION HT

60	Energie-Eau	14 672,81	19 963,49
	Usage personnel	-620,00	
	Petit équipement	664,83	
	Emballages	5 156,56	
	Fournitures Administratives	89,29	
61	Loyer	26 853,63	41 342,63
	Usage personnel	-6 000,00	
	Entretien, réparations, documentation	7 147,00	
	Assurances	3 568,46	
	Locabails	9 773,54	
62	Honoraires Jean-Pierre BRIOL	8 770,00	17 092,94
	Honoraires Me DAVAL	1 600,00	
	Honoraires Me Gondard	1 200,00	
	Téléphone	1 902,80	
	Usage personnel	-257,00	
	Frais d'actes et de contentieux		
	Pourboires, transp.s/ achats,déplac.)		
	cotisations, frais bancaires, frais de recrutement)	3 877,14	
63	Cotisation Foncière des Entreprises	683,00	1 098,89
	Taxe Formation Professionnelle	415,89	
64	Rémunérations	85 321,46	132 110,63
	Rémunération du gérant	21 020,00	
	URSSAF (totalité)	28 298,00	
	UGRR Retraite Arrco (totalité)	9 162,00	
	AG2R Prévoyance (totalité)	1 860,00	
	AG2R Mutuelle salariés (totalité)	2 835,90	
	Retenues sur salaires	-18 321,10	
	Primes Professionnelles	1 934,37	
681	Dotations aux amortissements et provisions (charges d'exploitation)	5 005,42	5 005,42
	TOTAL	**216 614,00**	**216 614,00**

EURL A L'ARTISAN DU PAIN
Monsieur Maxime BERNARDI gérant
Boulangerie-pâtisserie
17, rue du Général Galliéni
93110 ROSNY SOUS BOIS

ANNEXE 3

Intérêts s/empr. BNP de 200 000,00€	-3 818,18
Intérêts s/empr. BNP de 98 357,29€	-1 924,10
Intérêts s/empr. Moulin AMO de 30 330,00€	-25,02
Intérêts s/empr. Bourgeois de 20 000,00€	-56,66
Impôts sur les sociétés	-22 466,00
CICE	5 145,00
Crédit d'apprentissage	528,00
TOTAL	**-22 616,96**

A L'ARTISAN DU PAIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 17, Rue du général Gallieni
93110 ROSNY SOUS BOIS
509 134 235 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Le soussigné Maxime BERNARDI, associé unique et gérant de la société A L'ARTISAN DU PAIN, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2014, l'activité de la Société a été conforme aux prévisions. Il est à noter que la Société a opté pour l'Impôt sur les Sociétés à partir du 1er janvier 2014.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2014, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier sont axés sur l'augmentation du chiffre d'affaires et l'optimisation de la rentabilité de l'entreprise.

MB

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, le chiffre d'affaires s'est élevé à 429 484 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 0 euro.
Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 118 679 euros.
Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 58 437 euros.
Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 099 euros.
Le montant des traitements et salaires s'élève à 106 341 euros.
Le montant des charges sociales s'élève à 25 769 euros.
L'effectif salarié moyen s'élève à 5 personnes.
Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 5 005 euros.
Le montant des autres charges s'élève à 19 963 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 335 293 euros.
Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 94 191 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -151 euros, il s'établit à 94 040 euros.

Après prise en compte :
- du résultat exceptionnel de 0 euro,
- de l'impôt sur les sociétés de 22 466 euros,
le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 se solde par un bénéfice de **71 573,54 euros**.

Au 31 décembre 2014, le total du bilan de la Société s'élevait à 306 790 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 71 574 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice 71 574 euros
En totalité au compte "*autres réserves*" qui s'élève ainsi à 71 574 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 77 074 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Rémunération de la gérance

Il est également proposé de statuer sur la rémunération de la gérance.

Fait à ROSNY SOUS BOIS
Le 17 juin 2015

Maxime BERNARDI
Associé Unique et Gérant



A L'ARTISAN DU PAIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 17, Rue du général Gallieni
93110 ROSNY SOUS BOIS
509 134 235 RCS BOBIGNY

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2015

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 71 5734 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 71 574 euros
En totalité au compte "*autres réserves*" qui s'élève ainsi à 71 574 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance



Identifiant séparateur 1930135006508

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination [illegible] GENIE FLEXION

N° Identification [illegible]666

N° de gestion **2001B02507**

Dépôt N° 1004

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture 2015

Description:

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Oui

Centralisation Oui

Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:26

EURL GENIE FLEXION
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

1004

BILAN ACTIF

Capital souscrit non appelé (I)						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, Brevets et droits similaires	31 818	31 818		14 475	14 475-	100.00-
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	222 321	90 860	131 462	138 123	6 661-	4.82-
Autres immobilisations corporelles	1 192 626	579 605	613 021	635 050	22 029-	3.47-
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	956 120		956 120	948 120	8 000	0.84
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	39 843		39 843	39 843		
TOTAL II	**2 442 728**	**702 283**	**1 740 445**	**1 775 611**	**35 166-**	**1.98-**
STOCKS ET EN COURS						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	141 134		141 134	15 636	125 498	802.62
Avances et acomptes versés sur commandes						
CRÉANCES (3)						
Clients et Comptes rattachés	436 548		436 548	407 105	29 443	7.23
Autres créances	608 308		608 308	748 000	139 692-	18.68-
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	675 081		675 081	151 548	523 533	345.46
Disponibilités	294 122		294 122	97 801	196 321	200.73
Charges constatées d'avance (3)	10 986		10 986	11 246	259-	2.31-
TOTAL III	**2 166 179**		**2 166 179**	**1 431 336**	**734 843**	**51.34**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	**4 608 907**	**702 283**	**3 906 625**	**3 206 947**	**699 677**	**21.82**

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

En Euros.

EURL GENIE FLEXION
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

BILAN PASSIF

Capital (Dont versé : 600 000)	600 000	600 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
RESERVES				
Réserve légale	60 000	60 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 363 331	994 815	368 516	37.04
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	**711 279**	**428 516**	**282 762**	**65.99**
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL I	**2 734 610**	**2 083 331**	**651 279**	**31.26**
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL II				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL III				
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès d'établissements de crédit				
Concours bancaires courants				
Emprunts et dettes financières diverses	553 009	746 482	193 473-	25.92-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 928	113 089	120 840	106.85
Dettes fiscales et sociales	314 654	233 140	81 514	34.96
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	70 423	30 905	39 518	127.87
Produits constatés d'avance (1)				
TOTAL IV	**1 172 015**	**1 123 616**	**48 399**	**4.31**
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**3 906 625**	**3 206 947**	**699 677**	**21.82**
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 172 015	1 123 616		

EURL GENIE FLEXION
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises	315 991		315 991	297 740	18 251	6.13
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	2 526 521		2 526 521	2 041 199	485 322	23.78
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**2 842 512**		**2 842 512**	**2 338 938**	**503 573**	**21.53**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 362	2 683	3 679	137.13
Autres produits			1 744	12	1 733	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**2 850 617**	**2 341 633**	**508 985**	**21.74**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises			441 106	279 492	161 614	57.82
Variation de stock (marchandises)			125 498-	9 251	134 749-	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements			98	471	373-	79.22-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 238 891	1 074 650	164 241	15.28
Impôts, taxes et versements assimilés			19 357	22 099	2 742-	12.41-
Salaires et traitements			539 844	441 701	98 143	22.22
Charges sociales			229 104	205 187	23 917	11.66
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			316 120	203 637	112 482	55.24
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			6	575	569-	98.94-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**2 659 027**	**2 237 064**	**421 963**	**18.86**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**191 590**	**104 569**	**87 021**	**83.22**
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

EURL GENIE FLEXION
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)	588 203	361 213	226 990	62.84
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 976	6 891	916-	13.29-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	137	43	94	216.65
TOTAL V	**594 316**	**368 148**	**226 168**	**61.43**
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	21 878	22 498	620-	2.76-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	**21 878**	**22 498**	**620-**	**2.76-**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**572 438**	**345 650**	**226 788**	**65.61**
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	**764 028**	**450 219**	**313 809**	**69.70**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 123	4 123-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	48 717	22 742	25 975	114.22
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	**48 717**	**26 865**	**21 852**	**81.34**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 451	2 451-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	38 031	13 287	24 745	186.24
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	**38 031**	**15 737**	**22 294**	**141.66**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**10 685**	**11 127**	**442-**	**3.97-**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	63 435	32 830	30 605	93.22
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	**3 493 650**	**2 736 645**	**757 005**	**27.66**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 782 372**	**2 308 129**	**474 243**	**20.55**
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**711 279**	**428 516**	**282 762**	**65.99**
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	121 400	144 815		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture x

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales x
Permanence ou changement de méthodes x
Informations complémentaires (CICE) x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations x
Etat des amortissements x
Etat des provisions x
Etat des échéances des créances et des dettes x
Composition du capital social x
Evaluation des immobilisations corporelles x
Evaluation des amortissements x
Titres immobilisés x
Evaluation des matières et marchandises x
Evaluation des créances et des dettes x
Evaluation des valeurs mobilières de placement x
Dépréciation des valeurs mobilières de placement x
Produits à recevoir x
Charges à payer x
Charges et produits constatés d'avance x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Informations en matière de crédit bail x
Liste des filiales et participations x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2014 au 31/03/2015

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

N/A ou N/S

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

N/A ou N/S

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 14 628 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Conformément aux dispositions légales, le CICE imputé au cours de l'exercice sur la liquidation d'impôt a été affecté aux investissements et financement du BFR.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

EURL GENIE FLEXION
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

ANNEXE

Exercice du 01/04/2014 au 31/03/2015

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	31 818		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	184 605		37 716
Installations générales agencements aménagements divers	163 052		2 055
Matériel de transport	769 456		285 265
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	82 950		
TOTAL	1 200 063		325 035
Autres participations	948 120		8 000
Prêts, autres immobilisations financières	39 843		
TOTAL	987 963		8 000
TOTAL GENERAL	2 219 844		333 035

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			31 818	31 818
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			222 321	222 321
Installations générales agencements aménagements divers			165 107	165 107
Matériel de transport	12 498	97 654	944 568	944 568
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			82 950	82 950
TOTAL	12 498	97 654	1 414 947	1 414 947
Autres participations			956 120	956 120
Prêts, autres immobilisations financières			39 843	39 843
TOTAL			995 963	995 963
TOTAL GENERAL	12 498	97 654	2 442 728	2 442 728

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	17 343	14 475		31 818
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	46 482	44 377		90 860
Installations générales agencements aménagements divers	69 211	24 543		93 754
Matériel de transport	262 303	220 473	57 257	425 519
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 081	12 250		60 332
TOTAL	426 077	301 645	57 257	670 464
TOTAL GENERAL	443 420	316 120	57 257	702 283

EURL GENIE FLEXION
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

ANNEXE

Exercice du 01/04/2014 au 31/03/2015

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	14 475				
Instal.techniques matériel outillage indus	44 377				
Instal.générales agenc.aménag.divers	24 543				
Matériel de transport	220 473				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 250				
TOTAL	301 645				
TOTAL GENERAL	316 120				

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	39 843	1	39 842
Autres créances clients	436 548	436 548	
Personnel et comptes rattachés	346	346	
Taxe sur la valeur ajoutée	32 195	32 195	
Divers état et autres collectivités publiques	5 092	5 092	
Groupe et associés	533 691	533 691	
Débiteurs divers	36 984	36 984	
Charges constatées d'avance	10 986	10 986	
TOTAL	1 095 685	1 055 843	39 842

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	7 000	7 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	233 928	233 928		
Personnel et comptes rattachés	46 086	46 086		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 639	96 639		
Impôts sur les bénéfices	17 514	17 514		
Taxe sur la valeur ajoutée	126 609	126 609		
Autres impôts taxes et assimilés	27 806	27 806		
Groupe et associés	546 009	546 009		
Autres dettes	70 423	70 423		
TOTAL	1 172 015	1 172 015		

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	200.0000	3 000			3 000

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

EURL GENIE FLEXION
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

ANNEXE

Exercice du 01/04/2014 au 31/03/2015

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2014 au 31/03/2015

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	331 925
Autres créances	5 358
Total	337 282

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 707
Dettes fiscales et sociales	87 714
Autres dettes	70 314
Total	241 735

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 986
Total	10 986

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

EURL GENIE FLEXION
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

ANNEXE

Exercice du 01/04/2014 au 31/03/2015

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			41 246	1 578 467	1 619 713
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			23 144	547 105	570 248
- dotations de l'exercice			10 312	232 609	242 920
Total			33 455	779 713	813 168
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				485 911	485 911
- exercice				204 008	204 008
Total				689 919	689 919
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				174 757	174 757
- entre 1 et 5 ans				273 828	273 828
Total				448 586	448 586
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				760	760
Total				760	760

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 et Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- GENIE FLEXION 93	758 185	99.99	145 176
- GENIE FLEXION 60	435 856	99.99	95 803
- GENIE FLEXION 95	436 549	68.00	145 622
- GENIE FLEXION 80	345 467	99.99	61 528
- GENIE FLEXION 76	113 998	99.99	67 226
- GENIE FLEXION 91	219 224	99.99	108 295
- GENIE FLEXION 59	90 453	75.00	71 959
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

GENIE FLEXION
Société à responsabilité limitée
Au capital de 600 000 euros
Siège social : 44, Allée de Lisbonne
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS
438107666 RCS BOBIGNY

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 14 SEPTEMBRE 2015

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 711 279 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	711 279 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	1 363 331 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	2 074 610 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 20,00 euros par part	60 000,00 euros
Le solde	2 014 610 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 2 014 610 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2014 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 60 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous informons l'associé unique que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

Le dividende en numéraire serait mis en paiement au siège social à compter de ce jour (et au plus tard le 30 novembre 2015), diminué du montant des prélèvements sociaux directement versés par la société, s'élevant à 15,5 %, ainsi que, le cas échéant, du prélèvement forfaitaire ci-dessus rappelé.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2012 :

150 000,00 euros, soit 300,00 euros par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 150 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2013 :

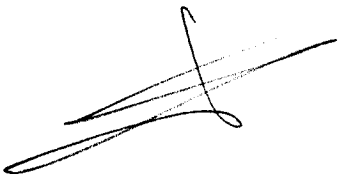
10 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 10 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2014 :

60 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 60 000,00 euros

Certifié conforme

La Gérance
Monsieur David SARNY



Identifiant séparateur 1930135006509

Type de document Déclaration de confidentialité

Dénomination [illegible]ENT PARTNERS ET **CONSEIL**

N° Identification [illegible]37

N° de gestion **2013B09124**

Dépôt N° 1995

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture 2015

Description:

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Non

Centralisation Oui

Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:26

A(01

Déclaration de confidentialité des comptes annuels

Article R. 123-111-1 du code de commerce

Annexe 1-5 à l'article A. 123-61-1 du code de commerce

1. **Déclarant (1)**

Dénomination ou raison sociale de la personne morale....Eliot Partners et Conseil.....

Immatriculée au RCS, numéro....799 378 237 000 17.....

Identité et qualité du représentant légal signataire.....président.....

2. **Objet de la déclaration**

Déclare que les comptes annuels de l'exercice clos le ...30 juin 2015... et qui sont déposés en annexe au registre du commerce et des sociétés auront une publicité restreinte en application de l'article L. 232-25 du code de commerce.

3. Engagement du déclarant

Le (la) soussigné(e) atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans la présente déclaration sont exacts et que la société susvisée répond à la définition des micro-entreprises au sens de l'article L. 123-16-1 du code de commerce, n'est pas mentionnée à l'article L. 123-16-2 et n'a pas pour activité la gestion des titres de participations et de valeurs mobilières.

Toute fausse déclaration de confidentialité des comptes annuels constitue un faux et un usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues aux articles 441-1 et suivants du code pénal.

Fait à.....Montreuil..... le.....21/12/2015.....

Signature :

(1) Informations telles que figurant au RCS.



Identifiant séparateur 1930135006511

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination SAS [illegible] PARTNERS ET **CONSEIL**

N° Identification [illegible]

N° de gestion **2013B09124**

Dépôt N° 1005

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture 2015

Description:

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Oui

Centralisation Oui

Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:27

EVENT PARTNERS ET CONSEIL
Société par actions simplifiée
31 Rue de Vincennes

93100 MONTREUIL
N° SIRET : 79937823700017 APE : 7021Z

RAPPORT DE GESTION
EN VUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU : 21/12/2015

Chers Associés,

Nous vous présentons, conformément, aux textes légaux, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice du 03/01/2014 au 30/06/2015 ainsi que les Comptes Annuels, qui ne comporte aucune modification, tant au sujet de la présentation des comptes, que des méthodes d'évaluation.

EXPLOITATION REALISEE (H.T.)	30/06/2015		Variation	En %
Vente de marchandises				
Production vendue	69 216,50			
Chiffre d'affaires net	**69 216,50**			
Production stockée				
Production immobilisée				
CHIFFRE D'ACTIVITE	**69 216,50**			
Subventions d'exploitation				
Reprise sur provisions et transfert de charges				
Autres produits	0,25			
Produits d'exploitation	**69 216,75**			
Achats de marchandises				
Achats matières premières & autres appros.	18,89			
Autres achats & charges externes	61 677,05			
Impôts, taxes & versements assimilés	500,00			
Salaires & traitements				
Charges Sociales				
Dotations amortissements & dépréciations	2 640,00			
Dotations aux provisions				
Autres charges	723,27			
Charges d'exploitation	**65 559,21**			
Résultat d'exploitation	**3 657,54**			
Quotes-parts des opérations faites en commun				
Produits financiers				
Charges financières				
Résultat financier				
Produits exceptionnels				
Charges Exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	549,00			
RESULTAT NET COMPTABLE	**3 108,54**			

1- Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé et exposé sur les résultats économiques et financiers

Concernant les principales variations de l'exercice, en montant et en pourcentage, vous voudrez bien consulter, sur la page précédente, les rubriques suivantes :

Le chiffre d'affaires net - les produits d'exploitation - les charges d'exploitation - le résultat d'exploitation - le résultat financier - le résultat exceptionnel et le résultat net comptable.
L'effectif salarié moyen s'élève en 2014/2015 : 0

2- Évènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

3-Evolution prévisible de la situation de la société et perspective d'avenir

Utilisation des instruments financiers : Il n'y a pas d'emprunt en cours.

4- Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

5- Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/06/2015 s'élevant à 3 108,54 euros, de la manière suivante :

Origine :	
Résultat de l'exercice (bénéfice) :	3 108,54 €
Total	3 108,54 €
Affectation :	
Au Compte Réserve Légale :	1 000,00 €
Au Compte Autres Réserves :	2 108,54 €
Total	3 108,54 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

6- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 233 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

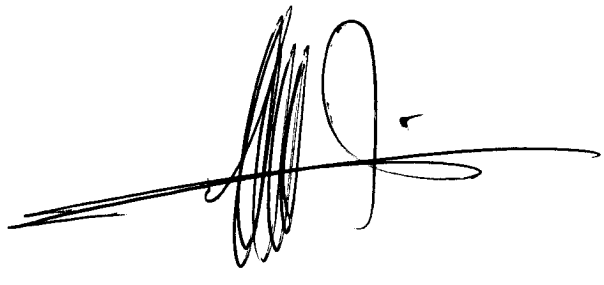
7- Conventions réglementées

Notre société n'ayant pas de Commissaire aux comptes, vous entendrez la lecture du rapport spécial de votre président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.

Nous espérons que ces propositions, recevront, votre agrément, que vous voudrez bien voter les résolutions soumises et donner quitus à la gérance de sa gestion pour ce même exercice.

Le 1er décembre 2015

Le Président : M. BOUCHAKOUR Larbi



ANNEXE I

TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE CINQ DERNIERS EXERCICES

EVENT PARTNERS ET CONSEIL

RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Du 03/01/2014 au 30/06/2015

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011
I - Capital en fin d'exercice					
- Capital social	10 000				
- Nombre des actions ordinaires existantes (A)	100				
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
- Chiffre d'affaires hors taxes	69 217				
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	6 298				
- Impôts sur les bénéfices	549				
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat net (C)	3 109				
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	2 640				
- Résultat distribué (D)					
III - Résultat par action					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = **(B) / (A)**	62,98				
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions	57,49				
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = **(C) / (A)**	31,09				
- Dividende attribué à chaque action = **(D) / (A)**					
IV - Personnel					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
- Montant de la masse salariale de l'exercice					
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)					

EVENT PARTNERS ET CONSEIL

Société par actions simplifiées
au capital de 10 000 Euros
Siège social : 31, Rue de Vincennes
93100 MONTREUIL

799 378 237 RCS BOBIGNY

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 DECEMBRE 2015

Le vingt et un décembre deux mille quinze à quinze heure, les associés de la Société EVENT PARTNERS ET CONSEIL se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents - et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Sont présents :

• Monsieur BOUCHAKOUR Larbi,
représentant cinquante parts en pleine propriété,
ci 50 parts

• Monsieur SEECHURN Surendranath,
représentant cinquante parts en pleine propriété,
ci 50 parts

Total des actions des associés présents 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

Monsieur BOUCHAKOUR Larbi préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur BOUCHAKOUR Larbi et Monsieur SEECHURN Surendranath, présent et acceptant, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix sont appelées comme scrutateurs. Monsieur SEECHURN Surendranath est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des actions ayant un droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 30/06/2015 ;

- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2015 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 30/06/2015 ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2015 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et plus spécialement les opérations réalisées pendant la période courant depuis la signature des statuts jusqu'à l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les compte de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 3 108,54 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice (bénéfice) :	3 108,54 €
Total	3 108,54 €

Affectation :

Au Compte Réserve Légale :	1 000,00 €
Au Compte Autres Réserves :	2 108,54 €
Total	3 108,54 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions du dit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à seize heure.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

M. BOUCHAKOUR
Larbi
Président :

M. SEECHURN
Surendranath
Associé :

EVENT PARTNERS ET CONSEIL

Société par actions simplifiées
au capital de 10 000 Euros
Siège social : 31, Rue de Vincennes
93100 MONTREUIL

799 378 237 RCS BOBIGNY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 21 DECEMBRE 2015

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2015

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 3 108,54 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice (bénéfice) :	3 108,54 €
Total	3 108,54 €

Affectation :

Au Compte Réserve Légale :	1 000,00 €
Au Compte Autres Réserves :	2 108,54 €
Total	3 108,54 €

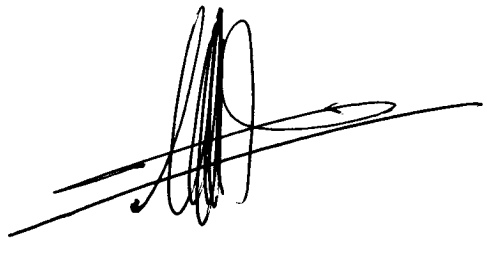
Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Pour copie certifiée conforme

M. BOUCHAKOUR Larbi – Président:



cerfa N° 10956*17
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du code général des impôts)

(1) **BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A 2015

Désignation de l'entreprise EVENT PARTNERS ET CONSEIL — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 31 Rue de Vincennes 93100 MONTREUIL

Numéro SIRET* 79937823700017

Durée de l'exercice en nombre de mois * 18 Durée de l'exercice précédent* ____

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 30/06/2015 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres *	014	2 640	016 2 640	
	Immobilisations corporelles*		028		030	
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
	Total I (5)		044	2 640	048 2 640	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres* (3)	072	227	074 227	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	16 383	086	16 383
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Total II		096	16 611	098	16 611
Total général (I + II)			110	19 251	112 2 640	16 611

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	10 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	3 109
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	13 109
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	99
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172	3 403
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	3 502
	Total général (I + II + III)	180	16 611

Certifié conforme le président

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	75		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2015) ISACOMPTA

cerfa N° 10957*17

DGFiP N° 2033 - B 2015

② COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EVENT PARTNERS ET CONSEIL — Néant ☐ *

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐ — Exercice N clos le 30/06/2015

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A- RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209	210
	Production vendue	biens			215	214
		services *			217	218 69 217
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée*					224
	Subventions d'exploitation reçues					226
	Autres produits					230
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232 69 217
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234
	Variation de stock (marchandises)*					236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238 19
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :.....)				242 61 677
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	500)		244 500
	Rémunérations du personnel*					250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252
	Dotations aux amortissements*					254 2 640
	Dotations aux provisions					256
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262 723
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264 65 559
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270 3 658
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280
	Produits exceptionnels (IV)					290
	Charges financières (V)					294
	Charges exceptionnelles (VI)					300
	Impôt sur les bénéfices* (VII)					306 549
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) --- Charges (II+V+VI+VII)						310 3 109

B- RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2								312 3 109	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*								316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318		
	Provisions non déductibles*								322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)								324 549		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				330		
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44. terdecies)		127		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zones de revitalisation rurales (44. quindecies)		138	342	
	Divers* dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit		346	350	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 3 658	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)								356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col.1 Déficit col.2	370 3 658	372	

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant * :	380				n° du Centre de gestion agréé	388		
Montant de la T.V.A. collectée	374	13 844	Effectif moyen du personnel * :	376	0	Dont apprentis	0	handicapés :	0	Effectif affecté à l'activité artisanale	861 0
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	11 656	Montant des prélèvements personnels de marchandises *		399						

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

Copyright Groupe ISA (2015) ISACOMPTA

cerfa N° 10958*17

DGFiP N° 2033 - C 2015

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : EVENT PARTNERS ET CONSEIL — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412 2 640	414	416 2 640	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490	492 2 640	494	496 2 640	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502 2 640	504	506 2 640
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570	572 2 640	574	576 2 640

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1 | 2 | 3 | 4 | 5

6 | 7 | 8 | 9 | 10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 16 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 *terdecies*).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210E et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2015) ISACOMPTA

cerfa

N° 10959*17

DGFiP N° 2033-D 2015

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EVENT PARTNERS ET CONSEIL

Néant ☒*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

(art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports) 800

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ISACOMPTA

Copyright Groupe ISA (2015)

N° 11622*15 Formulaire obligatoire

cerfa (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.) 6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N° 2033-F 2015

1/1 (1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 300615

N° SIRET 79937823700017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EVENT PARTNERS ET CONSEIL

ADRESSE (voie) 31 Rue de Vincennes

CODE POSTAL 93100 VILLE MONTREUIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR | Nom patronymique BOUCHAKOUR | Prénom(s) Larbi | Nom marital | % de détention 50,0000 | Nb de parts ou actions 50,00

Naissance : Date 14/04/1973 | N° Département 99 | Commune | Pays Maroc

Adresse : N° 49 | Voie cours du Danube | Code Postal 77700 | Commune SERRIS | Pays France

Titre (2) MR | Nom patronymique SEECHURN | Prénom(s) Sourendranath | Nom marital | % de détention 50,0000 | Nb de parts ou actions 50,00

Naissance : Date 12/12/1956 | N° Département 99 | Commune | Pays Maurice

Adresse : N° 181 | Voie Boulevard Pasteur BAT D1 | Code Postal 94360 | Commune BRY-SUR-MARNE | Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT

Copyright Groupe ISA (2015) ISACOMPTA

N° 11623*15

DGFiP N° 2033-G 2015

cerfa Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.) (7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) [X] Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 300615

N° SIRET : 79937823700017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EVENT PARTNERS ET CONSEIL

ADRESSE (voie) 31 Rue de Vincennes

CODE POSTAL 93100 VILLE MONTREUIL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright Groupe ISA (2015) ISACOMPTA



Identifiant séparateur 1930135006512

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination [illegible] FLEXION 93

N° Identification [illegible]

N° de gestion **2009B03422**

Dépôt N° 1006

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture 2015

Description:

Séparateur généré par [illegible] - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Oui

Centralisation Oui

Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:27

SARL GENIE FLEXION 93
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

BILAN ACTIF

Acte

Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, Brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	40 000		40 000	40 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques Matériel et outillage	64 888	62 023	2 864	6 205
Autres immobilisations corporelles	28 280	16 921	11 358	13 273
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 275		7 275	7 275
TOTAL II	**140 442**	**78 945**	**61 498**	**66 752**
STOCKS ET EN COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	136 056		136 056	153 021
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES (3)				
Clients et Comptes rattachés	391 676	10 256	381 420	447 021
Autres créances	398 727		398 727	447 377
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	71 033		71 033	77 883
Charges constatées d'avance (3)	593		593	562
TOTAL III	**998 085**	**10 256**	**987 829**	**1 125 863**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	**1 138 527**	**89 200**	**1 049 327**	**1 192 615**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

En Euros

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

SARL GENIE FLEXION 93
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

BILAN PASSIF

Capital (Dont versé : 509 622)	509 622	509 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	50 962	50 962
Report à nouveau	52 425	156 785
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	**145 176**	**195 864**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	**758 185**	**913 233**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès d'établissements de crédit		
Concours bancaires courants		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	186 154	144 977
Dettes fiscales et sociales	104 470	133 789
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	519	617
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	**291 142**	**279 382**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**1 049 327**	**1 192 615**
(1) Dont à moins d'un an	291 142	279 382

SARL GENIE FLEXION 93
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	1 116 084	60	1 116 144	1 065 086
Production vendue de Biens				
Production vendue de Services	620 019	52	620 071	696 775
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**1 736 103**	**112**	**1 736 215**	**1 761 861**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 513	9 591
Autres produits			784	1 015
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**1 742 512**	**1 772 468**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises			261 058	276 595
Variation de stock (marchandises)			16 965	14 244
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 731	7 312
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			649 205	565 521
Impôts, taxes et versements assimilés			11 101	13 996
Salaires et traitements			439 202	439 698
Charges sociales			165 256	165 637
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 587	6 649
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 597	6 085
Dotations aux provisions				
Autres charges			1 541	4 716
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**1 561 245**	**1 500 454**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**181 267**	**272 013**
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SARL GENIE FLEXION 93
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)	11 542	12 155
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		20
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	**11 542**	**12 175**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI		
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**11 542**	**12 175**
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	**192 810**	**284 188**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	452	520
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
TOTAL VII	**452**	**520**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	49	12 880
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	310	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	**359**	**12 880**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**93**	**12 360-**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	47 727	75 964
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	**1 754 507**	**1 785 162**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**1 609 331**	**1 589 298**
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**145 176**	**195 864**

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SARL GENIE FLEXION 93
44 Rue De Lisbonne
Z I Dé La Poudrette
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

ANNEXE DU 01/04/2014 AU 31/03/2015

EUROTEC BK
4 Avenue Sainte Foy

93220 GAGNY

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture x

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales x
Permanence ou changement de méthodes x
Informations complémentaires (CICE) x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations x
Etat des amortissements x
Etat des provisions x
Etat des échéances des créances et des dettes x
Composition du capital social x
Fonds commercial x
Evaluation des immobilisations corporelles x
Evaluation des amortissements x
Créances immobilisées x
Evaluation des matières et marchandises x
Dépréciation des stocks et en cours x
Evaluation des créances et des dettes x
Produits à recevoir x
Charges à payer x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2014 au 31/03/2015

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

N/A ou N/S

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

N/A ou N/S

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 24 779€. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Conformément aux dispositions légales, le CICE imputé au cours de l'exercice sur la liquidation d'impôt a été affecté aux investissements et financement du BFR.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SARL GENIE FLEXION 93
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

ANNEXE

Exercice du 01/04/2014 au 31/03/2015

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	40 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	64 888		
Installations générales agencements aménagements divers	23 881		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 649		1 643
TOTAL	92 417		1 643
Prêts, autres immobilisations financières	7 275		
TOTAL	7 275		
TOTAL GENERAL	139 692		1 643

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			40 000	40 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			64 888	64 888
Installations générales agencements aménagements divers			23 881	23 881
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		893	4 399	4 399
TOTAL		893	93 167	93 167
Prêts, autres immobilisations financières			7 275	7 275
TOTAL			7 275	7 275
TOTAL GENERAL		893	140 442	140 442

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	58 683	3 340		62 023
Installations générales agencements aménagements divers	11 201	2 599		13 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 056	648	583	3 122
TOTAL	72 940	6 587	583	78 945
TOTAL GENERAL	72 940	6 587	583	78 945

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 340				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 599				
Matériel de bureau informatique mobilier	648				
TOTAL	6 587				
TOTAL GENERAL	6 587				

SARL GENIE FLEXION 93
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

ANNEXE

Exercice du 01/04/2014 au 31/03/2015

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	9 475	5 597	4 816		10 256
TOTAL	9 475	5 597	4 816		10 256
TOTAL GENERAL	9 475	5 597	4 816		10 256
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 597	4 816		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 275	0	7 275
Clients douteux ou litigieux	5 947	5 947	
Autres créances clients	385 729	385 729	
Impôts sur les bénéfices	53 020	53 020	
Taxe sur la valeur ajoutée	35 829	35 829	
Divers état et autres collectivités publiques	6 024	6 024	
Groupe et associés	303 462	303 462	
Débiteurs divers	393	393	
Charges constatées d'avance	593	593	
TOTAL	798 270	790 995	7 275

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	186 154	186 154		
Personnel et comptes rattachés	34 475	34 475		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 861	44 861		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 972	20 972		
Autres impôts taxes et assimilés	4 162	4 162		
Autres dettes	519	519		
TOTAL	291 142	291 142		

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	0.0100	50 962 200			50 962 200

ANNEXE

Exercice du 01/04/2014 au 31/03/2015

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	40 000			40 000	
Total	40 000			40 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Créances immobilisées

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°; PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

SARL GENIE FLEXION 93
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

ANNEXE

Exercice du 01/04/2014 au 31/03/2015

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	27 074
Autres créances	6 117
Total	33 191

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 569
Dettes fiscales et sociales	53 117
Autres dettes	8
Total	185 694

GENIE FLEXION 93
Société à responsabilité limitée
Au capital de 509 622 euros
Siège social : 44 allée de Lisbonne
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS
512772096 RCS BOBIGNY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 SEPTEMBRE 2015

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2015

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 145 176,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	145 176,00 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau :	52 425,00 euros
Soit un bénéfice distribuable de :	197 601,00 euros
A titre de dividendes aux associés	150 000,00 euros
Soit 0,029 euro par part	
Le solde	47 601,00 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 47 601 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2015 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 0,029 euro.

Nous informons l'Assemblée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

Le dividende en numéraire serait mis en paiement au siège social à compter de ce jour (et au plus tard le 30 novembre 2015), diminué du montant des prélèvements sociaux directement versés par la société, s'élevant à 15,5 %, ainsi que, le cas échéant, du prélèvement forfaitaire ci-dessus rappelé.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

DS

Exercice clos le 31 mars 2012 :

200 000,00 euros, soit 0,039 euro par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 0,039 euro

Exercice clos le 31 mars 2013 :

200 000,00 euros, soit 0,039 euro par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 0,039 euro

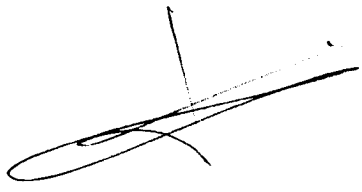
Exercice clos le 31 mars 2014 :

300 224,00 euros, soit 0,059 euro par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 0,059 euro

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance
Monsieur David SARNY





Identifiant séparateur 1930135006513

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination [illegible]

N° Identification [illegible]

N° de gestion **2014B02635**

Dépôt N° 1007

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture 2014

Description:

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Oui

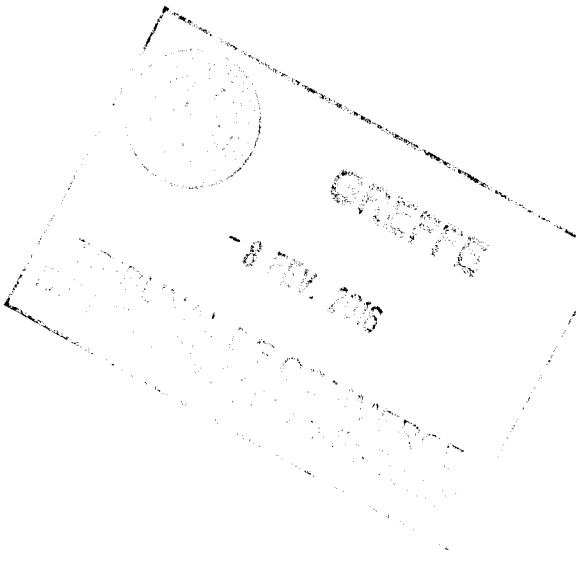
Centralisation Oui

Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:27

1007



SAS SMOOOVEBOX

1 CCAL DE LA TOUR

93120 LA COURNEUVE

Etats Financiers

du 01/03/2014 au 31/12/2014

BDO

Sommaire

Comptes Annuels 2

Compte de résultat 3

Bilan actif 5

Bilan passif 6

Compte de résultat

Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	34 410
Chiffre d'affaires net	**34 410**
Dont à l'exportation et livraisons intracomm.	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	
Autres produits	1
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats matières premières et autres approvts	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	33 853
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements et dépréciations:	
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	457
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	
Autres charges	2 433
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 332
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	
Produits financiers	
De participation (3)	
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de placement	
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciat. et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-2 332

Compte de résultat (suite)

Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	55
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-55
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
BENEFICE OU PERTE	-2 387

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Bilan actif

Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 706	457	3 249
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 500		1 500
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	6 075		6 075
Autres créances	2 927		2 927
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	16 810		16 810
Charges constatées d'avance (3)			
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL GENERAL	31 017	457	30 560
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Bilan passif

Capital	1 750
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 387
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 230
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 342
Dettes fiscales et sociales	4 625
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance (1)	
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	30 560
(1) Dont à plus d'un an (a)	
(1) Dont à moins d'un an (a)	31 197
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

SAS SMOOVEBOX

1 CCAL DE LA TOUR

93120 LA COURNEUVE

Etats Financiers

du 01/03/2014 au 31/12/2014

BDO

Sommaire

Comptes Annuels **2**

Compte de résultat 3

Bilan actif 5

Bilan passif 6

Compte de résultat

	31/12/2014
Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	34 410
Chiffre d'affaires net	**34 410**
Dont à l'exportation et livraisons intracomm.	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	
Autres produits	
Total produits d'exploitation (I)	34 410
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats matières premières et autres approvts	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	33 853
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements et dépréciations:	
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	457
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	
Autres charges	2 433
Total charges d'exploitation (II)	36 742
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 332
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	
Produits financiers	
De participation (3)	
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de placement	
Total produits financiers (V)	
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciat. et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	
Total charges financières (VI)	
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-2 332

Compte de résultat (suite)

	31/12/2014
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	55
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	
Total charges exceptionnelles (VIII)	55
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-55
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
Total des produits (I+III+V+VII)	34 410
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	36 797
BENEFICE OU PERTE	-2 387
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2014
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 706	457	3 249
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 500		1 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 206	457	4 749
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	6 075		6 075
Autres créances	2 762		2 762
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	16 810		16 810
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	25 647		25 647
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL GENERAL	30 853	457	30 396
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Bilan passif

	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES	
Capital	1 750
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 387
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-637
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 230
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 342
Dettes fiscales et sociales	4 461
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	31 033
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	30 396
(1) Dont à plus d'un an (a)	
(1) Dont à moins d'un an (a)	31 033
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

S.A.S. au capital de 1750 €
smOOOveBOX
Siège social : 1, Centre commercial de la Tour -- 93120 COURNEUVE
RCS BOBIGNY 801 213 083

RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA PRESIDENCE LE 29 MAI 2015 SUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2014 PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2015

Mesdames, Messieurs les Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2014 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et la gestion dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la règlementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RESULTAT - AFFECTATION

1 - Examen des comptes et résultats :

Nous précisons que l'exercice, clos au 31/12/2014, a eu une durée de 10 mois.

Nous avons réalisé un chiffre d'affaires net hors taxes de 34 411 €.

Les produits d'exploitation sont constitués par les ventes de services pour 34 411 €

Le total des charges d'exploitation de l'exercice, 36 743 €, ce qui détermine un résultat d'exploitation bénéficiaire de 2 332 €.

Compte tenu d'une charge exceptionnelle de 55€, la perte nette s'élève à 2387€.

L'analyse des postes du bilan révèle principalement :

- le total de l'actif circulant de 25 811€ est ventilé comme suit :
 * des créances pour 7 008 €,
 * de la trésorerie pour 16 810 €,
 * d'autres créances pour 1 994 € ;
- les dettes s'élèvent à 31 197 € ainsi ventilées :
 * comptes courants associés pour 12 230 €,
 * dettes fournisseurs pour 14 342€,
 * autres dettes pour 4 625€,

*2 - **Evolution prévisible et évènements importants depuis la clôture** :*

L'année 2014, étant notre premier exercice, les charges ont été plus importantes que le chiffre d'affaires réalisé. Le prochain exercice s'annoncent plutôt bénéficiaire compte tenu du portefeuille clients en sus et des charges plus ou moins importantes.

*3 - **Activités en matière de recherche et de développement** :*

Néant.

*4 - **Prises de participation et activités des filiales** :*

Néant.

*5 - **Montant des charges et dépenses somptuaires ainsi que de l'impôt correspondant (articles 39-4 et 223 quater du C.G.I.)** :*
Néant.

*6 - **Dividendes versés au cours des trois derniers exercices** :*

Néant.

*7 - **Proposition d'affectation du résultat** :*

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 2387€ et nous vous proposons également d'approuver l'affectation de la perte en report à nouveau.

Après avoir répondu aux questions que vous voudrez bien nous poser, nous vous demanderons, au bénéfice des explications qui vous seront fournies, d'approuver les résolutions qui vous sont proposées et de bien vouloir donner quitus à votre président.

LE PRESIDENT



SMOOOVEBOX
Société par actions simplifiée au Capital de 1750 €
Siège Social : 1, Centre commercial de la Tour
93120-COURNEUVE

801 213 083 R.C.S BOBIGNY___

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille quinze le trente juin, à neuf heures, les associés de la Société SAS SMOOOVEBOX, société par actions simplifiées au capital de 1750 €, se sont réunis au siège social en assemblée, sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

..../....

QUATRIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'assemblée générale des associés décide d'affecter la perte de 2387€ en report à nouveau.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés

..../....

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

smOOOveBOX

Société par actions simplifiée au Capital de **1750 €**

Siège Social : 1, Centre commercial de la Tour

93120-COURNEUVE

801 213 083 R.C.S BOBIGNY

—

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2015

—

L'an deux mille quinze le trente juin, à neuf heures, les associés de la Société **SAS smOOOveBOX,** société par actions simplifiées au capital de 1750 €, se sont réunis au siège social en assemblée, sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Etaient présents :

Monsieur Sharif HASSAN

Demeurant 1575 actions

Madame Jacqueline LAMBERT

Titulaire de 87.5 actions

Monsieur Christophe WEDEUX

Titulaire de 87.5 actions

L'assemblée est présidée par Monsieur Sharif HASSAN, en sa qualité de Président de la société.

Madame Jacqueline LAMBERT est désignée comme secrétaire.

Le président constate que les actionnaires présents, représentés possèdent ensemble 1750 actions. En conséquence, le quorum est atteint, l'assemblée est habilitée à voter toutes les décisions à l'ordre du jour.

Le président constate que tous les associés ont été régulièrement convoqués et que tous les documents et informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause ont été communiqués à chacun des associés dans le respect des dispositions statutaires et de la loi ; les associés lui en donne acte.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'assemblée :

- la copie et les récépissés postaux des lettres de convocation adressées aux associés,
- la feuille de présence de l'assemblée, les pouvoirs et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014,
- le rapport de gestion du président auquel sont annexés les documents prescrits par la loi,
- le rapport du Président les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce,
- le texte des projets de résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture et Approbation du rapport du président sur la marche de la société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2014 ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice ;
- Rapport du Président sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce et approbation desdites conventions ;
- Approbation des comptes ;
- Quitus au Président ;
- Affectation des résultats ;
- Rémunération du Président ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis lecture est donnée du rapport du président sur la marche de la société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2014 et du rapport général du commissaire aux comptes sur la certification des comptes sociaux.

Cette lecture terminée, le président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du certifiant les comptes sociaux, approuve lesdits rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions passées entre la société et le président ou associés et statuant sur ce rapport approuve chacune des conventions intervenues.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité étant précisé que les associés intéressés n'ont pas pris part au vote.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2014 tels qu'ils lui sont présentés et qui font apparaître une perte net de 2387 €.

En conséquence, l'assemblée donne au président quitus entier et sans réserves de sa gestion pour l'exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'assemblée générale des associés décide d'affecter la perte de 2387€ en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés

CINQIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide approuve la rémunération de le président qui s'est élevée à 0 € brut sur l'exercice social ainsi que le remboursement sur justificatif des frais de déplacement et de la prise en charge des prévoyances et mutuelles.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

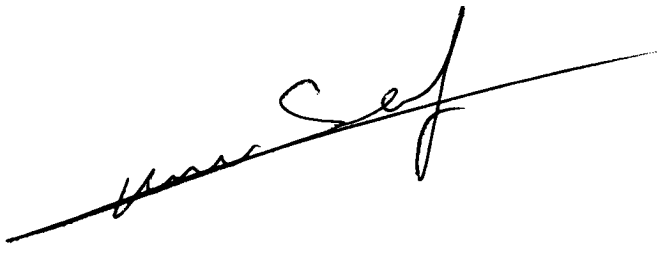
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 h 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La secrétaire



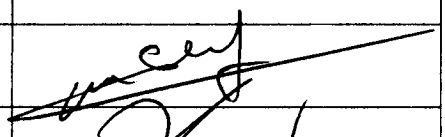
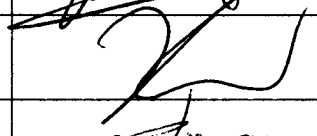
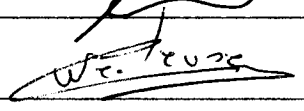
Le président



SmOOOveBOX
Société par actions simplifiée au Capital de 1750 €
Siège Social : 1, Centre commercial de la Tour
93120-COURNEUVE

801 213 083 R.C.S BOBIGNY

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2015

Actionnaires	Nombre D'Actions	signatures
Monsieur Sharif HASSAN	1575	
Madame Jacqueline LAMBERT	87,5	
Monsieur Christophe WEDEUX	87,5	
TOTAL	1750	



Identifiant séparateur 1930135006514

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination SAI [illegible]

N° Identification **529**[illegible]

N° de gestion **2011B00308**

Dépôt N° **1008**

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture **201**[illegible]

Description

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Oui

Centralisation Oui

Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:27

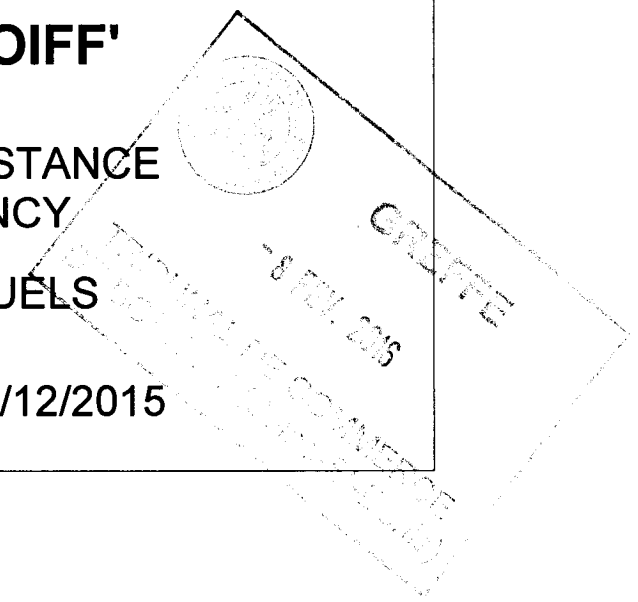
1005

SARL NINA COIFF'

95 AV DE LA RESISTANCE
93340 LE RAINCY

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2015 au 31/12/2015



CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Bilan simplifié

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial	156 820		156 820	156 820	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	53 960	26 146	27 814	34 406	- 6 592
Immobilisations financières	4 342		4 342	4 342	
ACTIF IMMOBILISE	**215 122**	**26 146**	**188 976**	**195 568**	**- 6 592**
Actif circulant					
Matières premières, appro. en cours de production	1 030		1 030	1 515	- 485
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	220		220	800	- 580
Autres créances	5 169		5 169	4 909	260
Valeurs mobilières de placement					
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	7 210		7 210	8 183	- 973
Caisse					
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT	**13 629**		**13 629**	**15 407**	**- 1 778**
TOTAL GENERAL ACTIF	**228 751**	**26 146**	**202 605**	**210 975**	**- 8 370**

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000)	2 000	2 000	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	200	200	
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	2 142	1 250	892
Résultat de l'exercice	10 786	892	9 894
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	**15 128**	**4 342**	**10 786**
Dettes			
Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes assimilées	44 882	65 418	- 20 536
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	12 170	13 579	- 1 409
Autres dettes	130 425	127 636	2 789
Produits constatés d'avance			
DETTES	**187 477**	**206 633**	**- 19 156**
TOTAL GENERAL PASSIF	**202 605**	**210 975**	**- 8 370**

Compte de résultat simplifié

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation	%
	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services		102 457	96 760	5 697	5,89
Chiffres d'affaires Nets		**102 457**	**96 760**	**5 697**	**5,89**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue		1 000	1 000		0,00
Autres Produits		1 206	1 480	- 274	-18,51
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		**104 663**	**99 239**	**5 424**	**5,47**
Achats marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières et autres approvisionnement		6 877	8 492	- 1 615	-19,02
Variation stock matières premières et autres approv.		485	103	382	370,87
Autres achats et charges externes		24 603	24 115	488	2,02
Impôts, taxes et versements assimilés		2 514	2 734	- 220	-8,05
Rémunérations du personnel		44 242	45 716	- 1 474	-3,22
Charges sociales		6 684	7 627	- 943	-12,36
Dotations aux amortissements		6 592	6 888	- 296	-4,30
Dotations aux provisions					
Autres charges		315	3	312	N/S
Total des charges d'exploitation		**92 311**	**95 677**	**- 3 366**	**-3,52**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**12 352**	**3 563**	**+ 8 789**	**246,67**
Produits financiers					
Produits exceptionnels					
Charges financières		2 275	2 902	- 627	-21,61
Charges exceptionnelles		90	302	- 212	-70,20
Résultat avant participation et IS		**9 986**	**359**	**9 627**	**N/S**
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices		-800	-533	- 267	50,09
Total des Produits		**104 663**	**99 239**	**5 424**	**5,47**
Total des charges		**93 877**	**98 347**	**- 4 470**	**-4,55**
RESULTAT NET		**10 786**	**892**	**+ 9 894**	**N/S**
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

SARL NINA COIFF'

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2015 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2014 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 202 604,73 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 10 786,38 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/01/2016 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPATBILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), d'un montant de 2 773 Euros en 2015.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : Amélioration des capitaux propres de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de leur fonds de roulement : 2 773 Euros.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 156 820 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	156 820		156 820	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	**156 820**		**156 820**	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 215 122 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	156 820			156 820
Immobilisations corporelles	53 960			53 960
Immobilisations financières	4 342			4 342
TOTAL	**215 122**			**215 122**

Amortissements et provisions d'actif = 26 146 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	19 554	6 592		26 146
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**19 554**	**6 592**		**26 146**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	156 820	0	156 820	Non amortiss.
Materiel	32 485	16 225	16 260	de 3 à 8 ans
Agencements	19 765	8 211	11 554	de 7 à 8 ans
Materiel info et bureau	1 710	1 710	0	3 ans
TOTAL	**210 780**	**26 146**	**184 634**	

Etat des créances = 9 699 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 310		4 310
Actif circulant & charges d'avance	5 389	5 389	
TOTAL	**9 699**	**5 389**	**4 310**

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 2 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	20,00	2 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**100**	**20,00**	**2 000**

Etat des dettes = 187 477 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	44 882	21 182	23 699	
Dettes financières diverses	14 753	14 753		
Fournisseurs	12 170	12 170		
Dettes fiscales & sociales	14 323	14 323		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	101 349	101 349		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**187 477**	**163 777**	**23 699**	

Charges à payer par postes du bilan = 5 613 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	618
Dettes fiscales & sociales	4 995
Autres dettes	
TOTAL	**5 613**

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 102 457 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	102 457	100,00 %
TOTAL	**102 457**	**100.00 %**

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -800 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	12 352	-800	13 152
Résultat financier	-2 275		-2 275
Résultat exceptionnel	-90		-90
Participation des salariés			
TOTAL	**9 986**	**-800**	**10 786**

Accroissements et allégements de la dette future d'impôts

Accroissements et allégements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allégements		
Provis. non déduct. L'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables	816	
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	**816**	

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	
TOTAL	**3**	**0**

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 5 613 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs far(40810000)	*618*
TOTAL	**618**

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov conges payes(42820000)	*3 985*
Cs/prov conges payes(43820000)	*598*
Etat cap(44860000)	*412*
TOTAL	**4 995**

NINA COIFF'
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2 000 Euros
Siège social : 95 Avenue de la Résistance
(93340) LE RAINCY
RCS BOBIGNY B 529 588 972

--*-*-*

RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 19 JANVIER 2016

--*-*-*

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et à nos statuts, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice 2015, clos le 31 Décembre 2015.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Pour situer l'activité de notre Société, nous soulignons ce qui suit :

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 102 457 Euros, soit une augmentation de 6 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 12 352 Euros.

Les charges d'exploitation comprennent les dotations aux amortissements pour 6 592 Euros.

L'actif immobilisé, déduction faite des amortissements, s'élève à 188 976 Euros.

Les capitaux propres, compte tenu du résultat de l'exercice en instance d'affectation, s'élèvent à 15 128 Euros.

Les dettes se totalisent à 187 477 Euros.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de répartir le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à ***10 786,38 E***, de la manière suivante :

■ Report à Nouveau	10 786,38 E
TOTAL	**10 786,38 E**

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons

qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

CONVENTIONS

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre Société ne détient pas de participation dans une autre Société.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE - PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons maintenir le chiffre d'affaires sur l'exercice en cours afin de réaliser un bénéfice.

DIVERS

La Société n'a pas effectué de frais de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettons à votre approbation.

La Gérance vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions qu'elle propose.

LE GERANT



NINA COIFF'
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2 000 Euros
Siège social : 95 Avenue de la Résistance
(93340) LE RAINCY
RCS BOBIGNY B 529 588 972

--*-*-*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 19 JANVIER 2016

L'an deux mil seize,
Le Mardi 19 Janvier,
A 10 heures,

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée « NINA COIFF' », SARL au capital de 2 000 Euros, dont le siège social est à LE RAINCY (93340)- 95 Avenue de la Résistance, se sont réunis audit siège.

La séance est présidée par Monsieur Serge DE BARRAU, Gérant.

Sont présents :

■ Madame SAVY Ghyslaine, propriétaire de 51 parts sociales	51 parts
■ Mademoiselle Julie SAVY, propriétaire de 23 parts sociales	23 parts
■ La SARL SDB Finance, représentée par Monsieur Serge DE BARRAU, propriétaire de 26 parts sociales	26 parts
TOTAL DES PARTS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL	**100 parts**

L'Assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par les textes en vigueur ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

3) Affectation du résultat,

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 s'élevant à ***10 786,38 E,*** de la manière suivante :

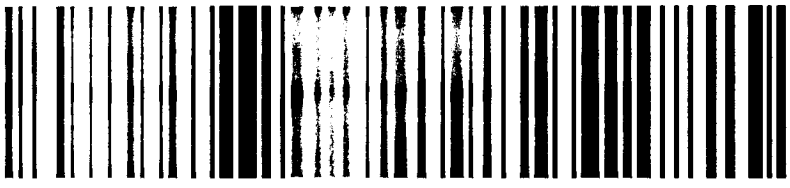
■ Report à Nouveau	10 786,38 E
TOTAL	**10 786,38 E**

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
La Gérance,





Identifiant séparateur 1930135006515

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination SA[illegible]RONIQUE

N° Identification **3211**[illegible]

N° de gestion **1990B03129**

Dépôt N° **1009**

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture **201**[illegible]

Description:

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Oui

Centralisation Oui

Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:28

COMPTES ANNUELS 2015

Période du 01/01/2015 au 31/07/2015

SARL DB ELECTRONIQUE

26 rue LOUIS AMPERE
93330 NEUILLY SUR MARNE

Siret : 32110355800037
APE : 4669B

SARL CASSIN & ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable inscrite à l'Ordre de la Région Parisienne

65 Rue Saint Louis - 93250 VILLEMOMBLE - SIRET : 48786664200035 - Tél. 01 45 28 03 07

Sommaire

1. Comptes annuels	**2**
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
2. Détail des comptes	**7**
Détail du Bilan actif	8
Détail du Bilan passif	9
Compte de résultat détaillé	10
Soldes intermédiaires de Gestion - Production	13

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société

SARL DB ELECTRONIQUE

Pour l'exercice du 01 janvier 2015 au 31 juillet 2015

Conformément à notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 4 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	284 272
Chiffre d'affaires	335 191
Résultat net comptable (Bénéfice)	**1 297**

Ils ont été établis à partir des documents et des informations que vous nous avez fournis.

Nous vous précisons que nous n'avons pas procédé au contrôle de la matérialité des opérations, ni à la vérification des existants, en particulier pour ce qui concerne les immobilisations, les stocks et la caisse.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Fait à VILLEMOMBLE
Le 16 novembre 2015

Signature de l'expert comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2015	Net 31/12/2014
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	8 506	8 506		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 515		2 515	2 515
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**11 021**	**8 506**	**2 515**	**2 515**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	67 404	20 259	47 145	67 410
Avances et acomptes versés sur commande	**3 903**		**3 903**	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	136 223		136 223	118 516
Autres créances	11 680		11 680	17 843
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	79 253		79 253	96 506
Charges constatées d'avance (3)	3 552		3 552	401
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**302 015**	**20 259**	**281 756**	**300 676**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**313 036**	**28 765**	**284 272**	**303 191**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/07/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES		
Capital	73 696	70 218
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	40 762	40 762
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 022	7 022
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	23 849	27 327
Report à nouveau	59 446	63 070
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**1 297**	**-3 624**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**206 072**	**204 775**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		10 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 844	78 120
Dettes fiscales et sociales	6 682	10 296
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 674	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**78 200**	**98 416**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**284 272**	**303 191**
(1) Dont à plus d'un an (a)		98 416
(1) Dont à moins d'un an (a)	78 200	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/01/15 au 31/07/15 7 mois	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	333 890	524 264
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 302	3 462
Chiffre d'affaires net	**335 191**	**527 725**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	4 600	3
Total produits d'exploitation	**339 791**	**527 729**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	242 858	420 251
Variation de stock (m/ses)	4 605	-3 894
Achats de m.p & aut.approv.	939	1 481
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	26 583	42 597
Impôts, taxes et vers. assim.	1 268	3 047
Salaires et Traitements	32 323	49 331
Charges sociales	10 814	13 937
Amortissements et provisions	20 259	4 600
Autres charges		
Total charges d'exploitation	**339 650**	**531 350**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**142**	**-3 621**
Opérations en commun		
Produits financiers		
Charges financières	**82**	**3**
RESULTAT FINANCIER	**-82**	**-3**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**60**	**-3 624**
Produits exceptionnels	**1 891**	
Charges exceptionnelles	**653**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**1 238**	
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE	**1 297**	**-3 624**

Détail des comptes

Détail du Bilan actif

	du 01/01/15 au 31/07/15 7 mois	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Immobilisations corporelles				
218300 - Matériel de bureau & infor.	*3 107,93*	*3 107,93*		
218400 - Mobilier	*5 397,76*	*5 397,76*		
281830 - AMORT.MAT.BUREAU .INF	*-3 107,93*	*-3 107,93*		
281840 - AMORT MOBILIER BUREAU	*-5 397,76*	*-5 397,76*		
Immobilisations financières				
275150 - DEP GARANTIE LUTIN MOTIN	*2 515,41*	*2 515,41*		
	2 515,41	2 515,41		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 515,41**	**2 515,41**		
Stocks matières premières & marchandises				
370000 - Stock de marchandises	*67 404,26*	*72 009,69*	*-4 605,43*	*-6,40*
397000 - PROVISION POUR DEPRECIATION	*-20 259,03*	*-4 600,00*	*-15 659,03*	*340,41*
	47 145,23	67 409,69	-20 264,46	-30,06
Avances et acomptes versés				
409100 - Frs avances & acomptes/comm.	*3 902,61*		*3 902,61*	
	3 902,61		3 902,61	
Clients				
411100 - CLIENTS	*136 222,96*	*118 516,26*	*17 706,70*	*14,94*
	136 222,96	118 516,26	17 706,70	14,94
Autres créances				
423000 - TICKETS RESTAURANT	*752,00*	*128,00*	*624,00*	*487,50*
444000 - Etat impôts sur les bénéfices	*5 916,00*	*3 000,00*	*2 916,00*	*97,20*
445660 - TVA déductible s/aut.biens et scs	*1 180,03*	*77,57*	*1 102,46*	*NS*
445712 - TVA collectée à 20%	*239,36*	*191,75*	*47,61*	*24,83*
445830 - Remboursement de T.C.A. dem.	*2 372,00*	*896,00*	*1 476,00*	*164,73*
445860 - T.C.A./fact. non parvenues	*1 220,82*	*633,40*	*587,42*	*92,74*
448700 - Etat produits à recevoir		*2 916,00*	*-2 916,00*	*-100,00*
455300 - COMPTE COURANT AFMP		*10 000,00*	*-10 000,00*	*-100,00*
	11 680,21	17 842,72	-6 162,51	-34,54
Disponibilités				
512100 - CREDIT LYONNAIS	*78 981,45*	*95 059,32*	*-16 077,87*	*-16,91*
512400 - LCL en USD	*271,59*	*1 446,71*	*-1 175,12*	*-81,23*
	79 253,04	96 506,03	-17 252,99	-17,88
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**278 204,05**	**300 274,70**	**-22 070,65**	**-7,35**
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	*3 552,25*	*400,95*	*3 151,30*	*785,96*
	3 552,25	400,95	3 151,30	785,96
TOTAL COMPTES DE REGULARISATIO	**3 552,25**	**400,95**	**3 151,30**	**785,96**
TOTAL ACTIF	**284 271,71**	**303 191,06**	**-18 919,35**	**-6,24**

Détail du Bilan passif

	du 01/01/15 au 31/07/15 7 mois	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Capital				
101000 - CAPITAL	*73 696,00*	*70 218,08*	*3 477,92*	*4,95*
	73 696,00	70 218,08	3 477,92	4,95
Réserves				
104100 - Primes d'émission	*40 761,53*	*40 761,53*		
106110 - Réserve légale proprem. dite	*7 021,81*	*7 021,81*		
106810 - Réserve de propre assureur.	*23 849,41*	*27 327,33*	*-3 477,92*	*-12,73*
110000 - Report à nouveau (SC)	*59 445,90*	*63 069,71*	*-3 623,81*	*-5,75*
	131 078,65	138 180,38	-7 101,73	-5,14
Résultat de l'exercice	1 297,34	-3 623,80	4 921,14	-135,80
TOTAL RESSOURCES PROPRES	**206 071,99**	**204 774,66**	**1 297,33**	**0,63**
DETTES				
Emprunts et dettes financières diverses				
455101 - COMPTE COURANT DOGUET		*4 000,00*	*-4 000,00*	*-100,00*
455102 - COMPTE COURANT PIERQUAIN		*6 000,00*	*-6 000,00*	*-100,00*
		10 000,00	-10 000,00	-100,00
Fournisseurs				
401100 - FOURNISSEURS	*59 811,12*	*74 640,29*	*-14 829,17*	*-19,87*
408100 - Frs factures non parvenues	*9 032,95*	*3 480,00*	*5 552,95*	*159,57*
	68 844,07	78 120,29	-9 276,22	-11,87
Dettes fiscales & sociales				
428200 - Dettes prov/congés payés	*1 728,34*	*2 201,37*	*-473,03*	*-21,49*
431000 - Cotis. sécurité sociale	*2 919,02*		*2 919,02*	
431200 - Urssaf & Pole Emploi		*5 304,00*	*-5 304,00*	*-100,00*
437310 - Cotis. cais. retr. non cadre/CIRSIC	*370,50*	*1 171,00*	*-800,50*	*-68,36*
437340 - Cotisation Prévoyance/TA/NOVALIS	*16,34*	*52,00*	*-35,66*	*-68,58*
438200 - Charges sociales sur congés à payer	*436,08*	*646,34*	*-210,26*	*-32,53*
447220 - TAXE D'APPRENTISSAGE		*331,00*	*-331,00*	*-100,00*
447230 - ETAT DE FORMATION CONTINUE		*320,40*	*-320,40*	*-100,00*
448600 - Etat charges à payer	*1 211,27*	*270,00*	*941,27*	*348,62*
	6 681,55	10 296,11	-3 614,56	-35,11
Autres dettes				
419800 - R.R.R. à accorder	*2 674,10*		*2 674,10*	
	2 674,10		2 674,10	
TOTAL DETTES	**78 199,72**	**98 416,40**	**-20 216,68**	**-20,54**
TOTAL	**284 271,71**	**303 191,06**	**-18 919,35**	**-6,24**

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/15 au 31/07/15 7 mois	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
707100 - VENTE INTRACOMMUNAUTAIRE	*46 619,00*	*50 798,95*	*-4 179,95*	*-8,23*
707101 - Vente France	*137 505,13*	*258 074,32*	*-120 569,19*	*-46,72*
707200 - VENTE EXPORTATION	*149 765,45*	*215 390,25*	*-65 624,80*	*-30,47*
	333 889,58	524 263,52	-190 373,94	-36,31
Production vendue (services)				
708500 - Ports & frais acces. facturés	*1 301,85*	*3 461,96*	*-2 160,11*	*-62,40*
	1 301,85	3 461,96	-2 160,11	-62,40
Chiffre d'affaires net	**335 191,43**	**527 725,48**	**-192 534,05**	**-36,48**
Autres produits				
758000 - Produits divers gestion courante	*0,02*	*3,32*	*-3,30*	*-99,40*
781730 - Rept/prov.dép.stocks en cours	*4 600,00*		*4 600,00*	
	4 600,02	3,32	4 596,70	NS
Total Produits d'exploitation	**339 791,45**	**527 728,80**	**-187 937,35**	**-35,61**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
607100 - ACHAT DE MARCHANDISES	*173 132,63*	*244 634,72*	*-71 502,09*	*-29,23*
607101 - ACHAT INTRACOMMUNAUTAIRE	*49 862,51*	*114 807,68*	*-64 945,17*	*-56,57*
607102 - Achats internationaux	*19 862,84*	*60 808,29*	*-40 945,45*	*-67,34*
	242 857,98	420 250,69	-177 392,71	-42,21
Variation de stock (m/ses)				
603700 - Var/stocks de marchandises	*4 605,43*	*-3 893,78*	*8 499,21*	*-218,28*
	4 605,43	-3 893,78	8 499,21	-218,28
Achats de m.p & aut.approv.				
602250 - Fournitures de bureau	*425,92*	*827,34*	*-401,42*	*-48,52*
602610 - Emballages perdus	*513,36*	*653,28*	*-139,92*	*-21,42*
	939,28	1 480,62	-541,34	-36,56
Autres achats & charges externes				
606100 - Fournitures non stockables	*610,06*	*833,00*	*-222,94*	*-26,76*
606300 - Fourn. d'entr. petit équip.	*1 069,17*	*112,87*	*956,30*	*847,26*
613200 - Locations immobilières	*8 896,74*	*14 799,13*	*-5 902,39*	*-39,88*
613500 - Locations mobilières	*118,01*	*-1 145,05*	*1 263,06*	*-110,31*
614000 - Charges loc. & de co-propr.	*1 093,61*	*1 874,76*	*-781,15*	*-41,67*
616100 - Assurances multirisques	*433,30*	*726,06*	*-292,76*	*-40,32*
616400 - Assurances risques d'exploit.	*138,74*	*237,84*	*-99,10*	*-41,67*
622100 - Commissions courtages/achats	*156,55*	*127,19*	*29,36*	*23,08*
622200 - Commissions courtages/ventes		*373,00*	*-373,00*	*-100,00*
622600 - Honoraires	*1 760,19*	*3 030,00*	*-1 269,81*	*-41,91*
622700 - Frais d'actes & contentieux	*3,25*	*11,30*	*-8,05*	*-71,24*
624100 - Transports/achats	*2 047,63*	*4 170,54*	*-2 122,91*	*-50,90*
624200 - Transports/ventes	*7 586,42*	*9 144,98*	*-1 558,56*	*-17,04*
624700 - FRAIS KM		*387,76*	*-387,76*	*-100,00*
625100 - Voyages & déplacements	*12,00*	*671,38*	*-659,38*	*-98,21*

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/15 au 31/07/15 7 mois	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
625700 - Réceptions	*75,27*	*1 900,99*	*-1 825,72*	*-96,04*
626100 - PORTABLE	*1 527,76*	*2 791,37*	*-1 263,61*	*-45,27*
626200 - INTERNET	*84,30*	*42,45*	*41,85*	*98,59*
626400 - Affranchissement	*342,70*	*691,86*	*-349,16*	*-50,47*
627800 - FRAIS & COMMISSIONS BANCAIRE	*627,41*	*1 815,40*	*-1 187,99*	*-65,44*
	26 583,11	42 596,83	-16 013,72	-37,59
Impôts, taxes et vers. assim.				
631200 - Taxe d'apprentissage	*195,00*	*331,00*	*-136,00*	*-41,09*
631300 - Particip. employ. form. prof.		*267,00*	*-267,00*	*-100,00*
633300 - Particip. employ. form. prof.	*157,58*		*157,58*	
635120 - Taxes foncières		*732,23*	*-732,23*	*-100,00*
635170 - TAXE CFE-CVAE	*824,17*	*1 688,00*	*-863,83*	*-51,17*
635800 - Autres droits (compris JADE)	*91,00*	*29,00*	*62,00*	*213,79*
	1 267,75	3 047,23	-1 779,48	-58,40
Salaires et Traitements				
641100 - Salaires appointements comm.	*29 961,14*	*48 603,84*	*-18 642,70*	*-38,36*
641200 - Congés payés	*-473,03*	*-157,63*	*-315,40*	*200,09*
641400 - Indemnités avantages divers	*2 834,50*	*885,20*	*1 949,30*	*220,21*
	32 322,61	49 331,41	-17 008,80	-34,48
Charges sociales				
645100 - Cotisations URSSAF	*8 237,83*	*12 368,40*	*-4 130,57*	*-33,40*
645310 - Cotisation retraite non cadre	*1 676,11*	*2 809,65*	*-1 133,54*	*-40,34*
645330 - Cotisation Prévoyance Novalis/TA	*78,65*	*132,17*	*-53,52*	*-40,49*
645360 - CHARGES SOC S/ CP	*-210,26*	*-297,66*	*87,40*	*-29,36*
647600 - TICKETS RESTAURANT	*1 032,00*	*1 840,00*	*-808,00*	*-43,91*
649000 - CICE		*-2 916,00*	*2 916,00*	*-100,00*
	10 814,33	13 936,56	-3 122,23	-22,40
Amortissements et provisions				
681730 - Dot/prov. dép.stocks en-cours	*20 259,03*	*4 600,00*	*15 659,03*	*340,41*
	20 259,03	4 600,00	15 659,03	340,41
Autres charges				
658000 - Charges diverses gestion courante	*0,05*	*0,49*	*-0,44*	*-89,80*
	0,05	0,49	-0,44	-89,80
Total Charges d'exploitation	**339 649,57**	**531 350,05**	**-191 700,48**	**-36,08**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**141,88**	**-3 621,25**	**3 763,13**	**-103,92**
Opérations en commun				
Charges financières				
666000 - Pertes de change	*82,19*	*2,55*	*79,64*	*NS*
	82,19	2,55	79,64	NS
RESULTAT FINANCIER	**-82,19**	**-2,55**	**-79,64**	**NS**
RESULTAT COURANT	**59,69**	**-3 623,80**	**3 683,49**	**-101,65**

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/15 au 31/07/15 7 mois	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits exceptionnels				
771000 - PRO EXCEPT GESTION	*1 891,09*		*1 891,09*	
	1 891,09		1 891,09	
Charges exceptionnelles				
671000 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	*653,44*		*653,44*	
	653,44		653,44	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**1 237,65**		**1 237,65**	
BENEFICE OU PERTE	**1 297,34**	**-3 623,80**	**4 921,14**	**-135,80**

Soldes intermédiaires de Gestion - Production

	du 01/01/15 au 31/07/15 7 mois	%	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%
Ventes de marchandises	333 889,58	100,00	524 263,52	100,00
Coût d'achats marchandises vendues	247 463,41	74,12	416 356,91	79,42
MARGE COMMERCIALE	***86 426,17***	***25,88***	***107 906,61***	***20,58***
Production vendue	1 301,85	0,39	3 461,96	0,66
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	***1 301,85***	***0,39***	***3 461,96***	***0,66***
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	**335 191,43**	**100,00**	**527 725,48**	**100,00**
Achats de matières premières et approv.	939,28	0,28	1 480,62	0,28
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	***362,57***	***0,11***	***1 981,34***	***0,38***
MARGE BRUTE GLOBALE	**86 788,74**	**25,89**	**109 887,95**	**20,82**
Autres achats et charges externes	26 583,11	7,93	42 596,83	8,07
VALEUR AJOUTEE	**60 205,63**	**17,96**	**67 291,12**	**12,75**
Impôts, taxes et verst assimilés	1 267,75	0,38	3 047,23	0,58
Charges de personnel	43 136,94	12,87	63 267,97	11,99
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**15 800,94**	**4,71**	**976,92**	**0,18**
Reprises s/ charges et Transferts	4 600,00	1,37		
Autres produits	0,02		3,32	
Dot. amortissements et provisions	20 259,03	6,04	4 600,00	0,87
Autres charges	0,05		0,49	
RESULTAT D'EXPLOITATION	**141,88**	**0,04**	**-3 621,25**	**-0,69**
Charges financières	82,19	0,02	2,55	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**59,69**	**0,02**	**-3 623,80**	**-0,69**
Produits exceptionnels	1 891,09	0,56		
Charges exceptionnelles	653,44	0,19		
Résultat exceptionnel	***1 237,65***	***0,37***		
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 297,34**	**0,39**	**-3 623,80**	**-0,69**

DB ELECTRONIQUE
Z.I. LES CHANOUX
26 RUE LOUIS AMPERE
93330 NEUILLY SUR MARNE
Tél. 01 43 08 73 71 - Fax 01 41 53 60 76
SIRET 321 103 558 00037 - APE 4669B
TVA INTRACOM. FR 00 321 103 558

le 27.1.16

COMPTES ANNUELS 2015

Période du 01/01/2015 au 31/07/2015

SARL DB ELECTRONIQUE

26 rue LOUIS AMPERE
93330 NEUILLY SUR MARNE

Siret : 32110355800037
APE : 4669B

SARL CASSIN & ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable inscrite à l'Ordre de la Région Parisienne

65 Rue Saint Louis - 93250 VILLEMOMBLE - SIRET : 48786664200035 - Tél. 01 45 28 03 07

Sommaire

1. Comptes annuels **2**

Annexe 3

Règles et méthodes comptables *4*

Notes sur le bilan *6*

Autres informations *11*

Comptes annuels



Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL DB ELECTRONIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2015, dont le total est de 284 272 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 297 euros.

L'exercice a une durée de 7 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/07/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/07/2015 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2015 ont été arrêtés conformément aux dispositions du réglement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 506			8 506
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	***8 506***			***8 506***
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 515			2 515
Immobilisations financières	***2 515***			***2 515***
ACTIF IMMOBILISE	**11 021**			**11 021**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 506			8 506
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	***8 506***			***8 506***
ACTIF IMMOBILISE	**8 506**			**8 506**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 153 971 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 515		2 515
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	136 223	136 223	
Autres	11 680	11 680	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 552	3 552	
Total	**153 971**	**151 455**	**2 515**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 73 696,00 euros décomposé en 4 606 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 606	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 606	16,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 78 200 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 844	68 844		
Dettes fiscales et sociales	6 682	6 682		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 674	2 674		
Produits constatés d'avance				
Total	**78 200**	**78 200**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Frs factures non parvenues	9 033
Dettes prov/congés payés	1 728
Charges sociales sur congés à payer	436
Etat charges à payer	1 211
R.R.R. à accorder	2 674
Total	**15 083**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA EDF	86		
CCA LOYER SCP	2 542		
CCA CHARGES LOYER	312		
CCA SWISS LIFE	573		
CCA GRAS SAVOYE	40		
Total	**3 552**		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

27. 1. 16

DB ELECTRONIQUE
Z.I. LES CHANOUX
26 RUE LOUIS AMPERE
93330 NEUILLY SUR MARNE
Tel. 01 43 08 73 71 - Fax 01 41 53 60 76
SIRET 321 103 558 00037 - APE 4669B
TVA INTRACOM. FR 00 321 103 558

Certifié conforme

DB ELECTRONIQUE
Société par actions simplifiée au capital de 73.696 euros
Siège social : 26, rue Louis Ampère
ZI des Chanoux – 93330 NEUILLY SUR MARNE
321 103 558 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2015

Le soussigné, Didier BUTON, gérant, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2015 par l'associée unique, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 juillet 2015, compte tenu de ses activités, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 335.191,43 euros contre un chiffre d'affaires de 527.725,48 euros en 2014, soit une diminution de 36,48% par rapport à celui de l'exercice précédent.

Cela étant, compte tenu de la diminution des charges d'exploitation de 36,08%, le résultat d'exploitation est en progression et ressort à un bénéfice de 142 euros, comme le résultat net, en progression également et qui ressort à un bénéfice de 1.297,34 euros.

Nous rappelons qu'au 31 juillet 2015, 100% du capital social a été acquis par la société GROUPE ATLAS, société à responsabilité limitée au capital de 40.000 euros, dont le siège social est 26, rue Louis Ampère - ZI des Chanoux – 93330 NEUILLY SUR MARNE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 505 140 053 RCS BOBIGNY, que Monsieur Didier BUTON a été nommé en qualité de nouveau gérant et, enfin, le siège social a été transféré au 26, rue Louis Ampère - ZI des Chanoux – 93330 NEUILLY SUR MARNE.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 juillet 2015, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour l'exercice ouvert le 1er août 2015, nous poursuivrons la gestion de nos affaires et faisons tous nos meilleurs efforts pour accroître notre chiffre d'affaires.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre société ne détient aucune filiale et aucune participation.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2015, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 335.191,43 euros contre 527.725,48 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -36,48%.

Les autres produits d'exploitation ressortent à 4.600,02 euros contre 3,32 euros au titre de l'exercice précédent.

Les achats de marchandises et variations de stocks ressortent à 248.402,69 euros contre 417.837,53 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'est élevé à 26.583,11 euros contre 42.596,83 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -37,59%.

Le montant des impôts et taxes s'est élevé à 1.267,75 euros contre 3.047,23 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -58,40%.

Le montant des salaires et traitement s'élève à 32.322,61 euros contre 49.331,41 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -34,48%.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 10.814,33 euros contre 13.936,56 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -22,40%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 339.649,57 euros contre 531.350,05 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de –36,08%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 141,88 euros contre -3.621,25 euros au titre de l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier d'un montant de -82,19 euros, il s'établit à 59,69 euros contre -3.623,80 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu du résultat exceptionnel de 1.237,65 euros et en l'absence d'impôt sur les bénéfices, le résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2015 se solde par un bénéfice de 1.297,34 euros contre une perte de 3.623,80 euros au titre de l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 1.297,34 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice		1.297,34 euros
Majoré du solde du compte « Report à nouveau », soit	*59.445,90 euros*	
Formant ainsi un bénéfice distribuable de		60.743,24 euros,
- A titre de dividendes à l'associée unique, soit		57.000,00 euros
- le solde, soit		3.743,24 euros

Au compte « report à nouveau ».
Le dividende serait mis en paiement au 30 janvier 2016.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Votre commissaire aux comptes a établi un rapport sur les conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 du code de commerce. Nous vous informons qu'aucune convention visée à cet article n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Neuilly
Le 13 janvier 2016

Didier BUTON
Gérant

DB ELECTRONIQUE
Z.I. LES CHANOUX
26 RUE LOUIS AMPERE
93330 NEUILLY SUR MARNE
Tél. 01 43 08 73 71 - Fax 01 41 53 60 76
SIRET 321 103 558 00037 - APE 4669B
TVA INTRACOM. FR 00 321 103 558

certifié conforme

DB ELECTRONIQUE
Société par actions simplifiée au capital de 73.696 euros
Siège social : 26, rue Louis Ampère
ZI des Chanoux – 93330 NEUILLY SUR MARNE
321 103 558 RCS BOBIGNY

Procès-verbal des décisions de l'associée unique du 29 janvier 2016

L'an deux mille seize,
Le vingt-neuf janvier,
A seize heures,
Au siège social.

La soussignée,

La société GROUPE ATLAS, société à responsabilité limitée au capital de 40.000 euros, dont le siège social est 26, rue Louis Ampère - ZI des Chanoux – 93330 NEUILLY SUR MARNE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 505 140 053 RCS BOBIGNY, représentée par son gérant, Monsieur Didier BUTON, Associée unique et également Présidente de la société K'LIPSO SAS,

En présence de Monsieur Didier BUTON, gérant non associé.

1. Il a été préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Gérant de la Société, Monsieur Didier BUTON a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 juillet 2015 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions ci-après rapporté sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2015,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, sur la base du rapport de gestion de la gérance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2015, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.297,34 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice		1.297,34 euros
Majoré du solde du compte « Report à nouveau », soit	*59.445,90 euros*	
Formant ainsi un bénéfice distribuable de		60.743,24 euros,
- A titre de dividendes à l'associée unique, soit		57.000,00 euros
- le solde, soit		3.743,24 euros

Au compte « report à nouveau ».
L'associée unique décide que le dividende sera mis en paiement au 30 janvier 2016.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

TROISIEME DECISION

L'associée unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal. L'associée unique prend acte qu'il n'existe aucune convention de cette nature.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



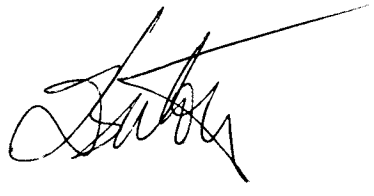
Didier BUTON
Pour la Société GROUPE ATLAS SARL
Associée unique

Annexe

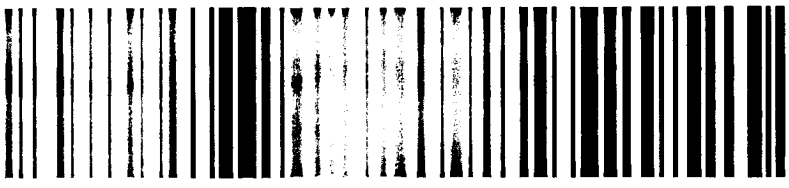
RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2015

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention visée à ces articles n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.



La Société Groupe ATLAS
Représentée par Monsieur Didier BUTON
Associée unique



Identifiant séparateur 1930135006516

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination SA[illegible]

N° Identification 491[illegible]

N° de gestion **2006B01155**

Dépôt N° **1010**

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture **2015**

Description:

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Oui

Centralisation Oui

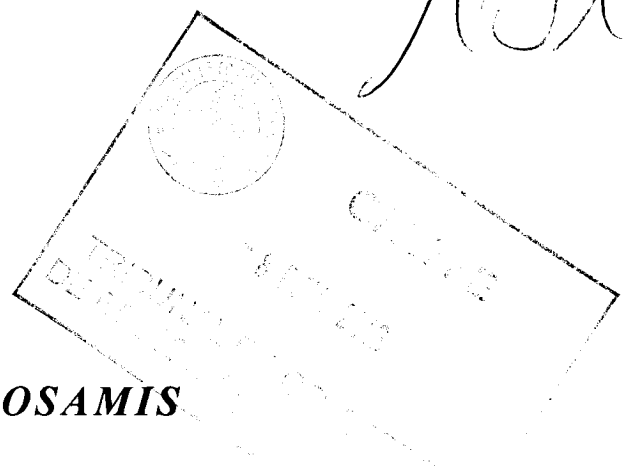
Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:28

CAUCHY-CHAUMONT & ASSOCIES
S.C.P. de Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

EXEMPLAIRE
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE



NOSAMIS

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 50 000 €

Siège Social : 79-87 rue Benoit Frachon
93000 Bobigny

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DU 1ER JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013

Siège social : 12, Rue Pernelle – 75004 PARIS
Tél : 01.45.08.82.90. – Fax : 01.40.26.54.23.
N° Intracommunautaire FR 80 294 613 418
394 613 418 R.C.S. PARIS

Aux associés,

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre assemblée du 02 novembre 2015 dans le cadre des dispositions de l'article L-820-3 du Code de Commerce, nous vous présentons ce jour notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de « NOSAMIS » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les justifications des appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérant. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons également audité et certifié les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2012. Nous vous précisons que votre société n'était pas tenue de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les comptes de cet exercice n'ont pas fait l'objet d'une certification.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous avons estimé que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATION.

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris,
Le 25 janvier 2016

SCP CAUCHY CHAUMONT & ASSOCIES
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de PARIS

Paul CHAUMONT

Déborah CHAUMONT

AGREMENT DGFIP C5114.10006
Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N°2050 2014

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : NOSAMIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 79/87 RUE BENOIT FRACHON 93000 BOBIGNY — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 49109643400015 — Néant ☐*

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122013 Net 3	N-1 31122012 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	10 000	AI	10 000	10 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	78 804	AS 78 804		(1 865)
	Autres immobilisations corporelles	AT	57 595	AU 38 327	19 269	24 734
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	27 897	BI	27 897	27 182
	TOTAL (II)	BJ	174 297	BK 117 131	57 166	60 051
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	45 800	BU	45 800	48 026
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 668 946	BY	1 668 946	1 466 495
	Autres créances (3)	BZ	290 422	CA	290 422	275 939
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	240 308	CG	240 308	194 038
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	2 245 475	CK	2 245 475	1 984 499
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 419 772	1A 117 131	2 302 641	2 044 550

Renvois : (1) Dont droit au bail : 10 000 — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

SAGE Experts-comptables janvier 2014

AGREMENT DGFIP C5114.10006

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N°2051 2014

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise NOSAMIS — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	124 778	94 089
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	53 637	30 689
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	233 415	179 778
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	152 235	154 064
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 789 648	1 551 073
	Dettes fiscales et sociales	DY	88 357	135 333
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	38 986	24 301
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 069 226	1 864 772
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 302 641	2 044 550

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Écart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 069 226	1 864 772
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2014

AGREMENT DGFIP C5114.10006

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N°2052 2014

Désignation de l'entreprise : NOSAMIS — Néant ☐*

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	10 773 051	FB		FC	10 773 051	9 321 892
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 773 051	FK		FL	10 773 051	9 321 892
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		6 936
	Autres produits (1) (11)					FQ	56	158
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	10 773 107	9 328 986
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	9 930 864	8 414 198
	Variation de stock (marchandises)*					FT	2 226	1 824
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	55 793	1 009
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	335 440	439 206
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	37 179	28 077
	Salaires et traitements*					FY	276 134	296 931
	Charges sociales (10)					FZ	62 100	99 057
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	3 600	7 095
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	36	31
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	10 703 371	9 287 428
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	69 736	41 558
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	69 736	41 558

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables janvier 2014

AGREMENT DGFIP C5114.10006

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N°2053 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise NOSAMIS — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	3 589	4 005	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 589	4 005	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 589)	(4 005)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ			
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	12 510	6 864	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 773 107	9 328 986	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 719 470	9 298 297	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	53 637	30 689	
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G			
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
	- Crédit-bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX			
(9)	Dont transferts de charges	A1		6 936	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES CONTRAVENTION	3 589	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables janvier 2014

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013 dont le total est de 2 302 641,35 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 53 637,25 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 10 ans*
Constructions	*de 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

1.2 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de recherche, d'innovation
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés
- de transition écologique et énergétique
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	10 000		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	78 804		
Autres install., agencements, aménagements	54 650		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 945		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	136 399		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	27 182		
TOTAL	27 182		
TOTAL GENERAL	173 582		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			10 000	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			78 804	
Autres install., agencements, aménagements			54 650	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			2 945	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			136 399	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			27 897	
TOTAL			27 897	
TOTAL GENERAL			174 297	

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	*80 669*		*1 865*	*78 804*
Installations, agencements divers	*29 916*	*5 465*		*35 381*
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*2 945*			*2 945*
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	*113 530*	*5 465*	*1 865*	*117 131*
TOTAL GENERAL	*113 530*	*5 465*	*1 865*	*117 131*

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	*5 465*				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	*5 465*				
TOTAL GENERAL	*5 465*				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	27 897		27 897
Clients douteux ou litigieux	15 802	15 802	
Autres créances clients	1 653 144	1 653 144	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	39 567	39 567	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	5 594	5 594	
- T.V.A.	181 148	181 148	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	64 112	64 112	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	1 987 265	1 959 368	27 897
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 789 648	1 789 648		
Personnel et comptes rattachés	38 554	38 554		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 086	24 086		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	25 717	25 717		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	152 235	152 235		
Autres dettes	38 986	38 986		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 069 226	2 069 226		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	*17 622*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*17 622*

7.2 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	*10 773 051*
Ventes de produits finis	
Prestations de services	
TOTAL	*10 773 051*

Répartition par marché géographique	Montant
France	*10 773 051*
Etranger	
TOTAL	*10 773 051*

7.3 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	*69 736*	
Résultat exceptionnel (et participation)	*-3 589*	
Résultat comptable	*53 637*	

Commentaires:

NOSAMIS
SARL au capital de 50 000 euros
Siège social : 79-87 rue Benoît Frachon 93000 Bobigny
R.C.S. 491 096 434

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze et le dix-huit juin, les associés se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Etaient présents :

Mme YAN Weiwei ép. TRAN, propriétaire de	40 parts
Mme ZHU Tianhong, propriétaire de	30 parts
M. WANG Suitong, propriétaire de	30 parts
représentent l'intégralité du capital :	100 parts

L'assemblée est présidée par Mme YAN Weiwei ép. TRAN en sa qualité de gérante.

La présidente constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- le texte des résolutions proposées.

Puis, La présidente rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- Affectation des résultats ;
- Quitus à la gérance ;
- Questions diverses.

La présidente donne lecture :
- du rapport de gestion de la gérance

Personne ne demandant plus la parole, La présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 lesquels font apparaître un bénéfice net comptable de 53 637 euros.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

YWW ZTH WST

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élevant à 53 637 euros :

au poste « report à nouveau » 53 637 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés prend acte que :

- Mme ZHU Tianhong, associée, a perçu la rémunération globale brute de 20 550 euros durant l'exercice clos le 31 décembre 2013.

et déclare l'approuver.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, Mme ZHU Tianhong s'étant abstenue de voter.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés prend acte que :

- M. WANG Suitong, associé, a perçu la rémunération globale brute de 27 000 euros durant l'exercice clos le 31 décembre 2013.

et déclare l'approuver.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, M. WANG Suitong s'étant abstenu de voter.

SIXIEME RESOLUTION

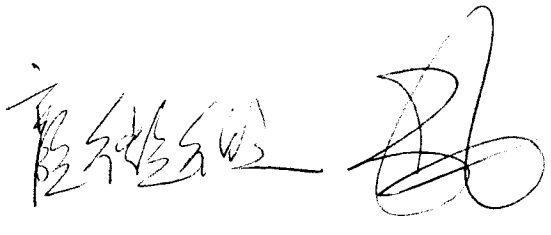
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités prévues par la loi.

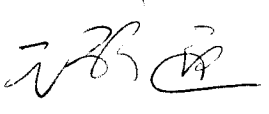
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérante, et par les associés présents.

Fait à Bobigny, le 18 juin 2014





NOSAMIS

SARL au capital de 50 000 euros
Siège social : 79-87 rue Benoît Frachon 93000 Bobigny
R.C.S. 491 096 434

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966 et des statuts de notre société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 36 du Décret du 23 mars 1967 qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour résumer l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2013, nous vous proposons le tableau ci-après :

	Exercice clos le 31/12/2013	Exercice clos le 31/12/2012	Variation
Produits d'exploitation	10 773 107	9 328 986	15,48%
Charges d'exploitation	10 703 371	9 287 428	15,25%
Résultat d'exploitation	69 736	41 558	67,80%
Résultat financier			
Résultat exceptionnel	- 3 589	- 4 005	- 10,39%
Impôts sur les bénéfices	12 510	6 864	82,26%
Résultat net	53 637	30 689	74,78%

Les postes de charges les plus importants sont les suivants :

REMUNERATION DU PERSONNEL.....276 134 euros
CHARGES SOCIALES.....62 100 euros
AUTRES CHARGES EXTERNES.....335 440 euros

II. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'exercice clos le 31 décembre 2013 se solde de nouveau par un résultat bénéficiaire. L'exercice suivant devrait se dérouler dans de bonnes conditions et se clôturer par un résultat bénéficiaire.

III. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

1) Bilan :

Les principaux postes du bilan figurent ci-après en annexe.

2) Compte de résultat :

Le compte de résultat de l'exercice est reproduit ci-après en annexe.

3) Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31 décembre 2013 fait ressortir un bénéfice net comptable de 53 637 euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

au poste report à nouveau pour 53 637 euros

IV. CONCLUSION

Les résolutions qui vous sont soumises correspondent à mes propositions, j'espère qu'elles recueilleront votre agrément et que vous voudrez bien les consacrer par votre vote.

Vous voudrez bien en outre, donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exécution de son mandat au cours de cet exercice social.

Je reste à votre entière disposition pour tous renseignements qu'il vous plairait de connaître.

Fait à Bobigny, le 18 juin 2014

La gérante





Identifiant séparateur 1930135006517

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination SA[illegible]

N° Identification 491[illegible]

N° de gestion **2006B04155**

Dépôt N° **1011**

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture **2014**

Description:

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Oui

Centralisation Oui

Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:28

CAUCHY-CHAUMONT & ASSOCIES
S.C.P. de Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

EXEMPLAIRE
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

NOSAMIS

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 50 000 €

Siège Social : 79-87 rue Benoit Frachon
93000 Bobigny

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DU 1ER JANVIER 2014 AU 31 DECEMBRE 2014

Siège social : 12, Rue Pernelle – 75004 PARIS
Tél : 01.45.08.82.90. – Fax : 01.40.26.54.23.
N° Intracommunautaire FR 80 294 613 418
394 613 418 R.C.S. PARIS

Aux associés,

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre assemblée du 02 novembre 2015 dans le cadre des dispositions de l'article L-820-3 du Code de Commerce, nous vous présentons ce jour notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de « NOSAMIS » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les justifications des appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérant. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons également audité et certifié les comptes des exercices sociaux clos au 31 décembre 2012 et 2013. Nous vous précisons que votre société n'était pas tenue de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les comptes de cet exercice n'ont pas fait l'objet d'une certification.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous avons estimé que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATION.

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris,
Le 25 janvier 2016

SCP CAUCHY CHAUMONT & ASSOCIES
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de PARIS

Paul CHAUMONT ***Déborah CHAUMONT***

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050 2015

Désignation de l'entreprise : NOSAMIS SARL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 79/87 RUE BENOIT FRACHON 93000 BOBIGNY — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 9 1 0 9 6 4 3 4 0 0 0 1 5 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2014

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	10 000	AI	10 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	86 646	AS 80 390	6 256
	Autres immobilisations corporelles	AT	57 595	AU 43 792	13 804
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	66 851	BI	66 851
	TOTAL (II)	BJ	221 092	BK 124 181	96 911
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	72 800	BU	72 800
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 026 128	BY	2 026 128
	Autres créances (3)	BZ	289 954	CA	289 954
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	223 647	CG	223 647
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	2 612 529	CK	2 612 529
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 833 621	1A 124 181	2 709 439

Renvois : (1) Dont droit au bail : 10 000 — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF** avant répartition

DGFiP N° 2051 2015

Désignation de l'entreprise NOSAMIS SARL — Néant ☐ *

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50..000....)	DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	178 414
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	91 881
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	325 295
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	149 029
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 088 609
	Dettes fiscales et sociales	DY	99 689
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	46 818
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 384 145
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 709 439

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 384 221
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2015

Désignation de l'entreprise : NOSAMIS SARL — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	12 068 302	FB		FC	12 068 302
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	12 068 302	FK		FL	12 068 302
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	61
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	12 068 363
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	11 059 649
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(27 000)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	896
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	459 193
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	33 917
	Salaires et traitements *					FY	334 904
	Charges sociales (10)					FZ	76 147
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	7 051
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	52
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	11 944 808
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	123 555
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	123 555

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2015

Désignation de l'entreprise NOSAMIS SARL — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	3 530
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 530
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	(3 530)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	28 144
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	12 068 363
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 976 482
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	91 881

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES	3 530	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2015

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014 dont le total est de 2 709 439,45 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 91 880,97 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 10 ans*
Constructions	*de 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

1.2 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- ☐ d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- ☐ une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- ☐ Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- ☐ Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de recherche, d'innovation
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés
- de transition écologique et énergétique
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

2 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	10 000		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	78 804		7 842
Autres install., agencements, aménagements	54 650		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 945		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	136 399		7 842
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	27 897		
TOTAL	27 897		
TOTAL GENERAL	174 297		7 842

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			10 000	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			86 646	
Autres install., agencements, aménagements			54 650	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			2 945	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			144 241	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			66 851	
TOTAL			66 851	
TOTAL GENERAL			221 092	

3 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	*78 804*	*1 586*		*80 390*
Installations, agencements divers	*35 381*	*5 465*		*40 846*
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*2 945*			*2 945*
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	*117 131*	*7 051*		*124 181*
TOTAL GENERAL	*117 131*	*7 051*		*124 181*

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	*1 586*				
Installations, agencements divers	*5 465*				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	*7 051*				
TOTAL GENERAL	*7 051*				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

4 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	66 851		66 851
Clients douteux ou litigieux	15 802	15 802	
Autres créances clients	2 010 326	2 010 326	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	29 328	29 328	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	3 578	3 578	
- T.V.A.	190 328	190 328	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	66 720	66 720	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	2 382 933	2 316 082	66 851
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 088 609	2 088 609		
Personnel et comptes rattachés	64 556	64 556		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 260	30 260		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	4 873	4 873		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	149 029	149 029		
Autres dettes	46 818	46 818		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 384 145	2 384 145		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

NOSAMIS
SARL au capital de 50 000 euros
Siège social : 79-87 rue Benoît Frachon 93000 Bobigny
R.C.S. 491 096 434

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2015

L'an deux mille quinze et le vingt-cinq juin, les associés se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Etaient présents :

Mme YAN Weiwei ép. TRAN, propriétaire de	40 parts
Mme ZHU Tianhong, propriétaire de	30 parts
M. WANG Suitong, propriétaire de	30 parts
représentent l'intégralité du capital :	100 parts

L'assemblée est présidée par Mme YAN Weiwei ép. TRAN en sa qualité de gérante.

La présidente constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- le texte des résolutions proposées.

Puis, La présidente rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Affectation des résultats ;
- Quitus à la gérance ;
- Questions diverses.

La présidente donne lecture :
- du rapport de gestion de la gérance

Personne ne demandant plus la parole, La présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 lesquels font apparaître un bénéfice net comptable de 91 881 euros.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

WST ZTH WST.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élevant à 91 881 euros :

au poste « report à nouveau » 91 881 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés prend acte que :

- Mme ZHU Tianhong, associée, a perçu la rémunération globale brute de 33 229 euros durant l'exercice clos le 31 décembre 2014.

et déclare l'approuver.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, Mme ZHU Tianhong s'étant abstenue de voter.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés prend acte que :

- Mme YAN Weiwei ép. TRAN, associée gérante, a perçu la rémunération globale brute de 23 256 euros durant l'exercice clos le 31 décembre 2014.

et déclare l'approuver.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, M. WANG Suitong s'étant abstenu de voter.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés prend acte que :

- M. WANG Suitong, associé, a perçu la rémunération globale brute de 27 000 euros durant l'exercice clos le 31 décembre 2014.

et déclare l'approuver.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, M. WANG Suitong s'étant abstenu de voter.

SEPTIEME RESOLUTION

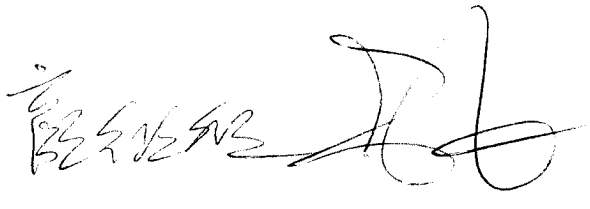
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités prévues par la loi.

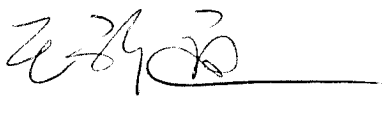
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérante, et par les associés présents.

Fait à Bobigny, le 25 juin 2015





NOSAMIS
SARL au capital de 50 000 euros
Siège social : 79-87 rue Benoît Frachon 93000 Bobigny
R.C.S. 491 096 434

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966 et des statuts de notre société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 36 du Décret du 23 mars 1967 qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour résumer l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2014, nous vous proposons le tableau ci-après :

	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013	Variation
Produits d'exploitation	12 068 363	10 773 107	12,02%
Charges d'exploitation	11 944 808	10 703 371	11,60%
Résultat d'exploitation	123 555	69 736	77,18%
Résultat financier			
Résultat exceptionnel	- 3 530	- 3 589	- 1,64%
Impôts sur les bénéfices	28 144	12 510	124,97%
Résultat net	91 881	53 637	71,30%

Les postes de charges les plus importants sont les suivants :

REMUNERATION DU PERSONNEL.....334 904 euros

CHARGES SOCIALES.....76 147 euros
AUTRES CHARGES EXTERNES.....459 193 euros

II. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'exercice clos le 31 décembre 2014 se solde de nouveau par un résultat bénéficiaire. L'exercice suivant devrait se dérouler dans de bonnes conditions et se clôturer par un résultat bénéficiaire.

III. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

1) Bilan :

Les principaux postes du bilan figurent ci-après en annexe.

2) Compte de résultat :

Le compte de résultat de l'exercice est reproduit ci-après en annexe.

3) Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31 décembre 2014 fait ressortir un bénéfice net comptable de 91 881 euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

au poste report à nouveau pour 91 881 euros

IV. CONCLUSION

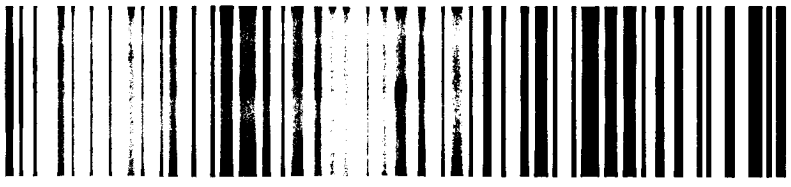
Les résolutions qui vous sont soumises correspondent à mes propositions, j'espère qu'elles recueilleront votre agrément et que vous voudrez bien les consacrer par votre vote.

Vous voudrez bien en outre, donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exécution de son mandat au cours de cet exercice social.

Je reste à votre entière disposition pour tous renseignements qu'il vous plairait de connaître.

Fait à Bobigny, le 25 juin 2015

La gérante



Identifiant séparateur 1930135006518

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination [illegible]

N° Identification [illegible]

N° de gestion **1988B02246**

Dépôt N° **1012**

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture 2014

Description:

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Oui

Centralisation Oui

Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:28

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2014 au 31/12/2014			Au 31/12/2013
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	60 217.36		60 217.36	60 217.36
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	133 952.37	133 952.38	-0.01	-0.01
Installations tech., matériels et outillages industriels	11 149.52	11 149.53	-0.01	-0.01
Autres immobilisations corporelles	30 791.42	30 791.43	-0.01	1 419.42
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 845.25		17 845.25	17 845.25
TOTAL (I)	**253 955.92**	**175 893.34**	**78 062.58**	**79 482.01**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	30 000.00		30 000.00	35 000.00
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				14 688.14
Autres	8 916.61		8 916.61	7 059.01
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	7 535.39		7 535.39	124.35
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	**46 452.00**		**46 452.00**	**56 871.50**
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	**300 407.92**	**175 893.34**	**124 514.58**	**136 353.51**

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 01/01/2014 Au 31/12/2014	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	76 224.51	76 224.51	76 224.51
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		7 622.45	7 622.45
- Réserves statutaires ou contractuelles		178 365.35	178 365.35
- Réserves réglementées			
- Autres réserves			
Report à nouveau		(376 620.95)	(296 310.80)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		(59 633.90)	(80 310.15)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)		**(174 042.54)**	**(114 408.64)**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
TOTAL (I bis)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (II)			
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			7 682.86
Emprunts et dettes financières diverses		150 122.18	45 922.36
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		40 326.24	57 971.11
Dettes fiscales et sociales		108 108.70	139 185.82
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (III)		**298 557.12**	**250 762.15**
Ecarts de conversion passif (IV)			
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)		**124 514.58**	**136 353.51**

Compte de résultat

Compte de résultat	Au 31/12/2014			Au 31/12/2013
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	120 887.20		120 887.20	184 376.24
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffre d'affaires Net	**120 887.20**		**120 887.20**	**184 376.24**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges			5 325.08	548.76
Autres produits			3.09	4.12
TOTAL (I)			**126 215.37**	**184 929.12**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			44 691.63	73 764.95
Variation de stocks (marchandises)			5 000.00	4 000.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			38 821.73	39 748.74
Impôts, taxes et versements assimilés			17 320.40	14 773.19
Salaires et traitements			51 175.87	82 799.55
Charges sociales			17 545.77	42 125.10
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 419.43	3 340.15
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			9.36	0.50
TOTAL (II)			**175 984.19**	**260 552.18**
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**(49 768.82)**	**(75 623.06)**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			**(49 768.82)**	**(75 623.06)**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 409.68	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL (VII)	**5 409.68**	
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	15 274.76	4 687.09
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL (VIII)	**15 274.76**	**4 687.09**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**(9 865.08)**	**(4 687.09)**
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**131 625.05**	**184 929.12**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**191 258.95**	**265 239.27**
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**(59 633.90)**	**(80 310.15)**

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014 dont le total est de 124 514.58 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de (59 633.90) euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques
La société a bénéficié d'un Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) de 2 318 euros, comptabilisé en réduction des charges du personnel.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture
Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Stocks
Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :
Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Suivi de l'utilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises (CICE) :
Ce Crédit d'Impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution de leurs fonds de roulement. Nous avons en ce qui nous concerne, voulu faire porter l'effort sur les investissements et/ou sur l'amélioration du fonds de roulement, éléments qui permettront à l'entreprise de supporter mieux les difficultés économiques si elles se poursuivent ou de faire face à une éventuelle phase de croissance en cas de retournement de la conjoncture économique générale.

Changements de méthodes :
Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.
Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
Immobilisations incorporelles		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 217.36		
TOTAL	**60 217.36**		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre	102 521.96		
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	31 430.41		
Installations techniques, matériel et outillages ind.	11 149.52		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	4 100.89		
Mat. de transport	22 648.30		
Mat. de bureau et info., mobilier	4 042.23		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**175 893.31**		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	17 845.25		
TOTAL	**17 845.25**		
TOTAL GENERAL	**253 955.92**		

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			60 217.36	
TOTAL			**60 217.36**	
Terrains				
Constructions sur sol propre			102 521.96	
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			31 430.41	
Installations techniques, matériel et outillages ind.			11 149.52	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			4 100.89	
Mat. de transport			22 648.30	
Mat. de bureau et info., mobilier			4 042.23	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**175 893.31**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			17 845.25	
TOTAL			**17 845.25**	
TOTAL GENERAL			**253 955.92**	

Etat des amortissements

Cadre A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.				
TOTAL				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	102 521.96			102 521.96
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	31 430.42			31 430.42
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	11 149.53			11 149.53
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	4 100.90			4 100.90
Matériel de transport	21 228.87	1 419.43		22 648.30
Mat. de bureau et informatique, mobilier	4 042.23			4 042.23
Emballages récup. et divers				
TOTAL	**174 473.91**	**1 419.43**		**175 893.34**
TOTAL GENERAL	**174 473.91**	**1 419.43**		**175 893.34**

Cadre B

Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Cadre C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	17 845.25		17 845.25
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	5 986.00	5 986.00	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 126.16	2 126.16	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	804.45	804.45	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	**26 761.86**	**8 916.61**	**17 845.25**

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	à plus d'5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	40 326.24	40 326.24		
Personnel et comptes rattachés	6 129.38	6 129.38		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 807.02	61 807.02		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 200.00	3 200.00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	36 972.30	36 972.30		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	150 122.18	150 122.18		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**298 557.12**	**298 557.12**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**28 088.38**	**34 418.66**
Dettes fiscales et sociales	**99 995.01**	**36 064.45**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**128 083.39**	**70 483.11**

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**28 088.38**	**34 418.66**
408100 FOURN. FACT. NON PARVENUES	28 088.38	34 418.66
Dettes fiscales et sociales	**99 995.01**	**36 064.45**
428200 DETTES PROV./CONGES PAYES	3 638.79	13 309.10
438200 CHARGES SOC./CONGES A PAYER	1 012.68	5 453.43
438600 ORGA. SOCIAUX - CHARGES A PAYER	58 371.24	
448600 ETAT - CHARGES A PAYER	32 047.00	16 073.00
448620 TAXE D'APPRENTISSAGE	2 553.41	623.63
448630 PART. FORMATION	2 371.89	605.29
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**128 083.39**	**70 483.11**

Fonds Commercial

LIBELLE	Montant
Eléments Achetés	
Fonds de commerce	60 217.36
Eléments Réévalués	
Eléments reçus en apport	
TOTAL	**60 217.36**

COMMENTAIRES

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000.00	76.22451	76 224.51
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 000.00	76.22451	76 224.51

AB DECOR

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 76.224,51 Euros

Siège social : 123 avenue Gallieni
93170 BAGNOLET

R.C.S. BOBIGNY 310 132 360 (88 B 2246)
SIRET 310 132 360 000 28

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Extraite du texte des résolutions
proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire
des Associés du 30 juin 2015

« ***DEUXIEME RESOLUTION***

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice s'élevant à 59.633,90 Euros de la manière suivante :

- *en augmentation du compte report à nouveau débiteur.*

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée ...»

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE

Deuxième résolution extraite du procès-verbal
de l'Assemblée Générale Ordinaire
des Associés du 30 juin 2015

« ***DEUXIEME RESOLUTION***

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice s'élevant à 59.633,90 Euros de la manière suivante :

- *en augmentation du compte report à nouveau débiteur.*

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. »

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AUX ORIGINAUX

LE GERANT

MICHEL BERENS

M. Berens



Identifiant séparateur 1930135006519

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination [illegible]RL AU [illegible]QUATRE CHEMINS

N° Identification [illegible]924897[illegible]

N° de gestion **2010B00051**

Dépôt N° **1013**

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture [illegible]**12**

Description [illegible]

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Oui

Centralisation Oui

Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:29

cerfa N° 10937 * 15
Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050 2013
@nternet-DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : AUX QUATRE CHEMINS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 23 AVENUE JEAN JAURES 93300 AUBERVILLIERS — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 5 1 9 2 4 8 9 7 5 0 0 0 1 2 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2012 Net 3	N - 1 31/12/2011 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	41000	AI	41000	25000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	650	AS 65	585	
	Autres immobilisations corporelles	AT	5500	AU 1204	4296	1716
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	8039	BI	8039	8039
	TOTAL (II)	BJ	55189	BK 1269	53920	34755
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	51328	BU	51328	60853
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ		CA		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	3503	CG	3503	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1935	CI	1935	725
	TOTAL (III)	CJ	56766	CK	56766	61892
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	111955	1A 1269	110686	96647

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : | CP | (3) Part à plus d'un an : | CR

Clause de réserve de propriété : * | Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2050 - IMPRIMERIE NATIONALE - Février 2013 - 126 492

cerfa N° 10938 * 15

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF** avant répartition

DGFiP N° 2051 2013

@internet-DGFiP

Désignation de l'entreprise AUX QUATRE CHEMINS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	8000	8000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	28115	8213
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7073	19902
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	43988	36914
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2077	586
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7569	4004
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39140	22566
	Dettes fiscales et sociales	DY	16986	14933
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	926	17643
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	66698	59732
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	110686	96647
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Écart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° 2051 - IMPRIMERIE NATIONALE — Février 2013 - 126 495

cerfa N° 10167 * 17

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFiP N° 2052 2013

@internet-DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : AUX QUATRE CHEMINS — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	265702	FB		FC	265702	247147
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue { services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	265702	FK		FL	265702	247147
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		21
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	265702	247168
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	132674	133363
	Variation de stock (marchandises)*					FT	9525	-469
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	9618	2154
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	58762	61225
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3513	3026
	Salaires et traitements *					FY	28868	18509
	Charges sociales (10)					FZ	13736	4932
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations { - dotations aux amortissements *					GA	685	460
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations { - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	257381	223199
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	8321	23969
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	8321	23969

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2052 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2013 - 126 497

cerfa N° 10947 * 15

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053 2013

@internet-DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise AUX QUATRE CHEMINS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE		472
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH		472
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI		-472
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	1248	3595
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	265702	247168
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	258629	227267
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	7073	19902

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G		
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP		
	— Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2053 - IMPRIMERIE NATIONALE — Février 2013 – 126 698

cerfa N° 10169 ✱ 17
Formulaire obligatoire (article 54 A du Code général des impôts)

⑤ **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2013
@internet-DGFiP

Désignation de l'entreprise AUX QUATRE CHEMINS — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	25000	KE	16000	KF		
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT	650	KU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	2300	KW	3200	KX		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY		KZ		LA		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB		LC		LD		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
CORPORELLES	TOTAL III	LN	2300	LO	3850	LP		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
FINANCIÈRES	Autres participations	8U		8V		8W		
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	8039	1U		1V		
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	8039	LR		LS		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	35339	ØH	19850	ØJ		

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW	41000	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	650	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	5500	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III		IY		NG		NH	6150	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		I0		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	8039	2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV		I3		NJ		NK	8039	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	55189	ØM	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION (Ne pas reporter le montant des centimes)*

N° 2054 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2013 – 12e 500

cerfa N° 10172 * 17

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2013

@internet-DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise AUX QUATRE CHEMINS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	65	QB		QC	65
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	584	QE	620	QF		QG	1204
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	584	QV	685	QW		QX	1269
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	584	ØP	685	ØQ		ØR	1269

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ							

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2055 – IMPRIMERIE NATIONALE — Février 2013 – 126 501

cerfa N° 10943 * 15

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056 2013
@internet-DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise AUX QUATRE CHEMINS — Néant ☑ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2056 - IMPRIMERIE NATIONALE - Février 2013 - 126 935

cerfa N° 10950 * 15

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(8)

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2013
@internet-DGFiP

Désignation de l'entreprise : AUX QUATRE CHEMINS — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	8039	UV		UW	8039
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	1935		1935		8039
	TOTAUX	VT	9974	VU	1935	VV	8039
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	39140	39140		
Personnel et comptes rattachés		8C	3900	3900		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6212	6212		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1248	1248		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5254	5254		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	372	372		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	7569	7569		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	63695	VZ 63695		

RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice — VJ

Emprunts remboursés en cours d'exercice — VK

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques — VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2057 - IMPRIMERIE NATIONALE - Février 2013 - 12h 506

IRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION ... EXEMPL

cerfa N° 10951 * 15
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

DGFiP N° 2058-A 2013
@internet-DGFiP

Désignation de l'entreprise : AUX QUATRE CHEMINS — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/12/2012

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	7073
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*BIS*)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	1248
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	— imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		— imposées aux taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	— Plus-values nettes à court terme					WN	
		— Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
						TOTAL I	WR	8321

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS			
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT			
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	— imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV			
		— imposées au taux de 0 %					WH			
		— imposées au taux de 19 %					WP			
		— imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW			
		— imputées sur les déficits antérieurs					XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				XA			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY			
	Majoration d'amortissement*						XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Entreprises nouvelles - Reprise d'entreprises en difficulté (4 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 *sexies*)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 *sexies* A)	L5	XF	
	Pôle de compétitivité (art. 44 *undecies*)	L6		Société investissements immobiliers cotés (art. 208C)	K3		Zone franche Corse (art. 44 *decies*)	ØT		
	Zone franche urbaine (art. 44 *octies* et *octies* A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 *quaterdecies*)	XC		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS			
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Déficits filiales et succursales étrangères article 209C	OT			Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		XG	
							TOTAL II	XH		

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	8321
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL — BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	8321 XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° 2058-A – IMPRIMERIE NATIONALE – Février 2013 – 126 505

cerfa N° 10952 * 15

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2013

@internet-DGFiP

Désignation de l'entreprise AUX QUATRE CHEMINS — Néant ☑ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9I	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR		Crédit d'impôt famille	JS	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT		Crédit d'impôt investissement en Corse	JU		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW		Autres imputations	JX				

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Février 2013 – 126 596

N° 2058-B – IMPRIMERIE NATIONALE

cerfa N° 10953 * 15

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2013
@internet-DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise AUX QUATRE CHEMINS — Néant ☐*

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	8213		Affectations aux réserves — Réserves légales	ZB		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	19902		Affectations aux réserves — Autres réserves	ZD		
Prélèvements sur les réserves (à détailler)				Dividendes	ZE		
				Autres répartitions	ZF		
Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)	ØE			Report à nouveau	ZG	28115	
TOTAL I	ØF	28115		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	28115	

DISTRIBUTIONS (Article 235 *ter* ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N - 1 :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance	YT	1254	1932
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	37748	37110
	— Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS		2288
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	19760	19895
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	58762	61225
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE	YW	727	358
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	2786	2668
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	3513	3026
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée	YY	52077	48441
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	30294	29223
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2012)*	ØB	27763	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés) :	YP	2	3
	— Effectif affecté à l'activité artisanale	RL		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	— Numéro de centre de gestion agréé * XP		— Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR

RÉGIME DE GROUPE*

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.	JG		Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale	JH	N° SIRET de la société mère	JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

N° 2058-C IMPRIMERIE NATIONALE — 2013 – 126 507

cerfa N° 10179 ✱ 17 (12)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A 2013

@internet-DGFiP

Désignation de l'entreprise : AUX QUATRE CHEMINS — Néant ☑ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

I - Immobilisations*

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

I - Immobilisations*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	Long terme ⑩ 15 % ou 16 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) ⑪
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) Ventilation par taux		(C)
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C et 210 F du CGI.

cerfa N° 10954 * 15

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2013

@internet-DGFiP

Désignation de l'entreprise : AUX QUATRE CHEMINS

Néant ☑ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	sur 3 ans au titre de N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI) (à préciser) au titre de : N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2059-B - IMPRIMERIE NATIONALE - Février 2013 - 136 082

cerfa N° 10955 ✱ 15

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(14)

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2013

@internet-DGFiP

Désignation de l'entreprise : AUX QUATRE CHEMINS — Néant ☑*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22.8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶*.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1			
	N – 2			
	N – 3			
	N – 4			
	N – 5			
	N – 6			
	N – 7			
	N – 8			
	N – 9			
	N – 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values ⑥ À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	Moins-values À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*-0 du CGI) ③	Moins-values À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*-0 *bis* du CGI) ④	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ②+③+④–⑤–⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1						
	N – 2						
	N – 3						
	N – 4						
	N – 5						
	N – 6						
	N – 7						
	N – 8						
	N – 9						
	N – 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

cerfa N° 10182 * 18 (15)

formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFiP N° 2059-D 2013
@internet-DGFiP

Désignation de l'entreprise : AUX QUATRE CHEMINS

Néant ☑ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

cerfa N° 11484 * 14

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2059-E 2013
@internet-DGFiP

Néant ☐*

Désignation de l'entreprise : AUX QUATRE CHEMINS

Exercice ouvert le :et clos le :Durée en nombre de mois

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	265702
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	265702

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	132674
Variation de stocks (marchandises)	OO	9525
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	9618
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	21014
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	37748
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...). T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	210579

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	55123
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE (DESTINÉ À L'ADMINISTRATION)

N° 2059-E — IMPRIMERIE NATIONALE — Février 2013 — 126 ex.

cerfa N° 11624 * 13 (17)

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N° 2059-F 2013
@internet-DGFiP

N° de dépôt

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2012 N° SIRET 519248975000012

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AUX QUATRE CHEMINS

ADRESSE (voie) 23 AVENUE JEAN JAURES

CODE POSTAL 93300 VILLE AUBERVILLIERS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. | Nom patronymique SALOUK | Prénom(s) ABDULLA | Nom marital | % de détention 90,00 | Nb de parts ou actions 180 | Naissance : Date 18/02/1956 | N° Département 99 | Commune DAMASCUS | Pays SYRIE | Adresse : N° 44 | Voie RUE MANDES DES CARMES | Code Postal 93000 | Commune BOBIGNY | Pays FRANCE

Titre (2) M. | Nom patronymique SALLET | Prénom(s) DAVID | Nom marital | % de détention 10,00 | Nb de parts ou actions 20 | Naissance : Date 15/01/1984 | N° Département 99 | Commune DAMAS | Pays SYRIE | Adresse : N° 44 | Voie RUE MANDES DES CARMES | Code Postal 93000 | Commune BOBIGNY | Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2059-F - IMPRIMERIE NATIONALE - Février 2013 - 126 988

AUX QUATRE CHEMINS

SARL au capital de 8000.00€
23 avenue Jean Jaurès
93300 AUBERVILLIERS
Tél : 01 48 34 16 16
RCS de Bobigny 519 248 975 00012 - APE : 4771Z

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 30 juin 2013 à 18 heures

Les associés de la société à responsabilité AUX 4 CHEMINS, au capital de 8000.00€, se sont réunis au siège social : 23 avenue Jean Jaurès 93300 AUBERVILLIERS, en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions des statuts.

Etaient présents :

Mr SALOUK Abdulla
Né le 18 février 1956 à DAMASCUS (Syrie)
demeurant : 44 rue Mendes des Carmes 93000 BOBIGNY

Mr SALLET David Laurent
Né le 15/01/1984 à DAMAS (Syrie)
demeurant : 44 rue Mendes des Carmes 93000 BOBIGNY

ORDRE DU JOUR
Approbation des comptes au 31 décembre 2012
Reconduction du mandat de gérant

1ère Résolution

L'assemblée approuve les comptes arrêtés au 31 décembre 2012 et décide d'affecter le bénéfice au compte reports à nouveau et donne quitus au gérant pour l'année 2012.

La résolution est adoptée à l'unanimité

2ème Résolution

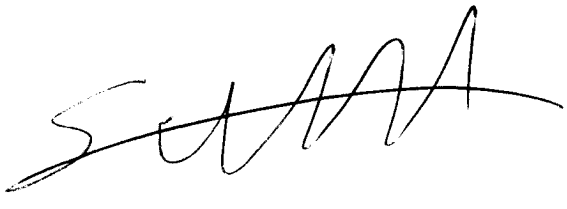
L'Assemblée reconduit pour un an Mr SALLET David Laurent à son poste de gérant pour un an.

La résolution est adoptée à l'unanimité

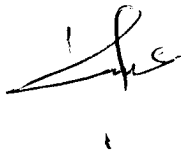
Tous pouvoirs sont donnés au gérant pour accomplir par la suite les formalités nécessaires à l'enregistrement de cette assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15

Mr SALLET David Laurent



Mr SALOUK Abdulla





Identifiant séparateur 1930135006520

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination SARL AU QUATRE CHEMINS

N° Identification 51[illegible]24892

N° de gestion **2010B00051**

Dépôt N° **1014**

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture **2013**

Description:

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Oui

Centralisation Oui

Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:29

cerfa N° 10937 * 16
Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN – ACTIF

2014

DGFiP N° 2050 2014
@internet-DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SARL AUX 4 CHEMINS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 23 AVENUE JEAN JAURES 93300 AUBERVILLIERS — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 5 1 9 2 4 8 9 7 5 0 0 0 1 2 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2013 Net 3	N - 1 31/12/2012 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	41000	AI	41000	41000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	650	AS 195	455	585
	Autres immobilisations corporelles	AT	9386	AU 2935	6451	4296
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations *	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	11039	BI	11039	8039
	TOTAL (II)	BJ	62075	BK 3130	58945	53920
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	58874	BU	58874	51328
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ		CA		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	8008	CG	8008	3503
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		1935
	TOTAL (III)	CJ	66882	CK	66882	56766
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	128957	1A 3130	125827	110686

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Février 2014 – 136 014

N° 2050 - IMPRIMERIE NATIONALE

cerfa N° 10938 * 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2014 @internet-DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	8000	8000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	35188	28115
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5691	7073
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	49679	43988
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3119	2077
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	22782	7569
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30392	39140
	Dettes fiscales et sociales	DY	19855	16986
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		926
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	76148	66698
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	125827	110686

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2051 - IMPRIMERIE NATIONALE — Février 2014 - 136 015

cerfa N° 10167 * 18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2014
@internet-DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	221047	FB		FC	221047	265702
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	221047	FK		FL	21047	265702
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	221047	265702
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	93316	132674
	Variation de stock (marchandises)*					FT	-7546	9525
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7738	9618
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	83151	58762
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	798	3513
	Salaires et traitements *					FY	26960	28868
	Charges sociales (10)					FZ	8231	13736
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	1861	685
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	214509	257381
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	6538	8321
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	6538	8321

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2052 - IMPRIMERIE NATIONALE — Février 2014 – 136 010

cerfa N° 10947 * 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053 2014
@internet-DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	75	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	75	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	0	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	75	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	922	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	221122	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	215431	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	561	

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G		
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP		
	— Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DIFF REGLEMENTS FRS		75

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2053 - IMPRIMERIE NATIONALE — Février 2014 — 136 017

cerfa N° 10169 ✱ 18
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2014
@internet-DGFiP

Désignation de l'entreprise SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☐

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	41000	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants I9]		KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	650	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	5500	KW		KX	2016
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ		LA	1870
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	6150	LO		LP	3886
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	8039	1U		1V	3000
		TOTAL IV	LQ	8039	LR		LS	3000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	55189	ØH		ØJ	6886

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste (1)		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	41000	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	650	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	7516	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ	1870	MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG		NH	10036	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	11039	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	11039	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	62075	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION (Ne pas reporter le montant des centimes)*

N° 2054 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2014 - 156 018

cerfa N° 10172 ✱ 18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2014

@internet DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	65	QA	130	QB		QC	195
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1204	QE	1100	QF		QG	2304
	Matériel de transport	QH		QI	208	QJ		QK	208
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	423	QN		QO	423
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1269	QV	1861	QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1269	ØP	1861	ØQ		ØR	3130

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2055 - IMPRIMERIE NATIONALE - Février 2014 - 136 021

cerfa N° 10943 ✱ 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056 2014

@internet-DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise AUX 4 CHEMINS — Néant ☑ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation			UE		UF			
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2056 - IMPRIMERIE NATIONALE - Février 2014 - 136 022

cerfa N° 10950 * 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2014
@internet-DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	11039	UV		UW	11039
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	0				0
	TOTAUX	VT	11039	VU		VV	11039
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	3119	3119		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	30392	30392		
Personnel et comptes rattachés		8C	2258	2258		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6173	6173		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	458	458		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	10596	10596		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	370	370		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	22782	22782		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	76148	VZ 76148		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2057 - IMPRIMERIE NATIONALE - Février 2014 - 136 025

cerfa N° 10951 ✱ 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2014

Désignation de l'entreprise SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2013

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	5691
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés.					WB	
		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*BIS*)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 *bis*)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	922
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	— imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		— imposées aux taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	— Plus-values nettes à court terme					WN	
		— Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote part de 12 % des plus values à taux zéro	M8		
						TOTAL I	WR	6613

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS					
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT					
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	— imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV					
		— imposées au taux de 0 %					WH					
		— imposées au taux de 19 %					WP					
		— imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW					
		— imputées sur les déficits antérieurs					XB					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6					
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ					
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				XA					
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY					
	Majoration d'amortissement*						XD					
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - Reprise d'entreprises en difficultés (cf. *zones*)	K9		Entreprises nouvelles (cf. *zones*)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 *octies* A)	L5		XF	464
		Pôle de compétitivité (art. 44 *undecies*)	L6	464	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art. *zones*)	PA			
		Zone franche urbaine (art. 44 *octies* et *octies* A)	QV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	IF		Zone franche d'activité (art. 44 *quindecies*)	XC			
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)				PC			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Déficits filiales et succursales étrangères article 209C	OT				Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			XG	
								TOTAL II			XH	6149

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	6149
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	ZK
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL — BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	6149 XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2058-A – IMPRIMERIE NATIONALE – Février 2014 – 136 093

cerfa N° 10952 * 16 (10)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2014
@internet-DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° *bis* Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WJ

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR		Crédit d'impôt famille	JS	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT		Crédit d'impôt investissement en Corse	JU		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW		Autres imputations	JX		Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	O1	464

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Février 2014 – 136 034
N° 2058-B – IMPRIMERIE NATIONALE

cerfa N° 10953 * 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2014

@internet-DGFiP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise **SARL AUX 4 CHEMINS** — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	28115	Affectations aux réserves { – Réserves légales	ZB		
				– Autres réserves	ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	7073	Dividendes	ZE		
				Autres répartitions	ZF		
	Prélèvements sur les réserves	ØE		Report à nouveau	ZG	35188	
	TOTAL I	ØF	35188	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	35188	

DISTRIBUTIONS (Article 235 *ter* ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice — XV

RENSEIGNEMENTS DIVERS			Exercice N :	Exercice N – 1 :
DÉTAILS DES POSTES — ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance	YT	2592	1254
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	54035	37748
	— Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	1829	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	24695	19760
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	83151	58762
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE	YW	744	727
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	54	2786
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	798	3513
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée	YY	44405	52077
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	28177	30294
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*	ØB	26602	27763
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés) :	YP	3	2
	— Effectif affecté à l'activité artisanale	RL	0	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	0,00 %	0,00 %
	— Numéro de centre de gestion agréé * XP		— Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR

RÉGIME DE GROUPE*									
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

N° 2058-C - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2014 – 130 035

cerfa N° 10179 * 18 (12)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A 2014

@internet-DGFiP

Désignation de l'entreprise : SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☑ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 16 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩				(B)		
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪				(A)		(C)

(A) (B) (C) : Ventilation par taux

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C et 210 E du CGI.

cerfa N° 10954 * 16

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2014
@internet-DGFiP

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SARL AUX 4 CHEMINS

Néant ☑ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2059-B – IMPRIMERIE NATIONALE – Février 2014 – 136 037

cerfa N° 10955 * 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(14)

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2014
@internet-DGFiP

Désignation de l'entreprise : SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☑ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 16 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶*.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1			
	N – 2			
	N – 3			
	N – 4			
	N – 5			
	N – 6			
	N – 7			
	N – 8			
	N – 9			
	N – 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15% ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*-0 *bis* du CGI) ④	À 15% Ou À 16,5 % (1) ⑤	⑥	col. ⑦ = ②+③+④–⑤–⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1						
	N – 2						
	N – 3						
	N – 4						
	N – 5						
	N – 6						
	N – 7						
	N – 8						
	N – 9						
	N – 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

cerfa N° 10182 * 19 (15)

formulaire obligatoire (article 54A du Code général des Impôts)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFiP N° 2059-D 2014

@internet-DGFiP

Désignation de l'entreprise : SARL AUX 4 CHEMINS

Néant ☐ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

cerfa N° 11484 * 15

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2059-E 2014
@internet-DGFiP

Désignation de l'entreprise : SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2013 et clos le : 31/12/2013 Durée en nombre de mois : 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	221047
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	221047

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	93316
Variation de stocks (marchandises)	OO	-7546
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	7738
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	29116
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	54035
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Abandons de créances à caractère commercial	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	176659

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	44388
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	117	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE (À DESTINÉ À L'ADMINISTRATION)

Février 2014 - 136 040

N° 2059-E – IMPRIMERIE NATIONALE

AUX QUATRE CHEMINS

SARL au capital de 8000.00€
23 avenue Jean Jaurès
93300 AUBERVILLIERS
Tél : 01 48 34 16 16
RCS de Bobigny 519 248 975 00012 - APE : 4771Z

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 30 juin 2014 à 18 heures

Les associés de la société à responsabilité AUX 4 CHEMINS, au capital de 8000.00€, se sont réunis au siège social : 23 avenue Jean Jaurès 93300 AUBERVILLIERS, en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions des statuts.

Etaient présents :

Mr SALOUK Abdulla
Né le 18 février 1956 à DAMASCUS (Syrie)
demeurant : 44 rue Mendes des Carmes 93000 BOBIGNY

Mr SALLET David Laurent
Né le 15/01/1984 à DAMAS (Syrie)
demeurant : 44 rue Mendes des Carmes 93000 BOBIGNY

ORDRE DU JOUR
Approbation des comptes au 31 décembre 2013

Reconduction du mandat de gérant

1ère Résolution

L'assemblée approuve les comptes arrêtés au 31 décembre 2013 et décide d'affecter le bénéfice au compte reports à nouveau et donne quitus au gérant pour l'année 2013.

La résolution est adoptée à l'unanimité

2ème Résolution

L'Assemblée reconduit pour un an Mr SALLET David Laurent à son poste de gérant pour un an.

La résolution est adoptée à l'unanimité

Tous pouvoirs sont donnés au gérant pour accomplir par la suite les formalités nécessaires à l'enregistrement de cette assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15

Mr SALLET David Laurent

Mr SALOUK Abdulla



Identifiant séparateur 1930135006521

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination SA[illegible]AUX QUATRE CHEMINS

N° Identification 51[illegible]8975

N° de gestion **2010B00051**

Dépôt N° **1015**

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture **20[illegible]**

Description:

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Oui

Centralisation Oui

Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:29

cerfa N° 10937 ✱ 17
Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050 2015

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SARL AUX 4 CHEMINS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 23 AVENUE JEAN JAURES 93300 AUBERVILLIERS — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 5 1 9 2 4 8 9 7 5 0 0 0 1 2 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31122014

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	41000	AI	41000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	650	AS 325	325
	Autres immobilisations corporelles	AT	11482	AU 5894	5588
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	11039	BI	11039
	TOTAL (II)	BJ	64171	BK 6219	57952
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	40412	BU	40412
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	1010	CA	1010
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	2802	CG	2802
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	44224	CK	44224
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	108395	1A 6219	102176

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2050 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 – 145 830

cerfa N° 10938 * 17

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2015

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☐*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	8000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	40879
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-32840
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	16839
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	52
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	36411
	Dettes fiscales et sociales	DY	29005
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	19869
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	85337
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	102176

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2051 - IMPRIMERIE NATIONALE - Février 2015 - 145 831

cerfa N° 10167 * 19 — ③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste) — DGFiP N° 2052 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	147922	FB		FC	147922
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	147922	FK		FL	147922
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	147922
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	39728
	Variation de stock (marchandises)*					FT	18462
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7204
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	79089
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2167
	Salaires et traitements *					FY	23492
	Charges sociales (10)					FZ	7531
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	3089
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	180762
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	-32840
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	0
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	-32840

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2052 - IMPRIMERIE NATIONALE — Février 2015 – 115 832

cerfa N° 10947 * 17

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)** DGFiP N° 2053 2015

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	147922
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	180762
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	-32840

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2053 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 – 165 833

cerfa N° 10169 ✱ 19
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2015

Désignation de l'entreprise SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD 41000	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants I9]		KJ	KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM	KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS 650	KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV 7516	KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY 1870	KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD 2096
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK	LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN 10036	LO	LP 2096
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P	1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T 11039	1U	1V
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ 11039	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG 62075	ØH	ØJ 2096

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW 41000	IX
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK 650	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM	MN 7516	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV	MP	MQ 1870	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT 2096	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*		IX	MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY	NG	NH 12132	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F 11039	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3	NJ	NK 11039	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL 64171	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION (Ne pas reporter le montant des centimes)*

N° 2054 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 - 135 854

cerfa N° 10172 * 19

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2015

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	195	QA	130	QB		QC	325
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2304	QE	1100	QF		QG	3404
	Matériel de transport	QH	208	QI	623	QJ		QK	831
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	423	QM	1236	QN		QO	1659
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	3130	ØP	3089	ØQ		ØR	6219

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ							

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2055 - IMPRIMERIE NATIONALE — Février 2015 – 145 835

cerfa N° 10943 * 17

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056 2015

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☑ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises	– d'exploitation			UE		UF				
	– financières			UG		UH				
	– exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2056 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 – 145 836

cerfa N° 10950 * 17

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(8)

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2015

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	11039	UV		UW	11039
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * / Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1010		1010		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	1010	VU	1010	VV	
RENVOIS (1)	Montant des prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	52	52		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	36411	36411		
Personnel et comptes rattachés		8C	3472	3472		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3287	3287		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	458	458		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	19251	19251		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2537	2537		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	19869	19869		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	85337	VZ 85337		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2057 - IMPRIMERIE NATIONALE — Février 2015 - 145 837

cerfa N° 10951 ✱ 17

Formulaire obligatoire (article 58 A du Code général des impôts)

⑨ **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

DGFiP N° 2058-A 2015

Désignation de l'entreprise : SARL AUX 4 CHEMINS | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | | Néant ☐ * | Exercice N, clos le : 31/12/2014

I. RÉINTÉGRATIONS

		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*BIS*)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 *bis*)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	— imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		— imposées aux taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	— Plus-values nettes à court terme					WN	
		— Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
						TOTAL I	WR	0

II. DÉDUCTIONS

		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WS	32840			
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT				
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	— imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV				
		— imposées au taux de 0 %					WH				
		— imposées au taux de 19 %					WP				
		— imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW				
		— imputées sur les déficits antérieurs					XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				XA				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY				
	Majoration d'amortissement*						XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles (44 *sexies*)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 *sexies* A)	L5	XF	
		Pole de compétitivité (art. 44 *undecies*)	L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA		
		Zone franche urbaine (art. 44 *octies* et *octies* A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 *quaterdecies*)	XC		
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)				PC		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé					Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			XG	
							TOTAL II			XH	32840

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI		
	déficit (II moins I)		XJ	32840
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	XO	32840

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° 2058-A - IMPRIMERIE NATIONALE - Février 2015 - 145 810

cerfa N° 10952 * 17 (10)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2015

Désignation de l'entreprise SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	32840
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	32840

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION
Février 2015 – 145 812
N° 2058-B – IMPRIMERIE NATIONALE

cerfa N° 10953 * 17

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2015

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☐*

ORIGINES				AFFECTATIONS			
	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	35188	Affectations aux réserves — Réserves légales	ZB		
				— Autres réserves	ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	5691	Dividendes	ZE		
	Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions	ZF		
	TOTAL I	ØF	40879	Report à nouveau	ZG	40879	
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	40879	

DISTRIBUTIONS (Article 235 *ter* ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)		YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance		YT	2500
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 0 mois J8)		XQ	54104
	— Personnel extérieur à l'entreprise		YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)		ST	22485
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	79089
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE		YW	2008
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)		9Z	159
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	2167
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée		YY	28354
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	14987
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*		ØB	23493
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS	
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 0 handicapés) : 0 0		YP	2
	— Effectif affecté à l'activité artisanale		RL	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	%
	— Numéro de centre de gestion agréé * XP	— Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	

RÉGIME DE GROUPE *								
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL	
				Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO	
				Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

N° 2058-C - IMPRIMERIE NATIONALE — Février 2015 – 165 814

cerfa N° 10179 * 19 (12)

Formulaire obligatoire (article 55 A du code général des impôts).

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A 2015

Désignation de l'entreprise : SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☑ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 16 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C et 210 E du CGI.

cerfa N° 10954 * 17

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13)

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2015

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SARL AUX 4 CHEMINS | Formulaire déposé au titre de l'IR | EU | | Néant ☑ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2059-B - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 – 145 840

cerfa N° 10955 * 17 (14)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059-C **2015**

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☑ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶*.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1			
	N – 2			
	N – 3			
	N – 4			
	N – 5			
	N – 6			
	N – 7			
	N – 8			
	N – 9			
	N – 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*-0 *bis* du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤	⑥	col. ⑦ = ②+③+④-⑤-⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1						
	N – 2						
	N – 3						
	N – 4						
	N – 5						
	N – 6						
	N – 7						
	N – 8						
	N – 9						
	N – 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2059-C – IMPRIMERIE NATIONALE – Février 2015 – 145 841

cerfa N° 10182 * 20 15

formulaire obligatoire (article 53A du Code général des Impôts)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFiP N° 2059-D 2015

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SARL AUX 4 CHEMINS

Néant ☑ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2059-D - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 – 145 842

cerfa N° 11484 * 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2059-E 2015

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SARL AUX 4 CHEMINS — Néant ☐*

Exercice ouvert le : 01/01/2014 et clos le : 31/12/2014 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	147922
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	147922

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	39728
Variation de stocks (marchandises)	OO	18462
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	7204
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	24985
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	54104
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Abandons de créances à caractère commercial	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	144483

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	3439

IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	

Si vous êtes assujettis à la CVAEet un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Période de référence	GY	/ / GZ / /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2059-E – IMPRIMERIE NATIONALE – Février 2015 – 115 843

AUX QUATRE CHEMINS

SARL au capital de 8000.00€
23 avenue Jean Jaurès
93300 AUBERVILLIERS
Tél : 01 48 34 16 16
RCS de Bobigny 519 248 975 00012 - APE : 4771Z

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 30 juin 2015 à 18 heures

Les associés de la société à responsabilité AUX 4 CHEMINS, au capital de 8000.00€, se sont réunis au siège social : 23 avenue Jean Jaurès 93300 AUBERVILLIERS, en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions des statuts.

Etaient présents :

Mr SALOUK Abdulla
Né le 18 février 1956 à DAMASCUS (Syrie)
demeurant : 44 rue Mendes des Carmes 93000 BOBIGNY

Mr SALLET David Laurent
Né le 15/01/1984 à DAMAS (Syrie)
demeurant : 44 rue Mendes des Carmes 93000 BOBIGNY

ORDRE DU JOUR
Approbation des comptes au 31 décembre 2014
Reconduction du mandat de gérant

1ère Résolution

L'assemblée approuve les comptes arrêtés au 31 décembre 2014 et décide d'affecter la perte au compte reports à nouveau et donne quitus au gérant pour l'année 2014.

La résolution est adoptée à l'unanimité

2ème Résolution

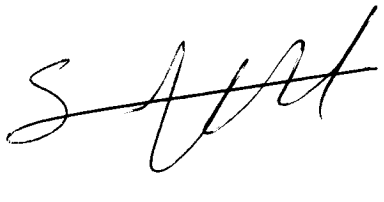
L'Assemblée reconduit pour un an Mr SALLET David Laurent à son poste de gérant pour un an.

La résolution est adoptée à l'unanimité

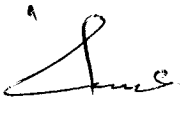
Tous pouvoirs sont donnés au gérant pour accomplir par la suite les formalités nécessaires à l'enregistrement de cette assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15

Mr SALLET David Laurent



Mr SALOUK Abdulla





Identifiant séparateur 1930135006522

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination S[illegible] SAFELAMENT

N° Identification 52[illegible]51358

N° de gestion **2010B04677**

Dépôt N° **1016**

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture 20[illegible]

Des[illegible]

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Oui

Centralisation Oui

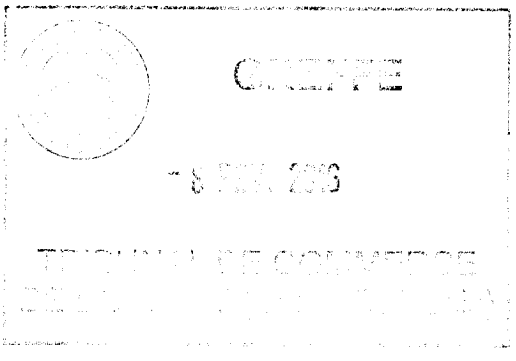
Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:30

KPMG

1016



SARL LAURENT

Comptes annuels

au 31/03/2014



KPMG Entreprises
21/04/2015
Ce rapport contient 6 pages (hors annexes)
Comptes annuels

@ 2015 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés.

Sommaire

Bilan, compte de résultat

Bilan actif 3

Bilan passif 4

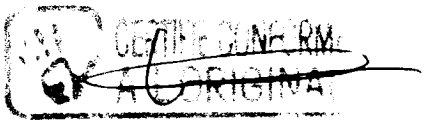
Compte de résultat 5

Compte de résultat (suite) 6

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Bilan

SARL LAURENT



J : 31/03/2014

SIRET: 52395135800010

Mission de Présentation - Voir l'attestation

EUR

Actif	Exercice			Exercice précédent
	Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/03/2013
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé — Incorporel — Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	15 000		15 000	15 000
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total	**15 000**		**15 000**	**15 000**
Actif immobilisé — Corporel — Terrains	3 300	1 230	2 069	2 399
Constructions	13 837	10 217	3 619	8 484
Inst. techniques, mat. out. industriels	1 698	946	751	1 401
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total	**18 835**	**12 395**	**6 440**	12 284
Actif immobilisé — Financier (2) — Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total				
Total de l'actif immobilisé	33 835	12 395	21 440	27 284
Actif circulant — Stocks — Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				1 850
Marchandises				1 850
Total				
Avanc. acomptes versés / commandes				
Créances (3) — Clients et comptes rattachés	1 764		1 764	1 582
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total	1 764		1 764	1 582
Divers — Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :				
Instruments de trésorerie				3 916
Disponibilités	148		148	3 916
Total	148		**148**	3 916
Charges constatées d'avance	821		821	489
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance	**2 733**		**2 733**	**7 838**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursements des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
Total de l'actif	**36 568**	**12 395**	**24 173**	**35 122**
			15 000	15 000

Renvois : (1) Dont droit au bail
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Comptabilité tenue en euros

Bilan

SARL LAURENT

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Au : 31/03/2014

EUR

* Mission de Présentation - Voir l'attestation

Passif		Exercice	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital social (dont versé : 8 000)	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(49 466)	(48 509)
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	(22 522)	(956)
	Situation nette avant répartition	**(63 988)**	**(41 466)**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	**(63 988)**	**(41 466)**
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	11 040	1
	Emprunts et dettes financières divers (3)	27 031	27 572
	Total	**38 071**	27 573
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 465	34 146
	Dettes fiscales et sociales	6 306	7 549
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	7 319	7 319
	Instruments de trésorerie		
	Total	**50 090**	49 014
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	**88 161**	**76 588**
	Ecarts de conversion passif		
	Total du passif	**24 173**	**35 122**

Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1),	à plus d'un an	88 161	76 588
	à moins d'un an	11 040	1
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs bancaires			
(3) dont emprunts participatifs			

Comptabilité tenue en euros

Bilan

SARL LAURENT

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Au : 31/03/2014

EUR

* Mission de Présentation - Voir l'attestation

	Passif	Exercice	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital social (dont versé : 8 000)	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(49 466)	(48 509)
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	(22 522)	(956)
	Situation nette avant répartition	**(63 988)**	**(41 466)**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	**(63 988)**	**(41 466)**
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	11 040	1
	Emprunts et dettes financières divers (3)	27 031	27 572
	Total	**38 071**	27 573
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 465	34 146
	Dettes fiscales et sociales	6 306	7 549
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	7 319	7 319
	Instruments de trésorerie		
	Total	**50 090**	49 014
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	**88 161**	**76 588**
	Ecarts de conversion passif		
	Total du passif	**24 173**	**35 122**
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	88 161	76 588
	à moins d'un an	11 040	1
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs bancaires		
	(3) dont emprunts participatifs		

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat

SARL LAURENT

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Périodes 01/04/2013 31/03/2014 Durées 12 mois
01/04/2012 31/03/2013 12 mois

EUR

* Mission de Présentation - Voir l'attestation

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	75 955		75 955	72 654
	Production vendue { Biens / Services				
	Chiffre d'affaires net	75 955		75 955	72 654
	Productions stockées				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 566	3 264
	Autres produits				14
	Total			**79 522**	**75 933**
Charges d'exploitation (2)	Marchandises { Achats			34 333	28 347
	Variations de stocks			1 850	(550)
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats				
	Variations de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			25 156	24 196
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 244	1 279
	Salaires et traitements			22 151	19 490
	Charges sociales			10 349	8 780
	- sur immobilisations { amortissements			4 644	4 576
	Dotations provisions				
	d'exploitation - sur actif circulant				
	- pour risques et charges				
	Autres charges			339	302
	Total			**100 069**	**86 422**
	Résultat d'exploitation		**A**	**(20 546)**	**(10 489)**
Opér. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		**B**		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		**C**		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			345	262
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			**345**	**262**
	Résultat financier		**D**	**(345)**	**(262)**
	Résultat courant avant impôts (+/- A +/- B - C +/- D)		**E**	**(20 892)**	**(10 751)**

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat

SARL LAURENT



Périodes			Durées		
	01/04/2013	31/03/2014		12	mois
	01/04/2012	31/03/2013		12	mois

EUR

* Mission de Présentation - Voir l'attestation

			Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			10 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
		Total		**10 000**
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		429	204
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 200	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
		Total	**1 629**	**204**
	Résultat exceptionnel	**F**	**(1 629)**	**9 795**
	Participation des salariés aux résultats	**G**		
	Impôt sur les bénéfices	**H**		
	Bénéfice ou perte (+/- E +/- F - G - H)		**(22 522)**	**(956)**
Renvois	(1) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs			
	(1) Dont incidence après impôt des corrections d'erreurs			
	(2) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	(2) Dont incidence après impôts des corrections d'erreurs			
	(3) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier			
	- redevances de crédit-bail immobilier			
	(4) Dont produits concernant les entités liées			
	(5) Dont intérêts concernant les entités liées			

Comptabilité tenue en euros

LAURENT

Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000 €

Siège social : 4 Rue Méchin

93450 L'ile St Denis

523 951 358 RCS BOBIGNY

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2014

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2014, s'élevant à 22 522 €, de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à -49 466 €
 correspondant au compte "Report à Nouveau", débiteur d'un pareil montant,
- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à -71 988 €
- au compte "Report à Nouveau"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

La Gérance

LE CAPRICIO
SARL LAURENT
4, rue Mechin
93450 L'Ile St Denis
Tél. : 01 42 43 15 15
R.C.S. BOBIGNY 523 951 358



Identifiant séparateur 1930135006523

Type de document Dépôt des comptes

Dén [illegible] [illegible]U IM[illegible]X

N° I[illegible]n[illegible]ion [illegible]3366

N° de gestion **2016B00554**

Dépôt N° **1017**

Dépôt du 08/02/2016

Mil[illegible]ime de clôture 2[illegible]

Desc[illegible]

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Oui

Cent[illegible]isation Oui

Dépôt co[illegible]e-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:30

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

1017

N° 2065-SD
(2015)

Exercice ouvert le 01012014 et clos le 31122014 — Régime simplifié d'imposition [X]

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe [] — Régime réel normal []

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
IMPEX SARL 9 RUE SAMSON 93200 SAINT-DENIS France	9 RUE SAMSON 93200 SAINT-DENIS
SIRET 49876336600024	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

CREATE
- 8 FEV. 2016
DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : VENTE DE GROS DE VOLLA — Si vous avez changé d'activité, cochez la case []

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3 % | Bénéfice imposable à 15 % : 36 786 | Déficit

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle art. 44 sexies [] — Jeunes entreprises innovantes [] — Zone franche urbaine [] — Pôle de compétitivité []

Entreprise nouvelle art. 44 septies [] — Zone franche d'activité art. 44 quaterdecies [] — Autres dispositifs [] — Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies []

Société d'investissement immobilier cotée [] — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0.2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	*Tél :*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : *CGA* [] *Viseur conventionné* [] *N° d'agrément CGA*	Identité du déclarant : Date : 16062015 Lieu : ST DENIS Qualité : LE GERANT Nom du signataire : M DBAYBI ABDELILAH DABHS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

Si déposé néant, cochez la case : ☐ (2015)

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis					*Total (a à h)*	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Remboursements 8

H AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A 2015

Désignation de l'entreprise IMPEX SARL — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 9 RUE SAMSON 93200 SAINT-DENIS

Numéro SIRET* 49863360600024

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 0

Exercice N clos le 31/12/2014

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	20 670	030 20 670	
	Immobilisations financières * (1)		040	2 750	042	2 750
	Total I (5)		044	23 420	048 20 670	2 750
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060	4 153	062	4 153
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	30 586	070	30 586
		Autres* (3)	072	10 100	074	10 100
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	15 251	086	15 251
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Total II		096	60 090	098	60 090
	Total général (I + II)		110	83 510	112 20 670	62 840

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	5 000
	Écarts de réévaluation	124	500
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	12 546
	Résultat de l'exercice	136	31 269
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	49 315
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	10 620
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	2 905
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	13 525
	Total général (I + II + III)	180	62 840

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel – http://www.ciel.com

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — N° 2033-B 2015

Désignation de l'entreprise IMPEX SARL — Néant *

Exercice N clos le 31 12 2014

A — RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210	
	Production vendue — biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
	Production vendue — services*		217	218	625 101
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	625 101
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	420 150
	Variation de stock (marchandises)*			236	(3 450)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	11 623
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier..... - immobilier :)			242	75 512
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243 1 114	244	1 655
	Rémunérations du personnel*			250	56 265
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	24 450
	Dotations aux amortissements*			254	2 110
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259	262	
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	588 315
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	36 786
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles (VI)			300	
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	5 517
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	31 269

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312 — 31 269 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	5 517
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	
Déductions	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987	Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Zones de revitalisation rurales (44. quindecies)	138
	Divers* dont ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit	346
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col.1 Déficit col. 2	352	36 786
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables :*.....dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col.1 Déficit col. 2	370	36 786

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380						n° du centre de gestion agréé :	388		
Montant de la T.V.A. collectée	374	124 015	Effectif moyen du personnel* :	376	0 2	dont apprentis :	0 0	handicapés :	0 0	Effectif affecté à l'activité artisanale	861		
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	60 215	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel – http://www.ciel.com

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) **N° 2033-B**
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise IMPEX SARL

Divers à réintégrer	Montant

Ciel – http://www.ciel.com

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) **N° 2033-B**
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise IMPEX SARL

Divers à déduire	Montant

Ciel – http://www.ciel.com

Désignation de l'entreprise : IMPEX SARL — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460 : 15 650	462	464	466 : 15 650	
	Autres immobilisations corporelles	470 : 2 910	472 : 2 110	474	476 : 5 020	
Immobilisations financières		480 : 2 750	482	484	486	
TOTAL		490 : 21 310	492 : 2 110	494	496 : 20 670	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570	572	574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme* ⑤	Long terme : 19% ⑥	Long terme : 15% ou 16% ⑦	Long terme : 0% ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)	579			Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel – http://www.ciel.com

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : IMPEX SARL — Néant [X] *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel – http://www.ciel.com

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° 2033-E 2015

⑤ DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : IMPEX SARL — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012014 et clos le : 31122014 — Durée en nombre de mois : 12

I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	625 101
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	625 101
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	420 150
Variation de stocks (marchandises)	122	(3 450)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	11 623
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	75 512
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	503 835
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	121 266
IV - Contibution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et le 1329)	117	121 266

Si vous êtes assujetis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE.

Mono établissement au sens de la CVAE (cocher la case)	020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE					022	
Période de référence	024	du		160	au	
Date de cessation					186	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146,148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel – http://www.ciel.com

6 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** N° 2033-F 2015

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122014 N° SIRET 49876336600024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE IMPEX SARL

ADRESSE (voie) 9 RUE SAMSON

CODE POSTAL 93200 VILLE SAINT-DENIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel – http://www.ciel.com

(7) FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G 2015

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2014 N° SIRET 49876336600024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE IMPEX SARL

ADRESSE (voie) 9 RUE SAMSON

CODE POSTAL 93200 VILLE SAINT-DENIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel – http://www.ciel.com

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

IMPEX S.A.R.L.U.
9 RUE SAMSON
93200 ST DENIS
RCS BOBIGNY 498763366
CAPITAL 5000.00€

PROCES-VERBAL de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 31/12/2014

L'an deux mille quinze,
Le trente juin à vingt heures,

Au siège social, à st denis,
Les associés de la société à Responsabilité Limitée IMPEX , au capital de 5000 euros, divisé en 100 parts sociales de 50.00 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :
.Mr DBAYBI Abdelilah.....100 Parts 100% Soit de : 01 à 100.
Total des parts.....100 parts.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

La réunion est présidée par Mr DBAYBI Abdelilah, Gérant associé.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et sur le compte de la l'exercice clos le 31/12/2014.
- Rapport de la Gérance sur les conventions visées à l'article de la loi du 24 juillet 1966.
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la Gérance ;
- Affectation des résultats.
- Questions diverses

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres:
- Une copie de la lettre de convocation des associés.
- L'inventaire et les comptes annelles (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31/12/2014.
- Rapport de gestion et le rapport de spécial de la Gérance ;
- Le texte des résolutions proposées.

Il précise que tous les documents prescrits par la loi 36 du Décret du 23 mars 1967, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

DA

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la Gérance.
Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met au voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

La collectivité des associés, après avoir entendu la Lecture du rapport de gestion et de la Gérance relatif à l'exercice clos le 31/12/2014, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de euros elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

La collectivité des associés, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 31269.00 euros en totalité au rapport à nouveau.

Conformément à la loi, la collectivité des associés constate qu'aucun dividende n'a été distribué de trois exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

La collectivité des associés, après avoir entendu la Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt et une heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Gérant ainsi que par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

Mr DBAYBI Abdelilah
Lu et approuvé



Identifiant séparateur 1930135006524

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination SALLU IN[illegible]X

N° Identification [illegible]3366

N° de gestion **2016B00554**

Dépôt N° 1018

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture 2015

Description

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Oui

Centralisation Oui

Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:30

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

2015

N° 2065-SD
(2015)

Exercice ouvert le 01012015 et clos le 31122015 — Régime simplifié d'imposition [X]

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe [] — Régime réel normal []

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
IMPEX SARL 9 RUE SAMSON 93200 SAINT-DENIS France	9 RUE SAMSON 93200 SAINT-DENIS
SIRET 49876336600024	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

- 8 FEV. 2016
DE BOBIGNY

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : VENTE DE GROS DE VOLLA — Si vous avez changé d'activité, cochez la case []

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3 % : 11 708 — Bénéfice imposable à 15 % : 38 120 — Déficit :

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% :

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% :

PV à long terme imposables à 19% :

Autres PV imposables à 19% :

PV à long terme imposables à 0% :

PV exonérées (art. 238 quindecies) :

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle art. 44 sexies [] — Jeunes entreprises innovantes [] — Zone franche urbaine [] — Pôle de compétitivité []

Entreprise nouvelle art. 44 septies [] — Zone franche d'activité art. 44 quaterdecies [] — Autres dispositifs [] — Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies []

Société d'investissement immobilier cotée [] — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : — Plus-values exonérées relevant du taux de 15% :

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0.2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	*Tél :*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : *CGA* [] *Viseur conventionné* [] *N° d'agrément CGA*	Identité du déclarant : Date : 01022016 Lieu : ST DENIS Qualité : LE GERANT Nom du signataire : M DBAYBI ABDELILAH

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

Si déposé néant, cochez la case ☐ (2015)

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis					***Total (a à h)***	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

H AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A 2015

Désignation de l'entreprise IMPEX SARL — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 9 RUE SAMSON 93200 SAINT-DENIS

Numéro SIRET* 49876336600024

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

Exercice N clos le 31/12/2015

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	20 670	030 20 670	
	Immobilisations financières * (1)		040	2 750	042	2 750
	Total I (5)		044	23 420	048 20 670	2 750
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060	2 153	062	2 153
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	10 542	066	10 542
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	48 450	070	48 450
		Autres* (3)	072	36 792	074	36 792
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	12 850	086	12 850
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Total II		096	110 787	098	110 787
	Total général (I + II)		110	134 207	112 20 670	113 537

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	5 000
	Écarts de réévaluation	124	500
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	43 815
	Résultat de l'exercice	136	38 120
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	87 435
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	19 851
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	6 251
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	26 102
	Total général (I + II + III)	180	113 537

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel – http://www.ciel.com

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B 2015

Désignation de l'entreprise IMPEX SARL — Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2015

A — RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			210	
	Production vendue biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209	214	
	Production vendue services*		215	218	720 150
			217		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	720 150
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	445 698
	Variation de stock (marchandises)*			236	(4 521)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	15 426
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier..... - immobilier :)			242	89 513
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243 1 854	244	2 451
	Rémunérations du personnel*			250	86 541
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	35 214
	Dotations aux amortissements*			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259	262	
	Autres charges { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	670 322
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	49 828
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles (VI)			300	
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	11 708
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	38 120

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312 — 38 120 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
	Provisions non déductibles*						322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)						324	11 708		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330			
Déductions	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zones de revitalisation rurales (44. quindecies)	138		342
	Divers* dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col.1 Déficit col. 2	352	49 828	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)							356		
	Déficits antérieurs reportables :*.....dont imputés sur le résultat :									360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col.1	Déficit col. 2	370 49 828	372

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380										n° du centre de gestion agréé :	388		
Montant de la T.V.A. collectée	374	102 450	Effectif moyen du personnel* :	376	0 3	dont apprentis :	0 0	handicapés :	0 0					Effectif affecté à l'activité artisanale	861		
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	86 521	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel – http://www.ciel.com

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) **N° 2033-B**
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise IMPEX SARL

Divers à réintégrer	Montant

Ciel – http://www.ciel.com

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) **N° 2033-B**
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise IMPEX SARL

Divers à déduire	Montant

Désignation de l'entreprise : IMPEX SARL — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460 : 15 650	462	464	466 : 15 650	
	Autres immobilisations corporelles	470 : 5 020	472	474	476 : 5 020	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490 : 20 670	492	494	496 : 20 670	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570	572	574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme* ⑤	Long terme : 19% ⑥	Long terme : 15% ou 16% ⑦	Long terme : 0% ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)		579	Régularisations		590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel – http://www.ciel.com

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : IMPEX SARL — Néant [X] *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel – http://www.ciel.com

N° 2033-E 2015

⑤ DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : IMPEX SARL — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012015 et clos le : 31122015 — Durée en nombre de mois : 12

I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	720 150
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	720 150
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	445 698
Variation de stocks (marchandises)	122	(4 521)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	15 426
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	89 513
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	546 116
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	174 034
IV - Contibution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et le 1329)	117	174 034

Si vous êtes assujetis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE.

Mono établissement au sens de la CVAE (cocher la case)	020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE					022	
Période de référence	024	du		160	au	
Date de cessation					186	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146,148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel – http://www.ciel.com

(6) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** N° 2033-F 2015

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122015 N° SIRET 49876336600024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE IMPEX SARL

ADRESSE (voie) 9 RUE SAMSON

CODE POSTAL 93200 VILLE SAINT-DENIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Ciel – http://www.ciel.com

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G 2015

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31 12 2015

N° SIRET 49876336600024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE IMPEX SARL

ADRESSE (voie) 9 RUE SAMSON

CODE POSTAL 93200 VILLE SAINT-DENIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel – http://www.ciel.com

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

IMPEX S.A.R.L.U.
9 RUE SAMSON
93200 ST DENIS
RCS BOBIGNY 498763366
CAPITAL 5000.00€

PROCES-VERBAL de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 31/12/2015

L'an deux mille seize,
Le trente janvier à vingt heures,

Au siège social, à st denis,
Les associés de la société à Responsabilité Limitée IMPEX , au capital de 5000 euros, divisé en 100 parts sociales de 50.00 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :
.Mr DBAYBI Abdelilah.....100 Parts 100% Soit de : 01 à 100.
Total des parts.....100 parts.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

La réunion est présidée par Mr DBAYBI Abdelilah, Gérant associé.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et sur le compte de la l'exercice clos le 31/12/2015.
- Rapport de la Gérance sur les conventions visées à l'article de la loi du 24 juillet 1966.
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la Gérance ;
- Affectation des résultats.
- Questions diverses

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres:
- Une copie de la lettre de convocation des associés.
- L'inventaire et les comptes annelles (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31/12/2015.
- Rapport de gestion et le rapport de spécial de la Gérance ;
- Le texte des résolutions proposées.

Il précise que tous les documents prescrits par la loi 36 du Décret du 23 mars 1967, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

DA

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la Gérance.
Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met au voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

La collectivité des associés, après avoir entendu la Lecture du rapport de gestion et de la Gérance relatif à l'exercice clos le 31/12/2015, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de euros elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

La collectivité des associés, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 38120.00 euros en totalité au rapport à nouveau.

Conformément à la loi, la collectivité des associés constate qu'aucun dividende n'a été distribué de trois exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

La collectivité des associés, après avoir entendu la Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt et une heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Gérant ainsi que par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

Mr DBAYBI Abdelilah
Lu et approuvé





Identifiant séparateur 1930135006525

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination [illegible]

N° Identification 2[illegible]98026

N° de gestion **2009B01555**

Dépôt N° **1019**

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture 2014

Description :

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Oui

Centralisation Oui

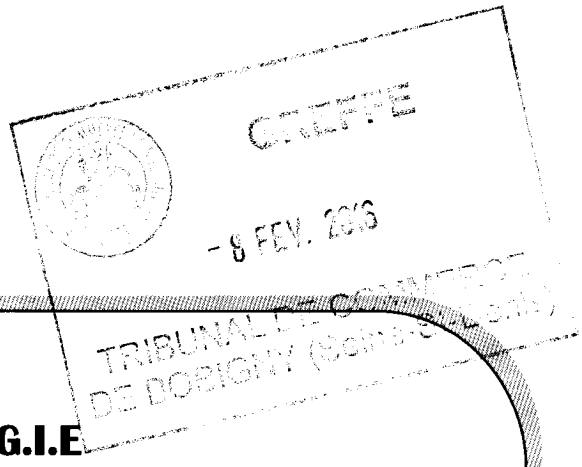
Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:30

1019

COMPTES ANNUELS



SARL E.G.I.E

11 BOULEVARD JULES GUESDE
93200 SAINT DENIS

RAPPORT JURIDIQUE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 JUIN 2015

Exercice clos le 31 Décembre 2014

APE : 6622Z **SIRET : 51089802600016**

« Exercice 2014 »

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée est donc habilitée à prendre les décisions ordinaires pour lesquelles la majorité est requise.
L'assemblée est présidée par Mr FABRE Abner, gérant associé qui est présent et accepte ces fonctions.
Il est déposé sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence,
- Le rapport de la gérance,
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2014,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Puis, il est rappelé que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2014,
- Affectation du résultat dudit exercice,
- Approbation du rapport spécial relatif aux conventions visées à l'article 223-19 du Code de commerce.
- Questions diverses.

Ensuite, il est donné lecture du rapport de la gérance.

Cette lecture terminée, la discussion est ouverte et diverses observations sont échangées entre les membres de l'assemblée.

Puis, personne ne demandant plus la parole, la discussion est close, et le président met alors aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

- **PREMIERE RESOLUTION**

La collectivité des associés donne acte à la gérance du défaut de convocation par lettre recommandée avec A.R. et reconnaît comme valable l'ensemble des délibérations prises au cours de cette assemblée, tous les associés étant présents.

La collectivité des associées donne acte à la gérance d'avoir tenu à la disposition des associés les documents prévus par les textes, les tenant informés de la marche des affaires de la société et de l'objet de la présente assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

- **DEUXIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés après avoir entendu lecture du rapport de la gérance, déclare approuver ledit rapport dans toutes ses parties, ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le trente et un décembre deux mille treize, tels qu'ils lui ont été présentés par la gérance et qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 9523,00 €

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

- **TROISIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés décide d'affecter le résultat bénéficiaire soit 9523,00 €
Comme suit :

- 9523,00 € au débit du compte de report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

- **QUATRIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés donne quitus entier et sans réserve, au gérant en exercice, Mr FABRE ABNER , pour sa gestion jusqu'au trente et un décembre deux mille quinze.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

SARL E.G.I.E
11 BOULEVARD JULES GUESDE
93200 SAINT DENIS
SIRET : 51089802600016

PROCES-VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 JUIN 2015

Le quinze juin 2015 à 17 heures,
Les associés de E.G.I.E, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 €, se sont réunis au, 11 boulevard Jules Guesde à Saint Denis en assemblée générale ordinaire annuelle.
Sont présents:

- Monsieur MAURICE HUBERT demeurant
 Au, 54 Route de Saint Denis
 Propriétaire de 60 parts

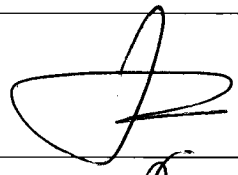
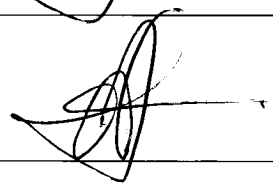
- Madame Sullee Lucille demeurant
 Au, 21 rue des Tilleuls
 Propriétaire de 40 parts

TOTAL **100 parts**

Les associés présents possèdent ensemble cent parts sociales représentant l'intégralité du capital social.

SARL E.G.I.E
11 BOULEVARD JULES GUESDE
93200 SAINT DENIS
SIRET : 51089802600016

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2014

M. MAURICE HUBERT		
MME SULLE LUCILLE		

SARL E.G.I.E
11 BOULEVARD JULES GUESDE
93200 SAINT DENIS
SIRET : 51089802600016

RAPPORT DE GESTION

Chers associés,

Je vous ai réunis en assemblée générale afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires et à l'article 34 des statuts, vous puissiez examiner les comptes annuels de l'exercice de l'année 2014 débuté le 01 janvier 2014 et clos le 31 décembre 2014 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, savoir :

- Les comptes annuels,
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation,
- Le rapport spécial de la gérance,

Je vous précise que les comptes annuels de notre société, soumis à votre approbation, ont été établis selon les règles et méthodes comptables en vigueur en France.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéficiaire de 9 523 € après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiés.

A –> RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

A - 1 : Sur le COMPTE de RESULTAT en €

	Exercice 2014	En % C.A.
Chiffre d'affaires	428 525	100.0
Charges exploitations hors sociaux	183 210	100.2
Charges sociaux	179 801	
Produit et charges divers -dont impôts sur les sociétés	(1681)	1.3
Résultat	76 807	1.6

A - 2 : Sur le BILAN en €

	Exercice clos le 31/12/2014
Immobilisations	1350
Clients	58724
Autres créances	7344
Disponibilités	9388
Capitaux propres	17492
Dettes et emprunts assimilées	22842
Fournisseurs	4950
Dettes fiscales et sociales	2028

A - 3 : Commentaires sur l'activité

A l'occasion de cet exercice nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 428 525,00 €. Ce chiffre d'affaire ne nous a permis de dégager de bénéfice de 9351 €

Nous visons à poursuivre notre effort de développement tout en sachant se montrer vigilant sur nos engagements de dépenses.

A - 4 : Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur l'activité générale de notre société.

A - 5 : Activité de la société en matière de recherche et développement

Aucun élément à verser à cet égard, notre exploitation n'étant pas en mesure d'investir dans ce domaine.

A - 6 : Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

B –> AFFECTATION DU RESULTAT

Je vous propose d'affecter le résultat, qui ressort bénéficiaire de la façon suivante:

9523 € à porter au débit du compte de report à nouveau.

Je souhaite que ces diverses propositions emportent votre approbation et vous remercie tant de les accueillir par vote favorable lors de l'assemblée, que de bien vouloir donner quitus à la gérance de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Le Gérant

Mr FABRE ABNER

Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 20-11-1983-articles 7, 21,24 début, 24-2 et 24-3)

Annexe au bilan et au compte de résultat

Au bilan avant réparation de l'exercice clos le 31/12/2014 dont le total est de 76 807,00 €.

Et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 9523,00 €.

L'exercice d'une durée de 12 mois recouvre la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Ces comptes annuels ont été établis le 15 juin 2015
Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- La loi n°83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements comptables :

 - ✓ 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - ✓ 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - ✓ 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et d'évaluation des actifs

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les créances
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure la valeur comptable.

Opérations à long terme
Les opérations à long terme sont comptabilisées suivant la méthode de pourcentage d'avancement des travaux

Changement des méthodes
Il n'y pas eu de changement des méthodes d'évaluations au cours de l'exercice.

Il n y pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice

BILAN ACTIF

				31/12/2013
	Brut	Amortissement	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs siimilaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 350		1 350	-
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	**1 350**	**-**	**1 350**	**-**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	58 724		58 724	-
Autres créances	7 344		7 344	
Capital souscrit – appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	9 388		9 388	-
Charges constatées d'avance				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts conversion Actif				
Total II	**75 456**		**75 456**	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	**76 806**	**-**	**76 806**	

BILAN PASSIF

	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital	20 000	20 000
Primes d'émission, fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réservés:	2 000	2 000
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres resserves		
- Report à nouveau	17 492	-
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	9 388	-
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 842	-
Dettes fiscales et sociales	4 950	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Écarts de conversion Passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**76 672**	**22 000**

COMPTE DE RÉSULTAT (DÉBUT)

		31/12/2013
	Net	Net
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	428 525	-
Production vendue (services)		
Production stockée	621	
Production immobilisée		
TOTAL I	**429 146**	**-**
Produits nets partiels sur opérations à long terme		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Autres produits		
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variations de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	179 801	
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes (a)	183 210	-
Impôts, taxes et versements assimilés	1 599	-
Salaires et traitements	19 721	
Charges sociales	15 842	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotation aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
TOTAL II	**400 174**	**-**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	**28 972**	**-**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financières	9 351	
De participations (3)	8 416	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1 681	
Autres intérêt et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	9523	0
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	9 925	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**38 897**	**-**

COMPTE DE RÉSULTAT (FIN)

		31/12/2013
	Net	Net
Report du RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**38 897**	-
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
Total des produits		
Total des charges		
BÉNÉFICE OU PERTE	**38 897**	-

(a) Y compris
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieures
(3) dont produits concernant les entités liées
(4) dont intérêts concernant les entités liées

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

+ Ventes de marchandises	0		
- Coût d'achat de marchandises vendues	0		
Marge commercial (a)	**0**		
+ Production vendue » **SERVICES**	428525		
+ Production stockée ou déstockage			
+ Production immobilisée			
- Achats de matières et approv.	179801		
- Variation de stocks			
- Sous-traitance directe			
Production de l'exercice (b)	**248724**		
Marge brute globale (a+b)	248724		
- Autres achats et charges externes	183210		
Valeur ajoutée	**65514**		
+ Subventions d'exploitation			
- Impôts et taxes	1599		
- Rémunérations	19721		
- Charges sociales	15842		
Excédent brut d'exploitation	**28352**		
+ Reprises sur amortissements, dépréciations, transfert de charges			
+ Autres produits de gestion courante			
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	1		
- Autres charges de gestion courante			
Résultat d'exploitation	**28351**		
+ Quote-part sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers			
- Charges financières	9523		
Résultat courant	**18828**		
+ Produits exceptionnels	-		
- Charges exceptionnelles	-		
Résultat exceptionnel	**18828**		
- Participation des salaries			
- Impôts sur les bénéfices (non déductible)	0		
Résultat net comptable	**18828**		
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs			

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 23)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts	-	
Autres immobilisations financières	-	
Créances clients et comptes rattachés	58 724	
Autres créances	7 344	
Valeurs mobilières de placement	-	
Total	**66068**	

CHARGES A PAYER

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 23)

Charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan		
Emprunts obligataires convertibles	-	
Autres emprunts obligataires	-	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	
Emprunts et dettes financières divers	-	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 842	
Dettes fiscales et sociales	4 950	
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés	-	
Autres dettes :	-	
Total	**27792**	

cerfa

N° 11084*16

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2015

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le 01/01/2014 et clos le 31/12/2014 — Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe — Régime réel normal X

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL E.G.I.E	11 BD JULES GUESDE 93200 SAINT DENIS
SIRET 5 1 0 8 9 8 0 2 6 0 0 0 1 6	
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**
11 BD JULES GUESDE 93200 SAINT DENIS	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: ~~TRAVAUX DE PEINTURE ET VITRERIE~~ — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3% | Bénéfice imposable à 15%: 11.204 | Déficit

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes | Zone franche urbaine | Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* | Zone franche d'activité, art.44 *quaterdecies* | Autres dispositifs | Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Société d'investissement immobilier côtée | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5% — ~~71.535~~

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET FABRE 11 BD JULES GUESDE 93200 SAINT DENIS Tél.0142431822 *Tél:*	*Tél:*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	**Identité du déclarant:**
N° d'agrément du CGA	Date: 12/04/2015 Lieu: SAINT-DENIS
	Qualité et nom du signataire: M. FABRE, LE GÉRANT
Tél:	Signature:

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2015

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions coorespondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis (5)					***Total (a à h)***	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires. associés. gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

H AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques, marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée.	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques, marque et puissance	Service auquel la voiture est affecté	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

IMPOT SUR LES SOCIETES 2015

NOTICE DE LA DECLARATION N° 2065

NOUVEAUTES

A compter du 1er janvier 2014, la date limite de paiement du solde d'impôt sur les sociétés est reportée au 15 mai pour les exercices clos au 31 décembre.

Le remboursement d'excédent d'impôt sur les sociétés et de contributions assimilées à l'impôt sur les sociétés demandé sur le relevé de solde n° 2572 est conditionné au dépôt de la déclaration de résultats.

OBSERVATIONS

La déclaration n° 2065 et son annexe 2065 *bis* sont servies par toutes les sociétés et personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés, quel que soit le régime d'imposition (réel normal ou réel simplifié).

Une liasse (2050 à 2059 G pour le réel normal ou 2033 A à G pour le réel simplifié) sera jointe à la déclaration.

Le recours à l'un ou à l'autre de ces régimes est matérialisé par une mention portée en tête de la déclaration.

Elle est établie en un seul exemplaire (à l'exception des entreprises placées sous le régime de groupe, art. 223 A à U, qui la souscrivent en double exemplaire) et adressée avec les documents annexes visés dans la présente notice ou dans la notice n° 2032-NOT ou 2033-NOT, au service des impôts des entreprises (SIE) du lieu du principal établissement.

Toutefois cette déclaration est à adresser à la direction des grandes entreprises (DGE), si l'entreprise relève de ce service (cf. BOI-IS-DECLA-30-10-20130318).

Elle est souscrite par voie électronique (CGI art. 1649 *quater* B *quater*).

RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION - Cadre C

Cadre Résultat fiscal

Le résultat fiscal doit être ventilé en fonction des différents taux applicables à l'entreprise. En effet, les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 7630000 € (somme des lignes 210, 214 et 218 du tableau 2033-B ou ligne FL du tableau 2052 pour le réel normal et qui sont détenues pour 75% au moins directement et indirectement par des personnes physiques **sont imposées au taux de 15%** pour la fraction de leur bénéfice inférieure à 38 120 € par période de 12 mois, au titre des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2002. Pour les sociétés en intégration fiscale, il convient de prendre en compte le chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés membres du groupe.

Cadre Plus-values

- **Plus-value à long terme imposables au taux de 15%:**

 La case plus-values à long terme imposables à 15% contient le montant imposable des plus-values à long terme, après les éventuelles imputations des moins-values à long terme ou des déficits.

 Le régime des plus ou moins-values à long terme réalisées au titre des exercices ouverts à compter du 26 septembre 2007 s'applique à la plus ou moins-value résultant de la cession d'un brevet, d'une invention brevetable ou d'un procédé de fabrication industriel qui satisfait aux conditions prévues au 1 de l'article 39 *terdecies* du même code, sous réserve qu'il n'existe pas de liens de dépendance entre l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire au sens du 12 de l'article 39 du même code. Le régime des plus et moins-values à long terme cesse de s'appliquer à la plus ou moins-value provenant des cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière réalisées à compter du 26 septembre 2007.

- **Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15%:**

 Ce cadre permet de porter sur la déclaration le résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets imposé au taux de 15%. Cette information est nécessaire pour déterminer le montant des acomptes dus par l'entreprise. Ce taux s'applique aux seules sous-concessions des droits de la propriété industrielle éligibles, à la double condition que l'entreprise concédant la licence d'exploitation prise en concession soit la première entreprise bénéficiant à ce titre du régime des plus-values à long terme, et qu'elle apporte la preuve de la réalité économique et de la rentabilité de cette opération (article 126 de la loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011).

- **Plus-values à long terme imposables au taux de 19%:**

 Il s'agit notamment du montant net des plus et moins-values à long terme afférentes à des titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées réalisées au cours d'exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007 (art. 219 I a du CGI).

- **Autres plus-values imposables au taux de 19%:**

 Il s'agit notamment:
 * des plus-values latentes imposées lors d'option pour le régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208 C du CGI);

 * des plus-values réalisées en cas de cession de locaux à usage du bureau ou à usage commercial, sous condition de transformation en logement, au profit de sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun, de certaines sociétés foncières spécialisées (SIIC, SPPICAV, SCPI...) ou d'organismes en charge du logement social (art. 210 F du CGI);

 * des plus-values latentes imposées lors de la transformation d'une société soumise à l'impôt sur les sociétés en sociétés de placement à prépondérance immobilière à capital variable (art. 219 IV alinéa 2 et 208-3° *nonies* du CGI).

- **Plus-values à long terme imposables au taux de 0%:**

 Il s'agit des plus-values à long terme réalisées sur les titres de participation (art. 219 I a *quinquies* du CGI).

- **Plus-values exonérées art. 238 *quindecies*:**

 Il s'agit du montant des plus-values exonérées à l'occasion de la cession d'une branche complète d'activité dans les conditions prévues à l'article 238 *quindecies*.

Cadre Abattements et exonérations

Autres dispositifs

- Il s'agit notamment de l'abattement en faveur des artisans pêcheurs et pêcheurs associés d'une société de pêche artisanale (art. 44 *nonies* du CGI), ou des sociétés unipersonnelles d'investissement à risque (art. 208 D du CGI), ou de l'exonération liée aux bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies* du CGI).

- **Bénéfice ou déficit exonéré**

 Les entreprises doivent mentionner le montant des exonérations et abattements pratiqués dans le cadre des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. Le total de ces sommes est égal aux sommes mentionnées sur le tableau n° 2058-A, ligne XF et ventilées obligatoirement dans les cases K9, L2, L5, L6, K3, OV, 1F, XC, PA et PC ou sur le tableau n° 2033-B, ligne 342.

 Pour bénéficier des exonérations ou abattements, les entreprises doivent joindre à leur déclaration les états mentionnés sur la notice n° 2032-NOT (réel) ou n° 2033-NOT (RSI). Les éléments rappelés dans la rubrique C3 ne doivent pas être retranchés des résultats figurant dans les rubriques C1 et C2, ces opérations ayant déjà été effectuées dans les tableaux n° 2058-A ou 2033-B.

IMPUTATIONS - Cadre D

Vous pouvez vous reporter utilement à la notice de l'imprimé n° 2572 en vigueur au moment de l'utilisation de cette déclaration, disponible sur le site www.impots.gouv.fr.

Pour bénéficier d'imputations au titre de revenus mobiliers de source française ou étrangère, joindre au relevé de solde d'impôt sur les sociétés les certificats établis par le comptable public attestant du montant de l'impôt déjà versé ou afférents aux primes de remboursement.

Pour bénéficier d'imputations au titre de revenus auxquels sont attachés, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, joindre au relevé de solde d'impôt sur les sociétés les imprimés n° 2066 et mentionner le total figurant au cadre VII de ces imprimés.

IMPOT SUR LES SOCIETES 2015

NOTICE DE LA DECLARATION N° 2065

CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI) - Cadre E

Elle s'applique aux revenus retirés de la location des locaux situés dans les immeubles achevés depuis quinze ans au moins, au 1er janvier de l'année d'imposition.

Il conviendra de se reporter à la notice 2032-NOT (réel normal) ou 2033-NOT (réel simplifié d'imposition) pour de plus amples renseignements.

Le montant figurant cadre E de la présente déclaration devra être reporté sur le relevé d'acompte n° 2571 et sur le relevé de solde n° 2572. Cette contribution est autoliquidée suivant les règles de l'impôt sur les sociétés.

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS - Cadre F

(1) Il s'agit notamment:

* des intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales dont le paiement donne lieu à l'établissement d'un relevé de coupons;

* des produits des parts sociales dans les sociétés à responsabilité limitée et des dividendes payés aux commanditaires dans les sociétés en commandite simple.

Les sociétés en nom collectif, les sociétés en commandite simple, les sociétés créées de fait et les sociétés en participation qui ont opté pour leur assujettissement à l'impôt par prélèvement sur les bénéfices des exercices clos avant que l'option ou la transformation ait pris effet (ou sur des réserves constituées au moyen de ces bénéfices) et qui ont supporté l'impôt sur le revenu, au nom des associés, commandités ou participants.

(2) Il convient de porter dans ce cadre le montant des sommes versées ou avantages alloués au titre de ces distributions au cours de l'exercice.

(3) Ces distributions comprennent essentiellement:

* les rémunérations allouées aux administrateurs et non déductibles pour le calcul du bénéfice;

* les distributions ne résultant pas de décisions régulières des organes compétents de la société, notamment: intérêts excédentaires des comptes courants d'associés, dons et subventions non admis dans les charges, dépenses de caractère somptuaire, rémunérations excessives ou non déclarées, exclues des charges déductibles.

Le détail de ces distributions est à préciser par nature sur les lignes e à h.

(4) Il s'agit des revenus distribués par des sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés ou soumises sur option à cet impôt et résultant de décisions régulières des organes compétents (2° du 3 de l'article 158 du CGI).

(5) La société fournit par ailleurs les formulaires individuels visés aux articles 242 *ter* du CGI et 49 H de l'annexe III au même code.

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS - Cadre G

Ce cadre concerne les sociétés à responsabilité limitée (SARL) n'ayant pas opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, les sociétés à responsabilité limitée à associé unique (EURL) passibles de l'impôt sur les sociétés de droit ou sur option, les sociétés en commandite par actions (SCA) et les sociétés de personnes, sociétés en nom collectif (SNC), sociétés en commandite simple (SCS), sociétés créées de fait et sociétés en participation (SEP) ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux. S'il est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle.

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION - Cadre J

- **REMUNERATIONS**

(a) Le montant à mentionner dans cette case correspond au montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2014, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

(b) Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

- **MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)**

Il s'agit des moins-values taxées au taux de 15%, prévues par l'article 219 I a ter et a quater du code général des impôts.

Pour obtenir plus d'explications, consulter la notice n° 2033-NOT, Tableau n° 2033-C, Cadre III.

N° 10956 * 17
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A 2015

Désignation de l'entreprise : SARL E.G.I.E

Néant ☐

Adresse de l'entreprise : 11 BD JULES GUESDE 93200 SAINT DENIS

Numéro SIRET : 5 1 0 8 9 8 0 2 6 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois : 12

Date de fin de l'exercice comptable : 12

ACTIF

			Brut	Amortissements, Provisions	Exercice N (net)	Exercice N-1 (net)
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012		
		Autres	014	016		
	Immobilisations corporelles*		028	030		
	Immobilisations financières* (1)		040	1.350 042	1.350	1.350
		Total I (5)	044	1.350 048	1.350	1.350
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises*	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	58.724 070	58.724	58.724
		Autres* (3)	072	7.344 074	7.344	7.344
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	9.388 086	9.388	9.388
	Charges constatées d'avance*		092	094		
		Total II	096	75.457 098	75.457	75.457
		Total général (I + II)	110	76.807 112	76.807	76.807

PASSIF

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	20.000 20.000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale*	126	2.000 2.000
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	17.492
	Résultat de l'exercice	136	9.523
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	49.015
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées*	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	22.842
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N+1 169)	172	4.950
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	27.792
	Total général (I + II + III)	180	76.807

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	182
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182 1.350
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

N° 10951*17

SARL E.G.I.E

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A-*bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise — Néant ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐ — Exercice N clos le 31/12/2014

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
	Production vendue : biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	428.525
	Production vendue : services*	dont export et livraisons intracommunautaires	217		218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	621
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	429.147
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	179.801
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)				242	183.210
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE*	243	1.406	244	1.599
	Rémunérations du personnel*				250	19.721
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	15.842
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	1
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	400.175
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I − II)					270	28.971
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	
	Produits exceptionnels (IV)				290	
	Charges financières (V)				294	9.351
	Charges exceptionnelles (VI)				300	8.416
	Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	1.681
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)					310	9.523

B — RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	9.523							
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318								
	Provisions non déductibles*		322								
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	1.681							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330					
Déductions	Entreprise nouvelles (44. *octies*)	986		Zone franche urbaine (44. *octies* et *octies* A)	987		Zones restructuration de la défense (44. *terdecies*)		127		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981		Jeune entreprise innovante (44. *sexies* A)	989		Zone de revitalisation rurale (44. *quindecies*)		138		
	Divers* dont ZFA (44. *quindecies*)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit		346		350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	11.204	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)								356		
	Déficits antérieurs reportables :*dont imputés sur le résultat :										360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1		Déficit col. 2	370	11.204	372

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant*	380							388	
Montant de la T.V.A. collectée	374	80.803	Effectif moyen du personnel*	376	1	dont apprentis :		handicapés :		Effectif affecté à l'activité artisanale	861	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens	378	88.147	Montant des prélèvements personnels	390								

N° 2033-A-SD 2014 — Liasse fiscale déclarative à l'administration

cerfa N° 10958 ✱ 17 ③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C 2015

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL E.G.I.E

Néant ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	1.350	484		486	~~1.350~~	
TOTAL		490		492	~~1.350~~	494		496	~~1.350~~	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 16 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 *terdecies*).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

cerfa N° 10959 ✱ 17

DGFiP N° 2033-D 2015

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies* A *bis* du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL E.G.I.E

Néant ☒ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800

1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

cerfa N° 11483 * 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

(5)

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2033-E 2015

Désignation de l'entreprise : SARL E.G.I.E — Néant ☐*

Exercice ouvert le : 01/01/2014 et clos le : 31/12/2014 Durée en nombre de mois : 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	428.525
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	621
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	429.147

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	179.801
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	177.810
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1
Abandons de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	357.612

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée — TOTAL 1 - TOTAL 2	137	71.535

IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	117	71.535

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	428.525
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 142, portées en lige 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142, portées en ligne 128.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

N° 2033-E IMPRIMERIE NATIONALE — février 2015 – [illegible]

cerfa N° 11622 * 15

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe-III au C.G.I.)

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2015

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122014 N° SIRET 51089802600016

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL E.G.I.E

ADRESSE (voie) 11 BD JULES GUESDES

CODE POSTAL 93200 VILLE SAINT DENIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique MAURICE | Prénom(s) HUBERT
Nom marital | % de détention 60% | Nb de parts ou actions 60
Naissance : Date 16081979 | N° Département 99 | Commune MIRAGOANE | Pays HAITI
Adresse : N° 54 | Voie ROUTE DE SAINT DENIS
Code Postal 95170 | Commune DEUIL-LA-BARRE | Pays FRANCE

Titre (2) MME | Nom patronymique SULLE | Prénom(s) LUCILLE
Nom marital | % de détention 40% | Nb de parts ou actions 40
Naissance : Date 05111984 | N° Département 92 | Commune SURESNES | Pays FRANCE
Adresse : N° 21 | Voie RUE DES TILLEUILS
Code Postal 75013 | Commune PARIS | Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

cerfa N° 11483 * 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

(5)

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2033-E 2015

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SARL E.G.I.E — Néant ☐*

Exercice ouvert le : 01/01/2014 et clos le : 31/12/2014 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	428.525
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	621
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	429.147

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	179.801
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	177.810
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1
Abandons de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	357.612

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	71.535

IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	117	71.535

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	428.525

Période de référence	024	/ /	160	/ /
Date de cessation			186	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 142, portées en lige 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142, portées en ligne 128.

N° 2033-E - IMPRIMERIE NATIONALE - Février 2015 - 145 706

cerfa N° 11623 * 15

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2015

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2014

N° SIRET 51089802600016

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL E.G.I.E

ADRESSE (voie) 11 BD JULES GUESDES

CODE POSTAL 93200 VILLE SAINT DENIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

cerfa N° 11623 * 15

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2015

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant ☒*

EXERCICE CLOS LE 31/12/2014 N° SIRET 51089802600016

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL E.G.I.E

ADRESSE (voie) 11 BD JULES GUESDES

CODE POSTAL 93200 VILLE SAINT DENIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce – Articles 9 et 11 – Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 Articles 7,21,24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A) IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition historique . Les intérêts des emprunts spécifiques à ces immobilisations ne sont pas inclus.

B) FAITS MAJEURS

Néant.

SARL E.G.I.E.

Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 Euros
Siège social : 11 BOULEVARD JULES GUESDE
93200 SAINT DENIS

RCS BOBIGNY B 510898026

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE :

Durant l'exercice écoulé du 01/01/2014 au 31/12/2014, l'entreprise a réalisé un Chiffre d'affaires de 428.525 € et un bénéfice net comptable de 9.523 €

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE :

Chiffre d'affaires prévisible en 2016: 600.000 €

AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter le bénéfice net comptable de 9.523 €

en report à nouveau pour 9.523 €

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Aucun bénéfice n'a été distribué pour les cinq derniers exercices écoulés.

FAITS MAJEURS AU COURS DE L'EXERCICE :

Néant.

Fait à Saint Denis,
le 15 Juin 2015

Le gérant

SARL E.G.I.E.

Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 Euros
Siège social : 11 BOULEVARD JULES GUESDE
93200 SAINT DENIS

RCS BOBIGNY B 510898026

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2015

<<

Deuxième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2014

L'Assemblée générale arrête le bénéfice net comptable de 9523 €

L'Assemblée générale, approuve l'affectation du résultat

- en Report à nouveau pour 9523 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les associés.

>>

M. FABRE, le Gérant





Identifiant séparateur 1930135006527

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination [illegible]RL B[illegible]CONSTRUCTION

N° Identification [illegible]**22747**[illegible]

N° de gestion **2013B02675**

Dépôt N° 1**020**

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture [illegible]**15**

Description [illegible]

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Oui

Centralisation Oui

Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:31

2020

Edition du 27/01/16 à 11:23:37

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065
(2015)

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012015 et clos le 31122015 — Régime simplifié d'imposition [X]

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe [] — Régime réel normal []

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente de l'adresse du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire

bdr construction
17 av jean jaures

93110 ROSNY SOUS BOIS France

Insp., IFU	N° dossier	N° Siret
		79227478909017

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :
le téléphone : 0142021542

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
ENTREPRISE GENERALE

Si vous avez changé d'activité, cochez la case []

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal ❶

Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	Bénéfice imposable au taux de 15 %	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033 B)
11 442	38 120	

2 Plus-values ❷

Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15% (ligne 17 du tableau n°2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)

Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	Autres plus-values imposables au taux de 19%	Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	Plus-values exonérées art. 238*quindecies*

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 ❸

Entreprises nouvelles art. 44 sexies []	Jeunes entreprises innovantes []	Zones franches urbaines []	Zones franche Corse []	Pôle de compétitivité []
Entreprises nouvelles art. 44 septies []		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies []	Autres dispositifs []	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies []
Sociétés d'investissements immobiliers cotées []	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

D IMPUTATIONS (cf. page 4)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n°2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

E bis COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES (pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 € HT)

En remplissant ce cadre vous certifiez remplir les conditions pour bénéficier de la mesure de simplification (notice de l'imprimé n° 1330-CVAE - Généralités), à ce titre vous êtes dispensé de déposer une déclaration n° 1330-CVAE.

Valeur ajoutée de référence 292 438 — Chiffre d'affaires de référence 728 216

Date de cessation de l'activité soumise à la CVAE

Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires, se reporter à la notice de la 1330-CVAE.

ATTENTION : À COMPTER DES EXERCICES CLOS AU 31/12/2012 VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT DÉPOSER SOUS FORMAT TDFC. LE FORMULAIRE PAPIER NE SERA PLUS ADRESSÉ.

CGA [] **Viseur conventionné** []

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable :

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA [| | | | |]

BDR CONSTRUCTION
ENTREPRISE GENERALE
17 av Jean Jaures
93110 ROSNY SOUS BOIS
Siren : 792 274 789

À ROSNY SOUS BOIS, le 26012016

Signature et qualité du déclarant

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, auprès de votre service des impôts

Ciel – http://www.ciel.com

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 Bis
(2013)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice — (A ne remplir que sur les exemplaires « en continu ») — bdr construction — 31122015

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS (voir renvois page 4)

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts ❹	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ❺		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ❻ **(A préciser par nature sur les lignes e à h)**		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ❼		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis ❽		**total (a à h)**	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Remboursements 8

Edition du 27/01/16 à 11:23:37

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFiP N° 2065 ter
(2013)

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice (À ne remplir que sur les exemplaires « en continu ») bdr construction 31122015

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, **abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés**, figurant **sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2012**, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C. Cadre III)

	Taux de 15% (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Articles 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n° 2058-A

bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas)

plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %

plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titre de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables aux taux de 19%

Chiffre d'affaires TTC

plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 0 %

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

N° SIRET

Ciel – http://www.ciel.com

Edition du 27/01/16 à 11:23:36

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2013

Désignation de l'entreprise bdr construction — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 17 av jean jaures 93110 ROSNY SOUS BOIS

Numéro SIRET* 79227478900017

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2015 Net 3	Exercice N-1 clos le 31/12/2014 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012		
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	8 000	030 3 124	4 876	5 514
	Immobilisations financières * (1)	040		042		
	Total I (5)	044	8 000	048 3 124	4 876	5 514
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	STOCKS — Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	34 520	070	34 520	48 523
	Créances (2) — Autres* (3)	072	21 504	074	21 504	12 058
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	48 529	086	48 529	24 214
	Charges constatées d'avance*	092		094		
	Total II	096	104 553	098	104 553	84 795
	Total général (I + II)	110	112 553	112 3 124	109 429	90 309

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	10 000	10 000
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134	44 194	20 314
	Résultat de l'exercice	136	42 128	23 880
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	96 322	54 194
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	8 322	21 089
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	4 785	15 026
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	13 107	36 115
	Total général (I + II + III)	180	109 429	90 309

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Ciel – http://www.ciel.com

Edition du 27/01/16 à 11:23:37

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B 2013

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : bdr construction — Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31/12/2015	Exercice N-1 clos le 31/12/2014	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209			
	Production vendue : biens	215			
	Production vendue : services* (dont export et livraisons intracommunautaires)	217			
		210			
		214			
		218	728 216	645 228	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée*		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	728 216	645 228
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises)*		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	201 123	185 127
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier :)		242	234 655	241 206
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	3 102	2 762
	Rémunérations du personnel*		250	171 452	128 615
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	67 522	58 624
	Dotations aux amortissements*		254	800	800
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259	262		
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	678 654	617 134
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	49 562	28 094
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294		
	Charges exceptionnelles (VI)		300		
	Impôts sur les bénéfices* (VII)		306	7 434	4 214
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)			310	42 128	23 880

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	7 434	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
Déductions	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986			
	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987			
	Zone franche Corse (44. décies)	988			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
	Pôle de compétitivité (44. undecies)	990			342
	Divers* dont ZFA (44 quaterdecies)	345			350
	Investissements outre-mer	344			
	Créance née au report en arrière du déficit	346			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352 49 562	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370 49 562	372

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380		n° du centre de gestion agréé :	388
Montant de la T.V.A. collectée	374	145 643	Effectif moyen du personnel* :	376	5	dont apprentis / handicapés / Effectif affecté à l'activité artisanale	861
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378		Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

Ciel – http://www.ciel.com

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES — DGFiP N° 2033-C 2013

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : bdr construction — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440 : 8 000	442	444	446 : 8 000	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490 : 8 000	492	494	496 : 8 000	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530 : 2 324	532 : 800	534	536 : 3 124
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570 : 2 324	572 : 800	574	576 : 3 124

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme* ⑤	Long terme : 19% ⑥	Long terme : 15% ou 16% ⑦	Long terme : 0% ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de

Ciel – http://www.ciel.com

DGFiP N° 2033-D 2013

(4) RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : bdr construction

Néant [X] *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 du Code des Transports)

800 ☐

VI CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	202		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	203		Crédit d'impôt famille	204	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	205		Crédit d'impôt investissement en Corse	206		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	207	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	208		Autres imputations	211				

Ciel – http://www.ciel.com

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DGFiP N° 2033-E 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(5)

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : bdr construction — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012015 et clos le : 31122015 — Durée en nombre de mois : 12

I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	728 216
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	728 216
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	201 123
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	234 655
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	435 778
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	292 438
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	117	292 438

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

Ciel – http://www.ciel.com

Edition du 27/01/16 à 11:23:37

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2013

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2015 N° SIRET 79227478900017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE bdr construction

ADRESSE (voie) 17 av jean jaures

CODE POSTAL 93110 VILLE ROSNY SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME | Nom patronymique OUISSAMI | Prénom(s) FATMA | Nom marital OUISSAMI | % de détention 50 | Nb de parts ou actions 50 | Naissance : Date 26021965 | N° Département 99 | Commune CASABLANCA | Pays | Adresse : N° 7 | Voie RUE EMILE ZOLA | Code Postal 93140 | Commune BONDY | Pays FR

Titre (2) M | Nom patronymique MELOT | Prénom(s) DAVID | Nom marital MELOT | % de détention 50 | Nb de parts ou actions 50 | Naissance : Date 26011972 | N° Département 61 | Commune L'AIGLE | Pays FR | Adresse : N° 37 | Voie AV CHARLES DE GAULLE | Code Postal 95740 | Commune FREPILLO? | Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Ciel – http://www.ciel.com

Edition du 27/01/16 à 11:23:37

(7) . FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2013

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

N° de dépôt

(1) Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2015 N° SIRET 79227478900017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE bdr construction

ADRESSE (voie) 17 av jean jaures

CODE POSTAL 93110 VILLE ROSNY SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Ciel – http://www.ciel.com

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

SARL BDR CONSTRUCTION
17 AV JEAN JAURES
93110 ROSNY SOUS BOIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an 2016, le 26/01/2016, les associés de la société se sont réunis au siège social de cette société sur convocation du gérant.
Etaient présents la totalité des associés soit 100 parts sociales.
Le gérant met à disposition des associés le bilan et le compte de résultat 2015.
Motif de la convocation affectation du résultat.

PREMIERE RESOLUTION

Avant repartition

report a nouveau	44194
résulat	42128
Total	86322

Après repartition

impots societes	6319
report a nouveau	67927
Total	73323

cette résolution est adopté à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le gérant lève la séance

ROSNY SOUS BOIS le 26 01 2016





Identifiant séparateur 1930135006528

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination SARL C[illegible]PS

N° Identification [illegible]3203381

N° de gestion **2011B08108**

Dépôt N° **1021**

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture 2014

Description:

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon **Oui**

Centralisation Oui

Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:31

1021

CRASHCARS

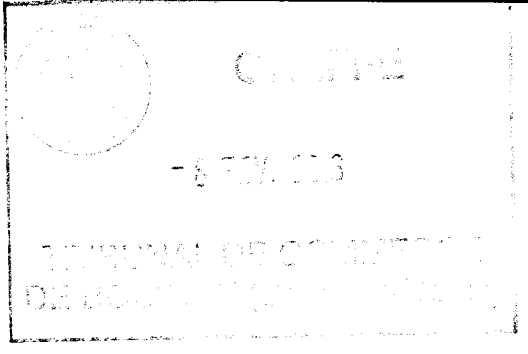
12 RUE SALVADOR ALLENDE

93240 STAINS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014



certifié conforme
à l'original
20/01/16

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	13 600	4 001	9 599	3,38	12 319	8,45
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 000		3 000	1,06	3 000	2,06
TOTAL (I)	***16 600***	***4 001***	***12 599***	4,44	***15 319***	10,51
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	224 604		224 604	79,18	66 300	45,49
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	3 797		3 797	1,34	5 769	3,96
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 860		11 860	4,18	9 921	6,81
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	11 998		11 998	4,23	11 998	8,23
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	8 387		8 387	2,96	35 415	24,30
Charges constatées d'avance	10 415		10 415	3,67	1 030	0,71
TOTAL (II)	***271 061***		***271 061***	95,56	***130 434***	89,49
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***287 661***	***4 001***	***283 660***	100,00	***145 753***	100,00

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	**1 000**	0,35	**1 000**	0,69
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	100	0,04	100	0,07
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	64 146	22,61	12 222	8,39
Résultat de l'exercice	***56 776***	20,02	***51 925***	35,63
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***122 022***	43,02	***65 246***	44,76
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	14 800	5,22	20 186	13,85
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 937	12,67	37 767	25,91
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	4 731	1,67		
. Organismes sociaux	2 114	0,75		
. Etat, impôts sur les bénéfices	11 504	4,06	14 547	9,98
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 564	6,90	6 711	4,60
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	537	0,19		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	72 451	25,54	1 295	0,89
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***161 638***	56,98	***80 507***	55,24
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***283 660***	100,00	***145 753***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	918 875		918 875	99,97	828 439	100,00	90 436	10,92
Production vendue biens								
Production vendue services	300		300	0,03			300	N/S
Chiffres d'Affaires Nets	**919 175**		**919 175**	100,00	**828 439**	100,00	**90 736**	10,95

Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			630	0,08	-630	-100,00
Autres produits	1	0,00			1	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	***919 176***	100,00	***829 069***	100,08	***90 107***	10,87
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	937 704	102,02	807 577	97,48	130 127	16,11
Variation de stock (marchandises)	-158 304	-17,21	-66 300	-7,99	-92 004	-138,76
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes	39 730	4,32	18 249	2,20	21 481	117,71
Impôts, taxes et versements assimilés	868	0,09	642	0,08	226	35,20
Salaires et traitements	13 490	1,47			13 490	N/S
Charges sociales	3 532	0,38			3 532	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 720	0,30	1 281	0,15	1 439	112,33
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	31	0,00			31	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	***839 770***	91,36	***761 448***	91,91	***78 322***	10,29
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**79 405**	8,64	**67 621**	8,16	**11 784**	17,43
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			13	0,00	-13	-100,00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)			***13***	0,00	***-13***	-100,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-13**	0,00	**13**	-100,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	**79 405**	8,64	**67 608**	8,16	**11 797**	17,45

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	274	0,03			274	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	***274***	0,03			***274***	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 341	0,58	136	0,02	5 205	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***5 341***	0,58	***136***	0,02	***5 205***	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-5 067**	-0,54	**-136**	-0,01	**-4 931**	N/S
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	17 563	1,91	15 547	1,88	2 016	12,97
Total des Produits (I+III+V+VII)	***919 450***	100,03	***829 069***	100,08	***90 381***	10,90
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***862 674***	93,85	***777 144***	93,81	***85 530***	11,01
RÉSULTAT NET	**56 776** *Bénéfice*	6,18	**51 925** *Bénéfice*	6,27	**4 851**	9,34
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014 — DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	**13 600**	**4 001**	**9 599**	3,38	**12 319**	8,45
218100 INST.AGENC.DIVERS	*2 100*		*2 100*	0,74	*2 100*	1,44
218200 MATERIEL DE TRANSPOR	*11 500*		*11 500*	4,05	*11 500*	7,89
281810 AMORT.AG.CONS.DIVERS		*455*	*-455*	-0,15	*-35*	-0,01
281820 AMORT.MATERIEL DE TR		*3 546*	*-3 546*	-1,24	*-1 246*	-0,84
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	**3 000**		**3 000**	1,06	**3 000**	2,06
275000 DEPOTS & CAUTIONNEME	*3 000*		*3 000*	1,06	*3 000*	2,06
TOTAL (I)	***16 600***	***4 001***	***12 599***	4,44	***15 319***	10,51
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	**224 604**		**224 604**	79,18	**66 300**	45,49
370000 STOCKS DE MARCHANDIS	*224 604*		*224 604*	79,18	*66 300*	45,49
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	**3 797**		**3 797**	1,34	**5 769**	3,96
401000 FOURNISSEURS	*3 797*		*3 797*	1,34	*5 769*	3,96
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	**11 860**		**11 860**	4,18	**9 921**	6,81
445660 TVA DEDUCT.S/ACHATS	*1 910*		*1 910*	0,67	*0*	0,00
445661 TVA/ACHATS VEHICULES CEE	*2 310*		*2 310*	0,81	*2 310*	1,58
445710 TVA COLLECTEE	*7 610*		*7 610*	2,68	*7 611*	5,22
445860 TVA S/FACT.NON PARVE	*29*		*29*	0,01		
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	**11 998**		**11 998**	4,23	**11 998**	8,23
503000 VAL.MOBILIERES PLACE	*11 998*		*11 998*	4,23	*11 998*	8,23
Instruments de trésorerie						

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014 — DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Disponibilités	**8 387**		**8 387**	2,96	**35 415**	24,30
512000 BNP					*4 968*	3,41
512100 BNP	*8 363*		*8 363*	2,95	*30 285*	20,78
530000 CAISSE	*25*		*25*	0,01	*162*	0,11
Charges constatées d'avance	**10 415**		**10 415**	3,67	**1 030**	0,71
486000 CHARGES CONSTAT.D'AV	*10 415*		*10 415*	3,67	*1 030*	0,71
TOTAL (II)	***271 061***		***271 061***	95,56	***130 434***	89,49
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***287 661***	***4 001***	***283 660***	100,00	***145 753***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014 — DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	**1 000**	0,35	**1 000**	0,69
101300 CAPITAL APPELE VERSE	*1 000*	0,35	*1 000*	0,69
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	**100**	0,04	**100**	0,07
106110 RESERVE LEGALE PROP.	*100*	0,04	*100*	0,07
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	**64 146**	22,61	**12 222**	8,39
110000 REPORT A NOUVEAU	*64 146*	22,61	*12 222*	8,39
Résultat de l'exercice	***56 776***	20,02	***51 925***	35,63
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***122 022***	43,02	***65 246***	44,76
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	**14 800**	5,22	**20 186**	13,85
455000 ASSOCIES COMPTE COURAN	*14 800*	5,22	*20 186*	13,85
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**35 937**	12,67	**37 767**	25,91
401000 FOURNISSEURS	*31 540*	11,12	*37 767*	25,91
408100 FOURNIS.FACT.NON PAR	*4 397*	1,55		
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	**4 731**	1,67		
421000 PERS.REMUNERATIONS D	*4 731*	1,67		
. Organismes sociaux	**2 114**	0,75		
431000 URSSAF	*815*	0,29		
437310 RETRAITE ARRCO	*1 299*	0,46		
. Etat, impôts sur les bénéfices	**11 504**	4,06	**14 547**	9,98
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFI	*11 504*	4,06	*14 547*	9,98
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	**19 564**	6,90	**6 711**	4,60
445510 TVA A DECAISSER	*19 564*	6,90	*6 710*	4,60
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	**537**	0,19		

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
448600 ETAT AUTRES CH. A PA	*537*	0,19		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	**72 451**	25,54	**1 295**	0,89
411000 CLIENTS			*1 295*	0,89
467000 DEBITEURS CREDIT.DIV	*72 451*	25,54		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***161 638***	56,98	***80 507***	55,24
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***283 660***	100,00	***145 753***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014 DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	**918 875**		**918 875**	99,97	**828 439**	100,00	**90 436**	10,92
707000 VENTES DE VEHICULES	*918 875*		*918 875*	99,97	*828 439*	100,00	*90 436*	10,92
Production vendue biens								
Production vendue services	**300**		**300**	0,03			**300**	N/S
708800 AUTRES PROD.ACTI.ANN	*300*		*300*	0,03			*300*	N/S
Chiffres d'Affaires Nets	**919 175**		**919 175**	100,00	**828 439**	100,00	**90 736**	10,95
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					**630**	0,08	-630	-100,00
791000 TRANSF.CHARGES D'EXP					*630*	0,08	*-630*	-100,00
Autres produits	**1**	0,00					1	N/S
758000 PRODUITS DIV.GESTION	*1*	0,00					*1*	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	***919 176***	100,00	***829 069***	100,00	***90 107***	10,87		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	**937 704**	102,02	**807 577**	97,48	130 127	16,11		
607000 ACHATS DE VEHICULES	*937 704*	102,02	*807 577*	97,48	*130 127*	16,11		
Variation de stock (marchandises)	**-158 304**	-17,21	**-66 300**	-7,99	-92 004	-138,76		
603700 VARIAT.STOCK MARCHAN	*-158 304*	-17,21	*-66 300*	-7,99	*-92 004*	-138,76		
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes	**39 730**	4,32	**18 249**	2,20	21 481	117,71		
606300 FOURN.ENTRET.&PETIT	*406*	0,04	*1 098*	0,13	*-692*	-63,01		
606400 FOURNIT.ADMINISTRATI			*123*	0,01	*-123*	-100,00		
613200 LOCATIONS IMMOBILIER	*12 184*	1,33	*6 768*	0,82	*5 416*	80,02		
613500 LOCATIONS MOBILIERES	*179*	0,02			*179*	N/S		
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	*8 215*	0,89			*8 215*	N/S		
615520 ENTRETIEN MAT.TRANSP			*1 443*	0,17	*-1 443*	-100,00		
622700 FRAIS ACTES & CONTEN	*98*	0,01			*98*	N/S		
623100 ANNONCES ET INSERTIO	*16 512*	1,80	*1 852*	0,22	*14 660*	791,58		
625100 VOYAGES ET DEPLACEME			*37*	0,00	*-37*	-100,00		
625200 ESSENCE	*422*	0,05	*5 403*	0,65	*-4 981*	-92,18		
625300 PEAGES	*36*	0,00	*736*	0,09	*-700*	-95,10		
625700 RECEPTIONS	*30*	0,00	*154*	0,02	*-124*	-80,51		
626000 FRAIS POSTAUX & TELE	*556*	0,06	*4*	0,00	*552*	N/S		
627500 SERVICES BANCAIRES	*1 092*	0,12	*630*	0,08	*462*	73,33		
Impôts, taxes et versements assimilés	**868**	0,09	**642**	0,08	226	35,20		
631200 TAXE APPRENTISSAGE	*95*	0,01			*95*	N/S		
631300 PART.FORM.CONTINUE(T	*146*	0,02			*146*	N/S		
633300 PART.FORM.CONTINUE(O	*60*	0,01			*60*	N/S		
635112 CVAE	*267*	0,03			*267*	N/S		
635115 IMPOT CFE	*201*	0,02			*201*	N/S		
635400 DROITS D'ENREGIST.&T			*99*	0,01	*-99*	-100,00		
635800 CARTE GRISE	*99*	0,01			*99*	N/S		
637100 CONTRIB.SOCIALE SOLI			*543*	0,07	*-543*	-100,00		
Salaires et traitements	**13 490**	1,47			13 490	N/S		
641100 SALAIRES APPOINT.COM	*13 490*	1,47			*13 490*	N/S		
Charges sociales	**3 532**	0,38			3 532	N/S		
645100 COTISATIONS A L'URSS	*3 588*	0,39			*3 588*	N/S		
645310 COTIS.RETRAITE (CADR	*780*	0,08			*780*	N/S		
649000 CICE	*-836*	-0,08			*-836*	N/S		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	**2 720**	0,30	**1 281**	0,15	1 439	112,33		
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	*2 720*	0,30	*1 281*	0,15	*1 439*	112,33		

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014 DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	31	0,00			31	N/S
658000 CHARGES DIV.GEST.COU	*31*	0,00			*31*	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	***839 770***	91,36	***761 448***	91,91	***78 322***	10,29
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**79 405**	8,64	**67 621**	8,16	**11 784**	17,43
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			13	0,00	-13	-100,00
661600 INTERETS BANCAIRES &			*13*	0,00	*-13*	-100,00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)			***13***	0,00	***-13***	-100,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-13**	0,00	**13**	-100,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	**79 405**	8,64	**67 608**	8,16	**11 797**	17,45
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	274	0,03			274	N/S
772000 PROD.DIV.COUR.S/EX.A	*274*	0,03			*274*	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	***274***	0,03			***274***	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 341	0,58	136	0,02	5 205	N/S
671200 PENALITES ET AMENDES	*1 302*	0,14	*136*	0,02	*1 166*	857,35
672000 CHARGES DIV.COUR.S/E	*4 039*	0,44			*4 039*	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***5 341***	0,58	***136***	0,02	***5 205***	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-5 067**	-0,54	**-136**	-0,01	**-4 931**	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	17 563	1,91	15 547	1,88	2 016	12,97
695000 IMPOTS S/LES BENEFIC	*17 563*	1,91	*15 547*	1,88	*2 016*	12,97
Total des Produits (I+III+V+VII)	***919 450***	100,03	***829 069***	100,08	***90 381***	10,90
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***862 674***	93,85	***777 144***	93,81	***85 530***	11,01
RÉSULTAT NET	**56 776** *Bénéfice*	6,18	**51 925** *Bénéfice*	6,27	**4 851**	9,34
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014 DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014 dont le total est de 283 660,18 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 56 775,66 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

certifié conforme
à l'original 20/01/16

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Charges et produits constatés d'avance

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 10 ans*
Constructions	*de 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles du 1er janvier 2014 a au 31 décembre 2014 a été constaté pour un montant de 836 Euros.

Conformément à la recommanrecommandation de l'autorité des normes comptables, le produit a été porté au crédit du compte
64900000 - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charcharges d'exploitation et est imputé sur la dette d'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	*2 100*		
Matériel de transport	*11 500*		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	*13 600*		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	*3 000*		
TOTAL	*3 000*		
TOTAL GENERAL	*16 600*		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			*2 100*	
Matériel de transport			*11 500*	
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			*13 600*	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			*3 000*	
TOTAL			*3 000*	
TOTAL GENERAL			*16 600*	

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	*35*	*420*		*455*
Matériel de transport	*1 246*	*2 300*		*3 546*
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	*1 281*	*2 720*		*4 001*
TOTAL GENERAL	*1 281*	*2 720*		*4 001*

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	*420*				
Matériel de transport	*2 300*				
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	*2 720*				
TOTAL GENERAL	*2 720*				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	*3 000*		*3 000*
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	*11 860*	*11 860*	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	*3 797*	*3 797*	
Charges constatées d'avance	*10 415*	*10 415*	
TOTAL GENERAL	*29 072*	*26 072*	*3 000*
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	*35 937*	*35 937*		
Personnel et comptes rattachés	*4 731*	*4 731*		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	*2 114*	*2 114*		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	*11 504*	*10 727*	*777*	
- T.V.A.	*19 564*	*19 564*		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	*537*	*537*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	*14 800*	*14 800*		
Autres dettes	*72 451*	*72 451*		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	*161 638*	*160 861*	*777*	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

6.1 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*10 415*	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*10 415*	

Commentaires:

CRASHCARS
Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.000 €
Siège Social : 12, rue Salvador Allende - 93240 STAINS
RCS Bobigny 538 203 381 00016

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2015

certifié conforme
à l'original
20/01/16

L'an deux mille quinze,

Le 30 juin,

A 15 heures,

Les associés de CRASHCARS société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, divisé en 100 parts de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 12, rue Salvador Allende - 93240 STAINS sur convocation de la gérance faite par lettre recommandée en date du 8 juin 2015 à chaque associé.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Monsieur BEN ABDESSATAR Mohamed Ali possédant 50 parts
- Monsieur ABDESSATAR Markam possédant 50 parts

seuls associés de la Société et représentant en tant que tel la totalité des parts sociales émises par la société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur BEN ABDESSATAR Mohamed Ali, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre recommandée adressée à chaque associé et les récépissés postaux,
- la feuille de présence,

- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014,
- le rapport de la gérance,
- le texte de la résolution proposée à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2014, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 51.925 euros de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

- Bénéfice de l'exercice 56.776 euros

- Affectation proposée

* La totalité en report à nouveau 56.776 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 122.022 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué sur l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Dépenses et charges non déductibles fiscalement.

BM
AM

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code se sont élevées à 0 euros.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code du commerce et statuant sur ce rapport, approuve qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

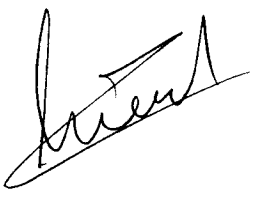
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

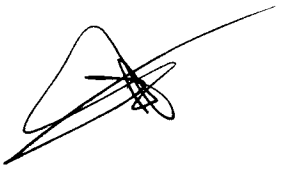
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

BEN ABDESSATAR Mohamed Ali **ABDESSATAR Markam**







Identifiant séparateur 1930135006529

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination [illegible]

N° Identification [illegible]

N° de gestion **2013B05208**

Dépôt N° **1022**

Dépôt du 08/02/2016

Millésime de clôture [illegible]

Description:

Séparateur généré par MCL - Mlle MACE Christel

Ajout du tampon Oui

Centralisation Oui

Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 08/02/2016 16:33:31

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014
Immo. Incorporelles	
Immo.Corporelles	22 875
Immo Financières	848
ACTIF IMMOBILISE	***23 723***
Stock et en-cours	
Clients et Créances diverses	77 051
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	9 966
ACTIF CIRCULANT	***87 016***
Compte de régularisation	
TOTAL ACTIF	***110 739***

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014
Capital social	10 000
Réserve légale	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	30 669
CAPITAUX PROPRES	***40 669***
Dettes	***70 070***
TOTAL DU PASSIF	***110 739***

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau suivant. Ce dernier regroupe les postes les plus significatifs du compte de résultat.

	Exercice 31/12/2014
Production vendue de biens & services	204 504
Subvention d'exploitation	
Autres produits d'exploitation	224
Reprises sur amort. et prov.	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**204 728**
Achats de marchandises	
Variation stocks/en cours march.	
Achats matières premières	25 577
Variation de stock des matières premières	
Autres achats et charges externes	71 454
VALEUR AJOUTEE	**107 473**
Impôts et taxes	1 781
Charges de personnel	59 855
EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**45 837**
Dotations amort. Et provis.	8 853
Autres charges	65
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**130 749**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**37 143**
Résultat financier	- 227
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**36 941**
Résultat exceptionnel	- 1 014
Impôt sur les bénéfices	5 257
RESULTAT NET COMPTABLE	**30 669**

Comme vous pouvez le constater, l'activité de l'exercice écoulé se traduit par une production vendue au cours de l'exercice de 204 504 euros.

Après les déductions des consommations en provenance des tiers, il apparaît que la société dégage une valeur ajoutée de 107 473 €.

MM

L'excédent Brut d'Exploitation (EBE) s'élève à 37 143 euros.

Au cours de l'exercice 2014 il a été procédé à des dotations aux amortissements pour 8 853 euros.

L'ensemble des charges et des produits d'exploitation dégage un résultat d'exploitation bénéficiaire de 37 142 euros.

E n présence d'un résultat financier de - 227 euros, le résultat courant avant impôts est de 36 940 €.

En présence d'un résultat exceptionnel de – 1 014 euros , et après un impôt sur société de 5 257euros et la prise en compte de toutes les charges et les produits, la société dégage un résultat bénéficiaire de 30 669 euros.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir :

Pour notre premier exercice, notre niveau d'activité a été convenable. Nous allons mettre en place les efforts nécessaires pour développer et promouvoir notre activité en assurant une meilleure rentabilité.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et de développement :

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan car l'objet même de la société ne le permet pas.

Proposition d'affectation du résultat :

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice net après impôt de 30 669 €.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat comme il suit :

- *Réserve légale* *1 000,00 euros*
- *Autres réserves* *29 669,00 euros*

Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conclusion :

Nous espérons que les résolutions qui vous ont été proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez donner quitus à votre gérance, pour l'exercice clos le 31/12/204.

LA GERANCE

COPROSUR
Société à responsabilité limitée
Au capital de : 10 000
Siège social : 21-23, Avenue Marcel DASSAULT
93370 MONTFERMEIL
SIRET : 79425524000010

APPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ce rapport présente également les informations relatives aux comptes annuels.

Nous vous présentons ci-après les différentes informations telles que la réglementation le prévoit.

Présentation des états financiers *:*

Les états financiers qui suivent ne comportent aucune modification, tant sur la présentation des comptes que sur les méthodes d'évaluation, par rapport à l'exercice précédent.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice :

La situation de la société à la clôture de l'exercice apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan. Ce tableau vous présente également les variations intervenues à partir de l'exercice précédent.

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014
Immo. Incorporelles	
Immo.Corporelles	22 875
Immo Financières	848
ACTIF IMMOBILISE	**23 723**
Stock et en-cours	
Clients et Créances diverses	77 051
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	9 966
ACTIF CIRCULANT	**87 016**
Compte de régularisation	
TOTAL ACTIF	**110 739**

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014
Capital social	10 000
Réserve légale	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	30 669
CAPITAUX PROPRES	**40 669**
Dettes	**70 070**
TOTAL DU PASSIF	**110 739**

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau suivant. Ce dernier regroupe les postes les plus significatifs du compte de résultat.

COPROSUR
Société à responsabilité limitée
Au capital de : 10 000
Siège social : 21-23, Avenue Marcel DASSAULT
93370 MONTFERMEIL
SIRET : 79425524000010

PROCES VERBAL DE L ' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2015 :

L'an deux mille quinze et le 30 juin à 18 heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Muhammet MACIT : 50 Parts,
- Monsieur Gokhan MACIT : 50 Parts,

100 Parts

Sur un total de 100 parts composant le capital social.
Monsieur Muhammet MACIT préside la séance en qualité de gérant associé.

Il constate en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non gérants plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014
- Quitus à la gérance,
- Affectation des Résultats,
- Conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2014, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale constatant que l'exploitation de l'exercice s'est soldée par un résultat bénéficiaire de 30 669 euros propose de l'affecter comme il suit :

- *Réserve légale* *1 000,00 euros*
- *Autres réserves* *29 669,00 euros*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale constate la rémunération de la gérance au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

- Monsieur Muhammet MACIT Monsieur Gohan MACIT

COPROSUR
Société à responsabilité limitée
Au capital de : 10 000
Siège social : 21-23, Avenue Marcel DASSAULT
93370 MONTFERMEIL
SIRET : 79425524000010

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

TEXTE DE LA PROPOSITION D' AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE A L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2015

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale constatant que l'exploitation de l'exercice s'est soldée par un résultat bénéficiaire de 30669 euros propose de l'affecter comme il suit :

- *Réserve légale* *1 000,00 euros*
- *Autres réserves* *29 669,00 euros*

Ainsi qu'il a été rappelé par le gérant dans son rapport présenté à l'assemblée, aucun dividende n'avait été distribué.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

COPROSUR SARL

	Exercice 31/12/2014
Production vendue de biens & services	204 504
Subvention d'exploitation	
Autres produits d'exploitation	224
Reprises sur amort. et prov.	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**204 728**
Achats de marchandises	
Variation stocks/en cours march.	
Achats matières premières	25 577
Variation de stock des matières premières	
Autres achats et charges externes	71 454
VALEUR AJOUTEE	**107 473**
Impôts et taxes	1 781
Charges de personnel	59 855
EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**45 837**
Dotations amort. Et provis.	8 853
Autres charges	65
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**130 749**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**37 143**
Résultat financier	- 227
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**36 941**
Résultat exceptionnel	- 1 014
Impôt sur les bénéfices	5 257
RESULTAT NET COMPTABLE	**30 669**

Comme vous pouvez le constater, l'activité de l'exercice écoulé se traduit par une production vendue au cours de l'exercice de 204 504 euros.

Après les déductions des consommations en provenance des tiers, il apparaît que la société dégage une valeur ajoutée de 107 473 €.

MM

L'excédent Brut d'Exploitation (EBE) s'élève à 37 143 euros.

Au cours de l'exercice 2014 il a été procédé à des dotations aux amortissements pour 8 853 euros.

L'ensemble des charges et des produits d'exploitation dégage un résultat d'exploitation bénéficiaire de 37 142 euros.

E n présence d'un résultat financier de - 227 euros, le résultat courant avant impôts est de 36 940 €.

En présence d'un résultat exceptionnel de – 1 014 euros , et après un impôt sur société de 5 257euros et la prise en compte de toutes les charges et les produits, la société dégage un résultat bénéficiaire de 30 669 euros.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir :

Pour notre premier exercice, notre niveau d'activité a été convenable. Nous allons mettre en place les efforts nécessaires pour développer et promouvoir notre activité en assurant une meilleure rentabilité.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et de développement :

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan car l'objet même de la société ne le permet pas.

Proposition d'affectation du résultat :

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice net après impôt de 30 669 €.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat comme il suit :

- *Réserve légale* — *1 000,00 euros*
- *Autres réserves* — *29 669,00 euros*

Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conclusion :

Nous espérons que les résolutions qui vous ont été proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez donner quitus à votre gérance, pour l'exercice clos le 31/12/204.

LA GERANCE

MM

SARL COPROSUR
23 AVENUE MARCEL DASSAULT
93370 MONTFERMEIL
0140386552

[redacted]

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2014

[redacted]

Téléphone :

Bilan

Bilan Actif

ARL COPROSUR

Période du 01/07/13 au 31/12/14
Edition du 30/10/15

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2014	Net (N-1)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	7 950	1 970	5 980	
Autres immobilisations corporelles	23 778	6 883	16 896	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	***31 728***	***8 853***	***22 875***	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	848		848	
TOTAL immobilisations financières :	***848***		***848***	
ACTIF IMMOBILISÉ	***32 576***	***8 853***	***23 723***	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	7 735		7 735	
Créances clients et comptes rattachés	65 767		65 767	
Autres créances	549		549	
Capital souscrit et appelé, non versé	3 000		3 000	
TOTAL créances :	***77 051***		***77 051***	
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	9 966		9 966	
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	***9 966***		***9 966***	
ACTIF CIRCULANT	***87 016***		***87 016***	
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	*119 592*	*8 853*	*110 739*	

Bilan Passif

SARL COPROSUR

Période du 01/07/13 au 31/12/14
Edition du 30/10/15

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2014	Net (N-1)
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	10 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	30 669	
TOTAL situation nette :	***40 669***	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	***40 669***	
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 085	
Emprunts et dettes financières divers	1 617	
TOTAL dettes financières :	***16 702***	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 957	
Dettes fiscales et sociales	15 897	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 513	
TOTAL dettes diverses :	***53 367***	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	***70 070***	
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	*110 739*	

Compte de Résultat

Compte de Résultat (Première Partie)

SARL COPROSUR

Période du 01/07/13 au 31/12/14
Edition du 30/10/15

RUBRIQUES	*France*	*Export*	*Net (N) 31/12/2014*	*Net (N-1)*
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	99		99	
Production vendue de services	204 405		204 405	
Chiffres d'affaires nets	***204 504***		***204 504***	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			224	
PRODUITS D'EXPLOITATION			***204 727***	
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			0	
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			25 577	
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			71 454	
TOTAL charges externes :			***97 031***	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 781	
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			44 227	
Charges sociales			15 628	
TOTAL charges de personnel :			***59 855***	
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			8 853	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			***8 853***	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			65	
CHARGES D'EXPLOITATION			***167 585***	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			***37 142***	

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2014	Net (N-1)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**37 142**	
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré	(37)	
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	239	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	239	
RÉSULTAT FINANCIER	**(239)**	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**36 940**	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 014	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	1 014	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(1 014)**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	5 257	
TOTAL DES PRODUITS	**204 727**	
TOTAL DES CHARGES	**174 058**	
BÉNÉFICE OU PERTE	**30 669**	

Détail des comptes

Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2014	Net N-1	Variation En valeur	Variation En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., matériel et out. industriels	7 950,00	1 970,42	5 979,58		5 979,58	
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	7 950,00		7 950,00		7 950,00	
28154000 AMORT. MAT. INDUSTRIEL		1 970,42	-1 970,42		-1 970,42	
Autres immobilisations corporelles	23 778,29	6 882,63	16 895,66		16 895,66	
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	23 334,29		23 334,29		23 334,29	
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET	444,00		444,00		444,00	
28182000 AMORTISSEMENTS MATER		6 882,63	-6 882,63		-6 882,63	
Immobilisations financières						
Autres immobilisations financières	847,50		847,50		847,50	
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEM	847,50		847,50		847,50	
TOTAL (II)	*32 575,79*	*8 853,05*	*23 722,74*		*23 722,74*	
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Avances et acptes versés sur cdes	7 734,50		7 734,50		7 734,50	
40910000 FOURNIS. AVANC. & ACO	7 734,50		7 734,50		7 734,50	
Créances						
Clients et comptes rattachés	65 766,81		65 766,81		65 766,81	
41100000 CLIENTS DIVERS	4 815,09		4 815,09		4 815,09	
411CAD CADOT BEAUPLET	5 280,00		5 280,00		5 280,00	
411CRA CRAUNOT	830,50		830,50		830,50	
411DEG DEGUELDRE	143,00		143,00		143,00	
411ELI ELISE DUPRE	210,65		210,65		210,65	
411FON FONCIA	15 340,97		15 340,97		15 340,97	
411FTN FONTENOY IMMOBILIER	428,00		428,00		428,00	
411IMM PM IMMOBILIER	3 274,20		3 274,20		3 274,20	
411IS ISPC	764,50		764,50		764,50	
411JEA CABINET JEAN CHARPENTI	17 782,18		17 782,18		17 782,18	
411MP MP	4 184,97		4 184,97		4 184,97	
411NEX NEXITY	5 418,24		5 418,24		5 418,24	
411ORP ORPI RIVET LENOBLE	4 097,85		4 097,85		4 097,85	
411PAR MR PARTOUCHE	715,00		715,00		715,00	
411PR PROGESTO	269,50		269,50		269,50	
411QUE CABINET QUENOT	311,91		311,91		311,91	
411ROD M RODRIGUE	77,00		77,00		77,00	
411SGI SGI MONTROUGE	133,75		133,75		133,75	
411ST STB GESTION	357,50		357,50		357,50	
411SUN SUNGAR FINACIAL SYSTEME	1 332,00		1 332,00		1 332,00	
Autres créances	549,40		549,40		549,40	
44566400 TVA D+DUCTIBLE 19.6 %	249,40		249,40		249,40	
44586400 TVA EN ATTENTE DEDUCT	300,00		300,00		300,00	
Capital souscrit et appelé, non versé	3 000,00		3 000,00		3 000,00	
45620000 APPORTEURS CAPIT. APP	3 000,00		3 000,00		3 000,00	
Divers						
Disponibilités	9 965,62		9 965,62		9 965,62	
51200000 BANQUE	9 947,80		9 947,80		9 947,80	
53000000 CAISSE	17,82		17,82		17,82	
COMPTES DE RÉGULARISATION						

Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2014	Net N-1	Variation En valeur	Variation En %
TAL (III)	*87 016,33*		*87 016,33*		*87 016,33*	
TAL GÉNÉRAL (I à VI)	119 592,12	8 853,05	110 739,07		110 739,07	

Bilan Passif (2051)

	Net 31/12/2014	Net N-1	Variation En valeur	Variation En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	**10 000,00**		**10 000,00**	
10100000 CAPITAL	10 000,00		10 000,00	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	30 669,25		30 669,25	
TOTAL (I)	*40 669,25*		*40 669,25*	
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès établ. de crédits	**15 085,36**		**15 085,36**	
16400000 EMPRUNTS AUPRES ETABLIS. DE CR	4 199,02		4 199,02	
16410000 EMPRUNT BNP 2	10 886,34		10 886,34	
Emprunts et dettes financières divers	**1 617,13**		**1 617,13**	
45510000 PRINCIPAL	1 617,13		1 617,13	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**10 957,15**		**10 957,15**	
401ASS ASSURE UNIE	931,01		931,01	
401BROS BROSETTE	1 699,92		1 699,92	
401CBC FOURNISSEURS CB	422,04		422,04	
401ESS ESSO	1 095,63		1 095,63	
401FRB FREE BIS	38,47		38,47	
401GAS GASCHET 3 D	3 471,60		3 471,60	
401ORA ORANGE	39,96		39,96	
401PLF PLATEFORME BATIMENTS	402,22		402,22	
401SAZ SAZ BEB	11,30		11,30	
401SCI SCIC SEMPIN LOYER	1 045,00		1 045,00	
40810000 FOURNISSEURS	1 800,00		1 800,00	
Dettes fiscales et sociales	**15 896,80**		**15 896,80**	
43100000 S+CURIT+ SOCIALE	5 052,00		5 052,00	
43300000 RETRAITE / PRO BTP	2 440,27		2 440,27	
43500000 CONGES PAYEES	2 329,19		2 329,19	
44300000 OPERATIONS PART. AVEC L'ETAT,.	233,34		233,34	
44400000 ETAT IMPÈT SUR LES B+N+FICES	3 367,00		3 367,00	
44551000 TVA + D+CAISSER	2 475,00		2 475,00	
Autres dettes	**26 513,38**		**26 513,38**	
41111000 CLIENTS ENCAISSES NON AFFECTES	23 997,68		23 997,68	
411CAZ CAZALIERES CABINET	176,00		176,00	
411ORA ORALIA CAZALIERES	71,50		71,50	
411SYN FRM SYNDICAT	2 130,70		2 130,70	
411VAN VANASSA GIRAU	137,50		137,50	
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL (IV)	*70 069,82*		*70 069,82*	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	*110 739,07*		*110 739,07*	

Compte de Résultat (2052)

	Net 31/12/2014	Net N-1	Variation En valeur	Variation En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de biens	**99,45**		**99,45**	
70900000 RABAIS REMISES RIST. ACCORD. A	99,45		99,45	
Production vendue de services	**204 404,53**		**204 404,53**	
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	154 121,70		154 121,70	
70600100 PRESTATION SERVICES 7%	40 461,39		40 461,39	
70620000 PRESTATIONS DE SERVICES 20 %	9 821,44		9 821,44	
Chiffres d'affaires nets	204 503,98		204 503,98	
Autres produits	**223,51**		**223,51**	
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	223,51		223,51	
Total des produits d'exploitation (I)	*204 727,49*		*204 727,49*	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits douane)	**0,25**		**0,25**	
60800000 FRAIS ACCESSOIRES D'ACHAT	0,25		0,25	
Achat mat. 1ère et autres appro.	**25 576,77**		**25 576,77**	
60100000 ACHATS STOCKES MAT. PREM. (FOU	22 398,84		22 398,84	
60220000 FOURNITURES CONSOMMABLES	711,65		711,65	
60221000 COMBUSTIBLES	2 094,38		2 094,38	
60225000 FOURNITURES DE BUREAU	371,90		371,90	
Autres achats et charges externes	**71 453,63**		**71 453,63**	
60400000 ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERV	8 130,94		8 130,94	
60500000 ACHATS MATERIEL EQUIPEM. TRAVA	981,86		981,86	
60610000 FOURNITURES NON STOCK. EAU, +N	8 469,01		8 469,01	
60630000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	7 087,08		7 087,08	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	343,66		343,66	
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	6 421,00		6 421,00	
61300000 LOCATIONS	4 878,10		4 878,10	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	2 309,71		2 309,71	
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	601,88		601,88	
61500000 ENTRETIENS ET R+PARATIONS	5 147,62		5 147,62	
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	7 433,06		7 433,06	
62200000 REMUNERAT. D'INTERM. ET HONORA	714,71		714,71	
62260000 HONORAIRES	4 380,00		4 380,00	
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	782,11		782,11	
62280000 DIVERS	399,00		399,00	
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	224,98		224,98	
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	93,46		93,46	
62380000 DIVERS (POURBOIRES, DONS COURA	86,78		86,78	
62500000 DEPLACEM. MISSIONS ET RECEPTIO	7 296,32		7 296,32	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	117,13		117,13	
62560000 MISSIONS	140,71		140,71	
62570000 RECEPTIONS	1 384,16		1 384,16	
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE T+L+COMM.	3 020,48		3 020,48	
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	1 009,87		1 009,87	
Impôts, taxes et versements assimilés	**1 781,32**		**1 781,32**	
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	233,34		233,34	
63511000 CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRIT	15,24		15,24	
63512000 TAXES FONCIERES	862,62		862,62	
63540000 DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIM	317,50		317,50	
63580000 AUTRES DROITS	352,62		352,62	
Salaires et traitements	**44 226,50**		**44 226,50**	
64100000 R+MUN+RATION DU PERSONNEL	38 636,20		38 636,20	
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	5 590,30		5 590,30	
Charges sociales	**15 628,21**		**15 628,21**	
64510000 COTISATIONS URSSAF	5 926,11		5 926,11	
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	2 483,89		2 483,89	
64550000 COTISATION C.C.P.B.R.P	9 108,21		9 108,21	
64900000 CICE	-1 890,00		-1 890,00	
Dotation d'exploitation				

Compte de Résultat (2052)

	Net 31/12/2014	Net N-1	Variation En valeur	Variation En %
Sur immobilisations - dot. aux amort.	**8 853,05**		**8 853,05**	
68112000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 853,05		8 853,05	
Autres charges	**65,48**		**65,48**	
65100000 REDEVANC. CONCESS. BREV. LICEN	34,65		34,65	
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	30,83		30,83	
Total des charges d'exploitation (II)	*167 585,21*		*167 585,21*	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	*37 142,28*		*37 142,28*	
Opérations en commun				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	**-36,92**		**-36,92**	
65500000 QUOTE-PARTS RESULT. OPER. EN C	-21,50		-21,50	
65510000 Q-P BENEF. TRANSF. (CPTA GERAN	-15,42		-15,42	
Produits financiers				
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	**239,03**		**239,03**	
66116000 DES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMIL	285,26		285,26	
66160000 INT+R-TS BANCAIRES & SUR OP+R.	-46,23		-46,23	
Total des charges financières (VI)	*239,03*		*239,03*	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	*-239,03*		*-239,03*	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	*36 940,17*		*36 940,17*	

Compte de Résultat (2053)

	Net 31/12/2014	Net N-1	Variation En valeur	Variation En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges except. sur opérations de gestion	**1 013,92**		**1 013,92**	
67110000 PENALITES SUR MARCHES	3,81		3,81	
67120000 PENALITES AMENDES FISC. & PENA	1 010,11		1 010,11	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	*1 013,92*		*1 013,92*	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	*-1 013,92*		*-1 013,92*	
Impôts sur les bénéfices * (X)	**5 257,00**		**5 257,00**	
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 257,00		5 257,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	*204 727,49*		*204 727,49*	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	*174 058,24*		*174 058,24*	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	*30 669,25*		*30 669,25*	

Annexe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

STOCKS
Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen.
La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

CREANCES
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			7 950
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			23 334
Matériel de bureau, informatique et mobilier			444
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :			***31 728***
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			848
TOTAL immobilisations financières :			***848***
TOTAL GÉNÉRAL			*32 576*

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			7 950	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport			23 334	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			444	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			***31 728***	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			848	
TOTAL immobilisations financières :			***848***	
TOTAL GÉNÉRAL			*32 576*	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel		1 970		1 970
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		6 883		6 883
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :		***8 853***		***8 853***
TOTAL GÉNÉRAL		*8 853*		*8 853*

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	*Montant*
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 800
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	*1 800*

Etats de gestion

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2014	%	Net (N-1)	%
Ventes de marchandises				
-Coût d'achat des marchandises				
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue	204 504	100		
+ Production stockée				
- Déstockage de production				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**204 504**	**100**		
CHIFFRE D'AFFAIRES	**204 504**	**100**		
- Consommation en provenance des tiers	97 031	47,45		
VALEUR AJOUTÉE	**107 473**	**52,55**		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts et taxes	1 781	0,87		
- Charges de personnel	59 855	29,27		
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**45 837**	**22,41**		
+ Reprises et transferts de charges				
+ Autres produits	224	0,11		
- Dotations aux amortissements et provisions	8 853	4,33		
- Autres charges	65	0,03		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**37 142**	**18,16**		
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers				
- Quote part opérations en commun	(37)	-0,02		
- Charges financières	239	0,12		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**36 940**	**18,06**		
Produits exceptionnels				
- Charges exceptionnelles	1 014	0,5		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(1 014)**	**-0,5**		
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices	5 257	2,57		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**30 669**	**15**		
Produits de cession d'éléments d'actif				
- Valeur comptable éléments cédés				
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS				

COPROSUR
Société à responsabilité limitée
Au capital de : 10 000
Siège social : 21-23, Avenue Marcel DASSAULT
93370 MONTFERMEIL
SIRET : 79425524000010

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

TEXTE DE LA PROPOSITION D' AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE A L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2015

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale constatant que l'exploitation de l'exercice s'est soldée par un résultat bénéficiaire de 30 669 euros propose de l'affecter comme il suit :

- *Réserve légale* *1 000,00 euros*
- *Autres réserves* *29 669,00 euros*

Ainsi qu'il a été rappelé par le gérant dans son rapport présenté à l'assemblée, aucun dividende n'avait été distribué.

COPROSUR SARL

COPROSUR
Société à responsabilité limitée
Au capital de : 10 000
Siège social : 21-23, Avenue Marcel DASSAULT
93370 MONTFERMEIL
SIRET : 79425524000010

APPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ce rapport présente également les informations relatives aux comptes annuels.

Nous vous présentons ci-après les différentes informations telles que la réglementation le prévoit.

Présentation des états financiers :

Les états financiers qui suivent ne comportent aucune modification, tant sur la présentation des comptes que sur les méthodes d'évaluation, par rapport à l'exercice précédent.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice :

La situation de la société à la clôture de l'exercice apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan. Ce tableau vous présente également les variations intervenues à partir de l'exercice précédent.